



HAL
open science

L'habitat fortifié du Cap des Pènes et le sanctuaire du dieu Erge de la Protohistoire à l'Antiquité Tardive. Bize/Montsérié (Hautes-Pyrénées). Rapport de Sondages Archéologiques Programmés

Clément Venco

► **To cite this version:**

Clément Venco. L'habitat fortifié du Cap des Pènes et le sanctuaire du dieu Erge de la Protohistoire à l'Antiquité Tardive. Bize/Montsérié (Hautes-Pyrénées). Rapport de Sondages Archéologiques Programmés. [Rapport de recherche] DRAC / SRA Occitanie. 2018. hal-02003398v2

HAL Id: hal-02003398

<https://hal.science/hal-02003398v2>

Submitted on 12 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'HABITAT FORTIFIÉ DU *CAP DES PÈNES* ET LE SANCTUAIRE DU DIEU *ERGE* DE LA PROTOHISTOIRE À L'ANTIQUITÉ TARDIVE

SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES PROGRAMMÉS

Bize / Montsérié (Hautes-Pyrénées)

PCR FORTIPOLIS

Nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées
(UMR 5608 - TRACES / UMR 5607 - Ausonius / ITEM)

Sous la direction de Clément Venco

Université Toulouse Jean Jaurès - UMR 5608 /TRACES



Rapport d'opération 2018

arrêté n°76-2018-0764



DRAC Occitanie -
Service Régional de l'Archéologie



DRAC Nouvelle Aquitaine -
Service Régional de l'Archéologie



Avis au lecteur

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de fouille archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).

Arrêté n° 76-2018-0764 du 17/09/18
portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° R76-2016-01-04-013 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;

Vu l'arrêté modificatif de M. Laurent ROTURIER portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles en date du 26 septembre 2017 ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762018000159, de demande d'opération archéologique arrivé le 10 septembre 2018 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Clément VENCO est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage du 15 octobre jusqu'au 14 novembre 2018, sise en :

RÉGION : OCCITANIE

- DEPARTEMENT : HAUTES-PYRENEES (LES)
COMMUNE : BIZE
- DEPARTEMENT : HAUTES-PYRENEES (LES)
COMMUNE : MONTSERIE

Intitulé de l'opération : Oppidum du Cap des Pènes SD.
Programme de recherche : .
Code de l'opération : **1410946**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique

est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

L'utilisation d'un détecteur de métaux est autorisée dans le cadre de cette opération.

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Clément VENCO.

Fait à Montpellier, le 17 septembre 2018

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie



Didier DELHOUME

Ampliation

Intéressé : Clément Venco 8 rue de l'ancienne poste 65150 SAINT-LAURENT-DE-NESTE
Propriétaire(s) du (des) terrain(s) : Mairies de Montsérié et Bize
Préfet de région : Occitanie
Préfet (s) du (des) département(s) concerné(s) : Hautes-Pyrénées
Mairie(s) :
UDAP du département des Hautes-Pyrénées
Archives SRA

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| ÉQUIPE SICENTIFIQUE | 6 |
| REMERCIEMENTS | 8 |
| I. Présentation de l'opération | 9 |
| I.1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE | 9 |
| I.2. UN CONTEXTE SCIENTIFIQUE FAVORABLE | 12 |
| I.2.1. Le PCR FROTIPOLIS | 12 |
| I.2.2. Une nouvelle dynamique sur le Haut-Comminges protohistorique | 13 |
| I.3. HISTORIQUE DES RECHERCHES SUR LE SITE | 16 |
| I.4. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION | 17 |
| I.4.1. État des lieux | 17 |
| I.4.2. Stratégie et mise en œuvre de l'opération | 19 |
| II. L'habitat fortifié du <i>Cap des Pènes</i> | 24 |
| II.1. LE SONDAGE S1-A | 24 |
| II.1.1. Description de la séquence stratigraphique | 24 |
| II.1.2. Proposition de phasage | 28 |
| II.1.3. Diagramme stratigraphique | 29 |
| II.1.4. Inventaire des Faits et des US | 29 |
| II.1.5. Inventaire du mobilier | 30 |
| II.2. LE SONDAGE S1-B | 31 |
| II.2.1. Description de la séquence stratigraphique | 31 |
| II.2.2. Proposition de phasage | 33 |
| II.2.3. Diagramme stratigraphique | 33 |
| II.2.4. Inventaire des Faits et des US | 34 |
| II.2.5. Inventaire du mobilier | 34 |
| II.3. LE SONDAGE S2-A | 35 |
| II.3.1. Description de la séquence stratigraphique | 35 |
| II.3.2. Proposition de phasage | 47 |
| II.3.3. Diagramme stratigraphique | 51 |
| II.3.4. Inventaire des Faits et des US | 52 |
| II.3.5. Inventaire du mobilier | 56 |
| II.3.6. A propos du sol en mortier SL121 | 59 |
| II.3.7. Les fragments de torchis | 60 |
| II.4. LE SONDAGE S3-A | 61 |
| II.4.1. Description de la séquence stratigraphique | 61 |
| II.4.2. Proposition de phasage | 64 |
| II.4.3. Diagramme stratigraphique | 65 |
| II.4.4. Inventaire des Faits et des US | 65 |
| II.4.5. Inventaire du mobilier | 66 |

| | |
|--|---------|
| III. Le sanctuaire du dieu Erge | 67 |
| III.1. LE SONDAGE S4-A | 67 |
| III.1.1. Description de la séquence stratigraphique | 67 |
| III.1.2. Proposition de phasage | 69 |
| III.1.3. Diagramme stratigraphique | 70 |
| III.1.4. Inventaire des Faits et des US | 70 |
| III.1.5. Inventaire du mobilier | 71 |
| III.2. LE SONDAGE S4-B | 72 |
| III.2.1. Description de la séquence stratigraphique | 72 |
| III.2.2. Proposition de phasage | 74 |
| III.2.3. Diagramme stratigraphique | 74 |
| III.2.4. Inventaire des Faits et des US | 75 |
| III.2.5. Inventaire du mobilier | 75 |
| III.3. LE SONDAGE S4-C | 76 |
| III.3.1. Description de la séquence stratigraphique | 76 |
| III.3.2. Proposition de phasage | 83 |
| III.3.3. Diagramme stratigraphique | 85 |
| III.3.4. Inventaire des Faits et des US | 85 |
| III.3.5. Inventaire des TCA | 87 |
| III.3.6. Inventaire du mobilier | 88 |
| IV. Études du mobilier archéologique | 89 |
| IV.1. LE MOBILIER CÉRAMIQUE | 89 |
| IV.2. LA VAISSELLE EN VERRE DU SANCTUAIRE | 96 |
| IV.3. LES MONNAIES DU SANCTUAIRE | 98 |
| IV.4. LE MOBILIER CULTUEL DU SANCTUAIRE | 103 |
| V. Synthèses et perspectives | 104 |
| V.1. L'HABITAT FORTIFIÉ DU <i>CAP DES PÈNES</i> | 104 |
| V.2. LE SANCTUAIRE DU DIEU <i>ERGE</i> | 112 |
| V.3. BIBLIOGRAPHIES | 115 |
| V.3.1. Travaux anciens sur l'oppidum et le sanctuaire | 115 |
| V.3.2. Bibliographie hors site | 117 |
| ANNEXES | 120 |

ÉQUIPE SCIENTIFIQUE

Responsable d'opération :

Clément Venco (TRACES/UMR 5608 - Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Équipe de fouille :

Lauriane Arnold Gautier (Université Paris I Panthéon Sorbonne)
Mathieu Bonnet (Université de Dijon)
Lucile Bruel (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)
Jean Cadilhon (Université Bordeaux Montaigne)
Guillaume Cordier (Université Bordeaux Montaigne)
Axelle Debèque (Université Libre de Bruxelles)
Clara Galibert Carrasco (Université Bordeaux Montaigne)
Jérémy Gribaut (Université Lille 3)
Bixente Hirigarai (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)
Célia Janus (Université Libre de Bruxelles)
Adrien Jardin (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)
Wilfried Labarthe (Université Bordeaux Montaigne)
Aline Mahieu (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)
Alicia Nobile (Université Bordeaux Montaigne)
Alexandre Paya (Université de Coïmbra)
Audrey Roger (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)
Clément Venco (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Coordination logistique. Traitement et conditionnement du mobilier

Audrey Roger (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Études spécialisées :

Mobilier Céramique : Thomas Le Dreff (TRACES/UMR 5608), avec la collaboration de Pierre Marty (INRAP GSO), Lauence Benquet (INRAP GSO) et Clément Venco (TRACES/UMR 5608)
Vaisselle en verre : Marion Brochot (TRACES/UMR 5608)
Numismatique : Alain Campo (ITEM EA)
Mortier : Arnaud Coutelas (ArkeMine)

Appui scientifique :

PCR FORTIPOLIS

Financement :

DRAC OCCITANIE
Mairie de Montsérié (65)

Soutien logistique :

Laboratoire TRACES – Équipe TERRAE
Chantier archéologique de Saint-Just de Valcabrière – W. Van Andringa (dir.)
Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges
Mairie de Montsérié

Débroussaillage et dégagement du secteur du sanctuaire :

Jean-Claude Rogé, Maire de Montsérié, et les services communaux



Lauriane Arnold Gautier
(Univ. Paris 1)



Mathieu Bonnet
(Univ. Dijon)



Lucile Bruel
(Univ. Toulouse 2)



Jean Cadilhon
(Univ. Bordeaux)



Guillaume Cordier
(Univ. Bordeaux)



Axelle Debeque
(Univ. Bruxelles)



Clara Galibert Carrasco
(Univ. Bordeaux)



Jérémy Gribaut
(Univ. Lille 3)



Bixente Hirigarai
(Univ. Toulouse 2)



Célia Janus
(Univ. Bruxelles)



Adrien Jardin
(Univ. Toulouse 2)



Wilfried Labarthe
(Univ. Bordeaux)



Alicia Nobile
(Univ. Bordeaux)



Alexandre Paya
(Univ. Coimbra)



Audrey Roger
(Univ. Toulouse 2)

L'équipe de fouille

REMERCIEMENTS

L'opération de sondage programmé réalisée du 15 octobre au 02 novembre 2018 sur le site du *Cap des Pènes* a bénéficié de la collaboration active des mairies de Bize et de Montsérié, notamment par la mise à disposition des parcelles communales pour la réalisation des sondages. À ce titre, nous tenons à remercier chaleureusement Mme Josiane Pouy, maire de Bize, et M. Jean-Claude Rogé, maire de Montsérié. Nous remercions aussi M. Jean-Claude Rogé pour nous avoir fait partager sa connaissance du site et pour le titanesque débroussaillage et dégagement du secteur du sanctuaire.

Nous remercions l'équipe du PCR FORTIPOLIS, tout particulièrement ses coordinateurs Philippe Gardes et Thomas Le Dreff, de la confiance qu'ils nous ont accordé en nous offrant la possibilité de diriger cette opération et pour le soutien apporté à chaque étape de sa réalisation.

Cette étude programmée a bénéficié d'une subvention de la Direction générale des affaires culturelles, institution que nous remercions. Nous remercions ici à nouveau M. Jean-Claude Rogé et la municipalité de Montsérié, pour l'aide financière apporté à cette opération en cédant gracieusement durant trois semaines le gîte communal du Mont Pelat offrant par la même à l'équipe des conditions de travail exceptionnelles.

Nos remerciements vont également au Service régional de l'Archéologie - en particulier Didier Delhoume, Anne Berdoy et Valérie Salle - pour avoir donné son accord à cette opération et avoir favorisé son organisation. De même, nous remercions le Département des Hautes-Pyrénées, en la personne de Mme Pascale Peraldi, conseillère départementale, qui s'est rendu sur le site et nous a témoigné de tout son intérêt pour ces recherches.

Il nous faut remercier encore l'équipe *Terrae* du laboratoire TRACES, le chantier de fouille de *Saint-Just* à Valcabrière dirigé par William Van Andringa (EPHE) et le Musée Archéologique Départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges pour le prêt de l'ensemble du matériel nécessaire à la fouille.

Enfin, nous remercions les habitants et les élus des villages alentours qui ont manifesté durant ces trois semaines une curiosité bienveillant à l'égard de ces recherches et ont permis d'éprouver régulièrement par leurs interrogations notre compréhension du site et des découvertes en cours.

I. Présentation de l'opération

I.1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

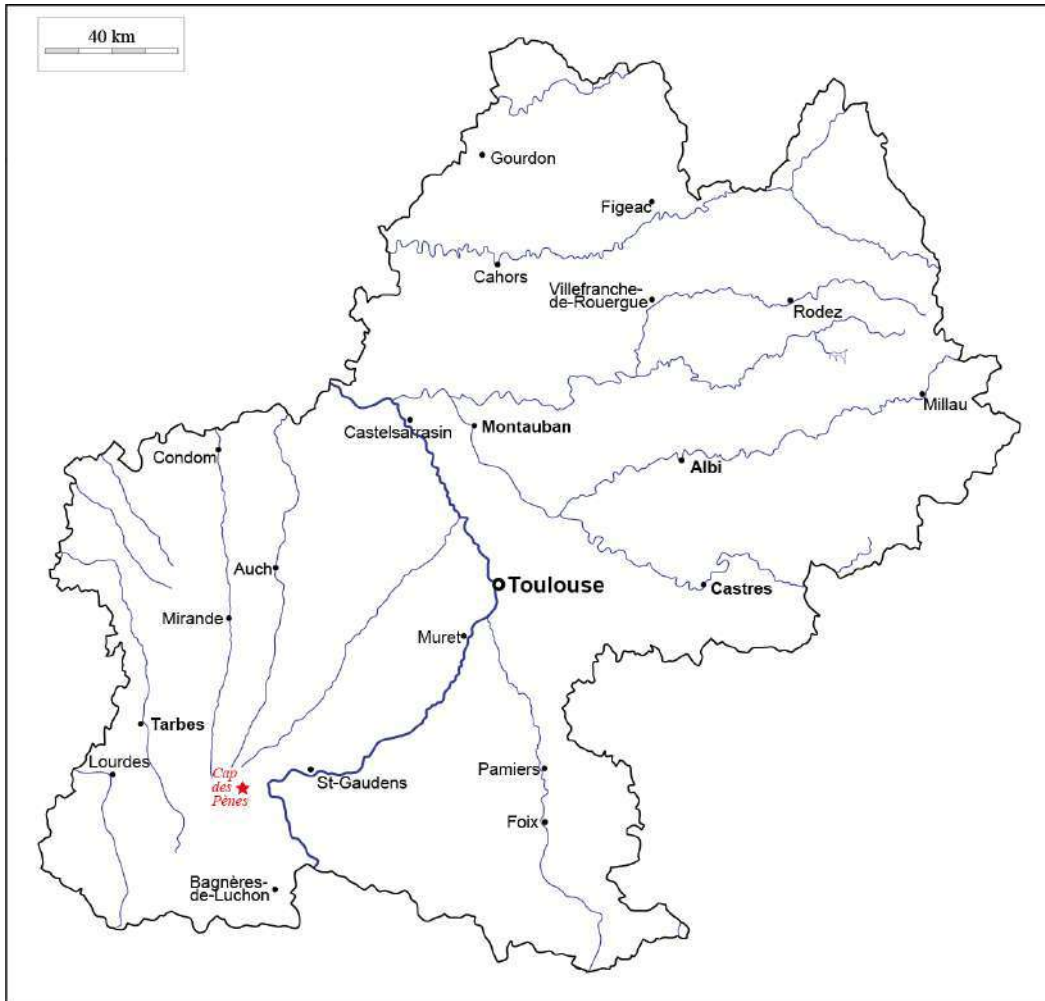


Fig. 1 : Localisation du site

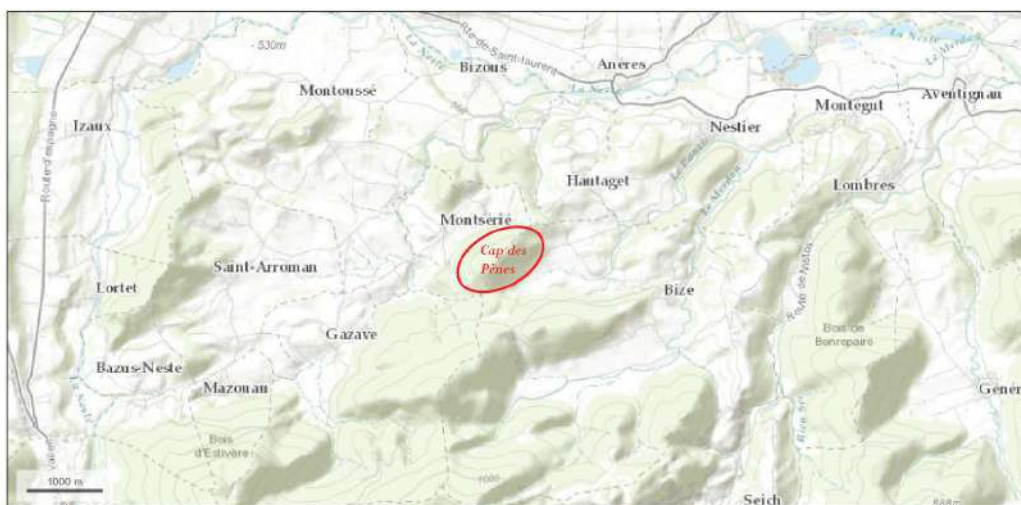


Fig. 2 : Localisation du site – 1/70000e



Fig. 3 : Carte IGN – 1/25000e



Fig. 4 : Orthophotographie – 1/25000e



Fig. 5 : Carte géologique – 1/25000e



Fig.6 : Vue de la colline du Cap des Pènes au nord-ouest depuis le château de Montoussé (photographie Cl. Venco)

À cheval sur les communes de Montsérié et de Bize dans les Hautes-Pyrénées, la colline du *Cap des Pènes* culmine à 750 m d'altitude et domine la basse vallée de la Neste qui sépare la chaîne pyrénéenne au sud du plateau de Lannemezan au nord.

Installée dans la partie garonnaise du versant nord des Pyrénées centrales et située à 10 km à l'ouest de l'agglomération antique de *Lugdunum/Convenae*, ancienne capitale de la cité des Convènes, la basse vallée de la Neste fait partie du Haut-Comminges qui constitue le véritable point névralgique du territoire convène.

Articulé autour de la Garonne et de la Neste, ce territoire se compose, au centre du petit bassin de Saint-Bertrand-de-Comminnges qui contrôle le couloir garonnais au sortir de sa section montagneuse. Ce dernier est encadré par trois plaines alluviales d'inégales importances. Au sud-est, le bassin des Frontignes, directement en aval de la confluence entre la Garonne et la Pique, est enserré par les premières montagnes. Au nord, depuis la confluence entre la Garonne et la Neste, se développe la vaste Plaine de Rivière fermée à l'est par le plateau de Saint-Gaudens et le verrou de Valentine. Et donc, à l'ouest, la basse vallée de la Neste qui est bordée au nord par le plateau de Lannemezan.

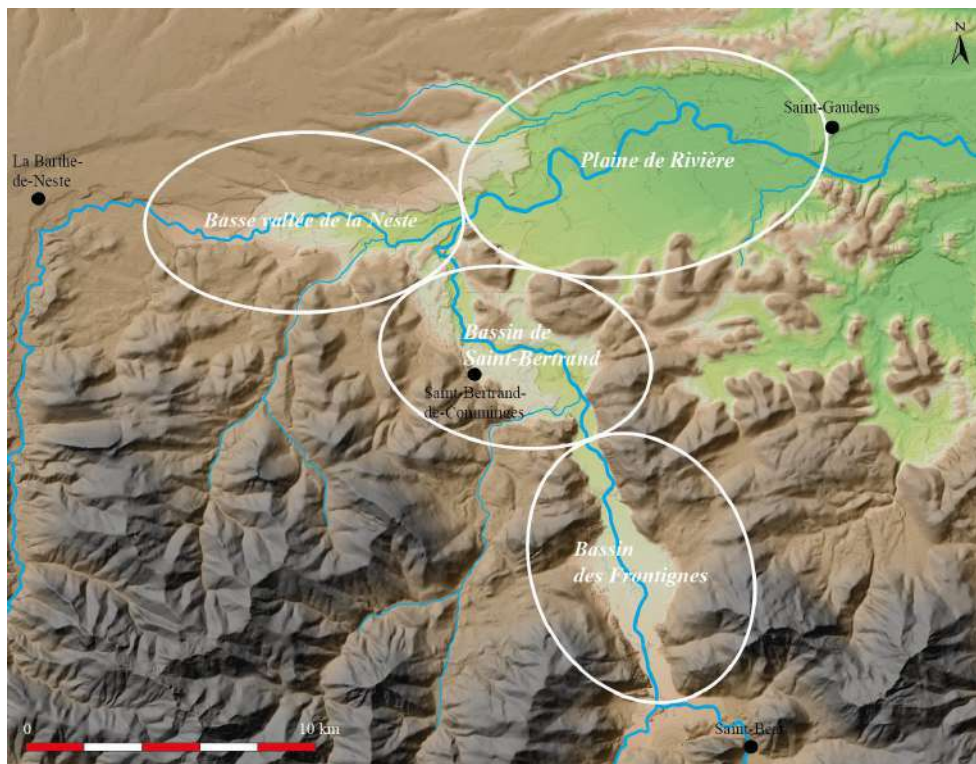


Fig. 7 : Les quatre espaces haut-commingeois

I.2. UN CONTEXTE SCIENTIFIQUE FAVORABLE

I.2.1. Une dynamique inter-régionale : le PCR FORTIPOLIS

La présente opération s'inscrit à l'origine dans le cadre des activités menées par le PCR Fortipolis consacré aux habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées, coordonné par Ph. Gardes et Th. Le Dreff (TRACES), et qui regroupe de nombreux recherches des universités de Bordeaux (Ausonius), Pau (ITEM) et Toulouse (TRACES). En effet, cette recherche collective engagée depuis 2016 à l'échelle du sud-ouest et qui a porté scientifiquement et financièrement l'opération de sondages du *Cap des Pènes*, propose par la création d'une base de donnée et d'un SIG destinés à recenser l'ensemble des sites de la zone d'étude, par la vérification systématique de chaque site par des prospections et donc par la réalisation de sondages programmés sur un panel de sites, une réflexion sur le statut territoriale et l'environnement de ces habitats fortifiés au cours du temps. S'agit-il de centres politiques ? Appartiennent-ils à un réseau de sites hiérarchisés ou complémentaires ? Quelles fonctions économiques assurent-ils ? Quelle est la place occupée par la fonction militaire/défensive de ces sites ? La typologie architecturale des fortifications s'accorde-t-elle avec la fonction des sites ? Quelle est leur durée et leur rythme d'occupation ?...

En 2018, la base de donnée étant en voie d'achèvement, les efforts se sont donc tournés vers les opérations de sondages qui permettent de collecter des éléments de datation et de mieux connaître les systèmes défensifs et la nature des occupations. Cette année, en plus de la présente campagne du *Cap des Pènes* à Bize/Montsérié (65), une autre opération de sondage a été réalisée en juillet par l'équipe du PCR Fortipolis au *Castet Crabé* à Lagarde (65) sous la direction de Ph. Gardes. Trois nouveaux sondages sont

prévus pour l'année 2019 dans d'autres secteurs de la zone d'étude afin de poursuivre les investigations et une première synthèse d'étape sera présentée en mai 2019 au colloque de l'AFEAF consacré justement aux espaces fortifiés de l'Âge du Fer en Europe.

1.2.2. Une dynamique de recherche locale sur le Haut-Comminges protohistorique

Au niveau local, si le Haut-Comminges a suscité depuis plus d'un siècle l'intérêt des chercheurs de tous horizons, celles-ci se sont jusqu'alors concentrées sur la période romaine et tout particulièrement sur l'agglomération de *Lugdunum/Convenae*. Concernant la période précédant l'occupation romaine, à l'exception de la nécropole du 1er âge du fer du *Lucet* à Bordes-de-Rivière fouillée en 1878 par J. Sacaze, E. Cartailhac et H. Martin, des découvertes « fortuites » sur l'*oppidum* du *Cap des Pènes* à Montsérié, et d'une occupation Bronze Moyen/Bronze Final documentée à *La Grange* à Villeneuve-de-Rivière en 1994 lors de fouilles de sauvetage liées aux travaux de l'autoroute A64, le tableau pour le premier millénaire avant notre ère s'avère presque vierge.

Depuis 2016, les recherches engagées sur le Haut-Comminges dans le cadre du doctorat de Clément Venco¹ consacré aux *Dynamiques territoriales et peuplement en Haut-Comminges de la Protohistoire à la fin du Moyen Âge* ont permis de renouveler le paysage archéologique du cœur du territoire de la cité des Convènes, et tout particulière pour le dernier millénaire avant notre ère.

Ancrées dans une démarche diachronique et multi-scalaire, ces recherches ont nécessité plusieurs types d'intervention sur le terrain : prospections pédestres en labours et en forêt, prospections géophysiques, sondages,... Entre juin 2016 et mai 2018, 15 semaines de prospections pédestres ont été réalisées tant dans les plaines alluviales que sur les collines boisées avec des équipes de 10 à 15 étudiants provenant d'une dizaines d'universités françaises et espagnoles. En septembre 2017 et juillet 2018, deux opérations de sondages programmés de 3 semaines ont été effectuées sur des sites de hauteur inédits et sans datation afin de les caractériser et d'en préciser la chronologie.

Plus encore que pour les périodes romaine et médiévale, ces investigations ont livré quantité de sites attribuables à une période allant de la Transition Âge du Bronze/Âge du Fer jusqu'à la toute fin du Second Âge du Fer. En outre, les deux premiers sites de hauteur testés à l'« aveugle » par des sondages se sont trouvés être à l'origine des habitats fortifiés protohistoriques. Dès lors, une première esquisse de l'organisation du territoire convène avant la domination romaine semble pouvoir se dessiner.

Dans les plaines alluviales, pour le début de la période considérée, les bords des premières terrasses de la Garonne semblent abriter des ensembles de petits sites répartis de manière assez lâche sur plusieurs hectares. Ces habitats dispersés mais relativement denses, dont il est difficile de percevoir la persistance dans le temps, occupent cependant des terroirs cohérents et semblent s'organiser autour d'éléments structurants qu'ils soient naturels (promontoires, méandres, petits affluents,...) ou anthropiques (nécropole).

A l'autre bout de la période, les premières traces d'occupation attribuables à la période romaine, qu'il s'agisse de petites unités agricoles ou d'établissements plus importants, présentent le plus souvent dans la

¹ Sous la direction de Florent Hautefeuille (Université Toulouse Jean Jaurès) et Ted L. Gragson (University of Georgia).

zone un site de la fin du second âge du fer ou au minimum un bruit de fond protohistorique trahissant la présence de structures antérieures aux installations romaines et traduisant l'ancienneté de la conquête des espaces agraires pour ces régions pourtant encore aujourd'hui fortement marquées par un pastoralisme de basse altitude.

Les recherches engagées dans les collines escarpées et boisées surplombant la plaine de la Garonne ont également révélé l'existence de plusieurs sites pour cette période dont la vocation structurante pour à l'échelle du territoire fait peu de doute. En Plaine de Rivière, le site du *Houcheton* (6 ha) à Ardiège/Labarthe-Rivière (31), où ont été récoltés plusieurs centaines de fragments de céramiques, est occupé au moins depuis le IX^e siècle avant J.-C. et jusqu'à la conquête romaine. Malgré la végétation basse recouvrant la surface, de nombreuses anomalies topographiques sont visibles, notamment des talus et quelques murs en pierre sèche. Après son abandon, un sanctuaire gallo-romain est installé dans l'enceinte du site, puis postérieurement, la colline est partiellement réoccupée par un village castral abandonné à la fin du Moyen Âge. A quelques kilomètres à l'est de ce dernier, sur le sommet de la colline du *Bout-du-Puy* à Valentine (31), un petit habitat fortifié (1 ha) des II^e/I^{er} s. av. J.-C. a été documenté lors d'une campagne de sondages menée en septembre 2017. Ce dernier présente deux plate-formes aménagées bordées par des talus et des murs en pierre sèche et dominées par un bâtiment quadrangulaire installé sur une butte artificielle.

Dans le bassin des Frontignes, des prospections anciennes avaient mentionné un site au *Castera* (1 ha) à Bagiry (31). Tantôt attribué au Second Âge du Fer, tantôt à la période médiévale, ce site s'est avéré être un habitat du haut Moyen Âge composé d'une quinzaine de terrasses pour partie naturelles. Le site semble abandonné vers la Transition Âge du Bronze/Âge du Fer. Au sud, au sommet d'un vaste éperon formant un verrou à l'entrée du bassin de Marignac, les sondages réalisés en juillet 2018 au *Mail de Castech* à Esténois (31) ont mis au jour une importante fortification associée à un habitat (6 ha) datée du Second Âge du Fer et présentant un système défensif complexe. Postérieurement, le site est partiellement remis en fortification durant l'Antiquité tardive.

Dans la Basse vallée de la Neste, le site du *Cap des Pènes* dont il est question ici se développe sur une emprise d'au moins 6 ha et semble posséder des caractéristiques très similaires à celles de ses voisins. Ainsi, chacun de ces territoires semble-t-il contrôlé par un habitat fortifié de plusieurs hectares, parfois associé à des sites relais. Ces sites, dont la chronologie, l'étendue et la caractérisation doivent encore être affinées, jouaient sans conteste un rôle structurant à l'échelle locale – et peut être au-delà.

Concernant l'agglomération de *Lugdunum/Convenae*, plusieurs indices recueillis lors des prospections pédestres – murs, talus, anomalies topographiques -, à la lecture des sources planimétriques, mais également de manière indirecte lors des sondages programmés réalisés en 2016 et 2017 sous la direction de W. Van Andringa autour du site d'Herrane, laissent très fortement à penser qu'un important site (env. 10 ha) antérieur et/ou contemporain à l'agglomération de plaine précédant *Lugdunum* se trouvait au sommet du *Mont Arès* situé à l'est du promontoire portant la cité médiévale de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Par conséquent, si ces nouvelles données ouvrent des perspectives quant à la compréhension de l'organisation de ces territoires durant le dernier millénaire avant notre ère, elles nécessitent aussi

l'élaboration d'une recherche complémentaire centrée sur le période – dynamiques des habitats fortifiés, réseaux de peuplement, structuration politique du territoire, genèse des terroirs,... – et invitent donc à pousser plus avant les études déjà engagées sur les différents sites et à compléter certaines zones d'ombres. En ce sens, une demande de Prospection Thématique vient d'être déposée pour l'année 2019.



Fig. 8 : Les habitats fortifiés protohistoriques en Haut-Comminges

Les objectifs de cette opération de sondages archéologiques programmés sur le site du *Cap des Pènes* sont par conséquent multiscalaires. À l'échelle du site, caractériser, dater et dresser un relevé topographique des principales structures visibles. Remettre en contexte les découvertes anciennes et comparer les résultats des sondages avec le mobilier récolté lors des prospections pédestres récentes. Proposer un premier diagnostic archéologique pour ce site emblématique des Hautes-Pyrénées pouvant servir de base de travail à des recherches futures plus poussées.

À l'échelle du territoire, comparer ce dernier avec les sites voisins du *Houcheton* (Ardèche/Labarthe-Rivière), prospecté de 2016 à 2018, et du *Mail de Castech* (Estenos), sondé en juillet 2018, qui encadrent l'agglomération de *Lugdunum/Convenae*. Compéter l'étude sur la structuration du territoire de la cité des Convènes avant la domination romaine engagé dans le cadre de la thèse préparée par Cl. Venco. Poursuivre la constitution et l'étude d'un révérenciel de mobilier céramique protohistorique en contexte pour le piémont commingeois.

À l'échelle régionale, apporter un contexte stratigraphique supplémentaire sur un site emblématique des Pyrénées Centrales et comparer les résultats du site du *Cap des Pènes* avec ceux des autres sondages réalisés d'ici la fin 2019 dans le cadre du PCR Fortipolis.

I.3. HISTORIQUE DES RECHERCHES SUR LE SITE

Si la colline du *Cap des Pènes* est connue depuis très longtemps des habitats des alentours pour receler des vestiges anciens, c'est dans le courant du XIX^e siècle que les premières découvertes furent signalées au Mont Martau, dans la partie nord/est en contrebas du plateau.

Entre 1839-1841, D.-J.-L. Rumeau, receveur d'enregistrement dans le canton de Nestier, mène plusieurs campagnes de fouilles en suivant les indications fournies par les villageois sur ce qui est alors identifié comme un sanctuaire gallo-romain. La découverte est signalée à Alexandre Dumège, membre de l'Académie des Sciences de Toulouse. Celles-ci s'avèrent fructueuses puisqu'une centaine d'autels votifs, dont certains dédiés au dieu indigène Erge ou à Mars, ainsi que les fondations d'un bâtiment rectangulaire y auraient été mises au jour. En l'absence de rapports, la localisation exacte des vestiges et surtout l'ampleur réelle du mobilier sorti de terre restent difficile à évaluer d'autant que les auteurs postérieurs ne s'accordent pas sur ce point. Selon les sources, parmi le mobilier recueilli figuraient 200 « médailles romaines », des objets en terre cuite (une figurine de coq, trois vases lacrymatoires, un pied d'amphore, des fragments de *tegulae*), des objets en bronze (des fibules, un petit sanglier, un stylet pour écrire sur la cire et le célèbre masque en tôle), ainsi que des objets en fer (une bague, une pointe de flèche, une pointe de lance, un couteau à large lame et un clou de charpente).

A la mort de Rumeau en 1868, sa collection est vendue aux enchères. Si une grande partie passe au musée de Tarbes, ou, dans une moindre mesure, aux musées Saint-Raymond de Toulouse et de Salies de Bagnères-de-Bigorre, d'autres pièces furent confiées à des collectionneurs ou des antiquaires et sont aujourd'hui perdues.

Si le sanctuaire semble alors tomber dans l'oubli, d'autres vestiges sont découverts sur la colline du *Cap des Pènes* dans la seconde moitié du XIX^e siècle. En 1872, E. Cartailhac y signale des dolmens et des monuments mégalithiques mais également des levées de terre. En 1874, B. Barifousse indique la présence « *d'un camp retranché qui domine le mont : des tumuli, des cavernes funéraires, des habitations primitives, des squelettes mes et d'animaux de toutes formes ; de la vaisselle, des éclats de silex, etc. Un matériel qui s'échelonne du début du néolithique à la fin de l'âge du Fer.* »

La première étude des autels votifs est à mettre au crédit de J. Sacaze qui en publiera un inventaire en 1892 dans *Inscriptions antiques des Pyrénées*. Durant près d'un siècle, ceux-ci donneront lieu à plusieurs articles au grès des nouvelles découvertes. Un second inventaire des autels votifs est réalisé en 1964 par J.-F. Soulet. Viennent en suite le catalogue d'exposition présenté par R. Sablayrolles et J.-L. Schenck-David en 1990, et plus récemment d'étude de J. Gorrochategui en 2010.

Concernant le site en lui-même, il faut attendre les années 1960 pour que les recherches de terrain reprennent. En 1962-1963, R. Coquerel retrouve le sanctuaire fouillé par Rumeau. Puis en 1977, toujours à l'emplacement des fouilles anciennes, Georges Fouet aurait effectué un sondage ayant permis de recueillir 3 tesselles de mosaïques blanches.

Durant les années 1980 et 1990, le site a livré plusieurs lots de mobilier métallique provenant de découvertes fortuites, ou plus vraisemblablement de prospections au détecteur à métaux, voir de sondages clandestins. Il faut ajouter à cela les découvertes faites au fil du temps par les habitants de Montsérié et des environs, exploitants forestiers ou simples promeneurs, donc une bonne partie est conservée au petit musée communal et à la mairie. Malheureusement, les pièces les plus remarquables, notamment les monnaies et le petit mobilier en bronze, ont été prêtées à R. Vié il y a plus de 20 ans pour étude et publication et ne sont pas visible aujourd'hui.

Finalement, en dépit de l'intérêt suscité par ce site, ce dernier reste très largement méconnu. La chronologie est mal assurée et l'emprise reste à définir. En réalité, il n'existe aucune documentation scientifique de toutes ces investigations et le mobilier qui en est issue, pour une bonne partie perdu ou dispersé chez des particuliers, n'est pas en stratigraphie et n'a pas pu à ce jour donner lieu à une étude convenable. Du reste, seul le secteur dit du mont Martau avec le sanctuaire gallo-romain a retenu l'attention des érudits et des chercheurs durant les deux derniers siècles.

Le premier essai d'inventaire de l'ensemble des vestiges visibles sur la colline du *Cap des Pènes* a été réalisé au début des années 2000 par J. Mahoudeau dans le cadre d'un doctorat consacré à la médiation numérique du patrimoine. Cependant, l'absence de classement et de géolocalisation des vestiges rend difficilement exploitable ces données.

En 2016 et 2017, la colline du *Cap des Pènes* a fait l'objet de plusieurs campagnes de prospections pédestres par Cl. Venco dans le cadre d'un doctorat d'archéologie consacré à l'évolution du territoire de la cité des Convènes sur la longue durée. Ces recherches ont permis de récolter et de géolocaliser en plusieurs endroits d'importants lots de céramiques. De plus, un plan schématique des structures visibles avec l'emplacement des ramassages a pu être dressé au GPS permettant d'offrir une première vue d'ensemble des vestiges et d'envisager à présent une stratégie globale d'intervention sur le site.

I.4. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

I.4.1. État des lieux

En l'état initial des connaissances, le site semblait s'étaler sur plusieurs périodes. Sur l'ensemble du plateau situé au sommet de la colline du *Cap des Pènes* se développe une occupation protohistorique attribuable essentiellement au Second Âge du Fer (secteurs 1, 2 et 3). Si quelques indices d'occupations antérieures – néolithique, Âge du Bronze, Premier Âge du Fer – transparaissent çà et là dans la bibliographie, leur localisation demeure incertaine et les datations sont à confirmer. A l'extrémité nord/est, en contrebas du plateau, le sanctuaire est datable sans plus de précision de la période gallo-romaine (secteur 4). Cependant, il n'était pas à exclure que ce dernier se soit installé sur des structures antérieures. Bien que la tradition orale fasse mention d'une ancienne chapelle sur la colline, il n'en reste aucune trace ni sur le terrain, ni dans les sources modernes (compoix, cadastres...) et les prospections n'ont jusqu'à présent pas noté d'occupation pour la période médiévale. Les vestiges connus à ce jour peuvent être répartis en quatre secteurs distincts.

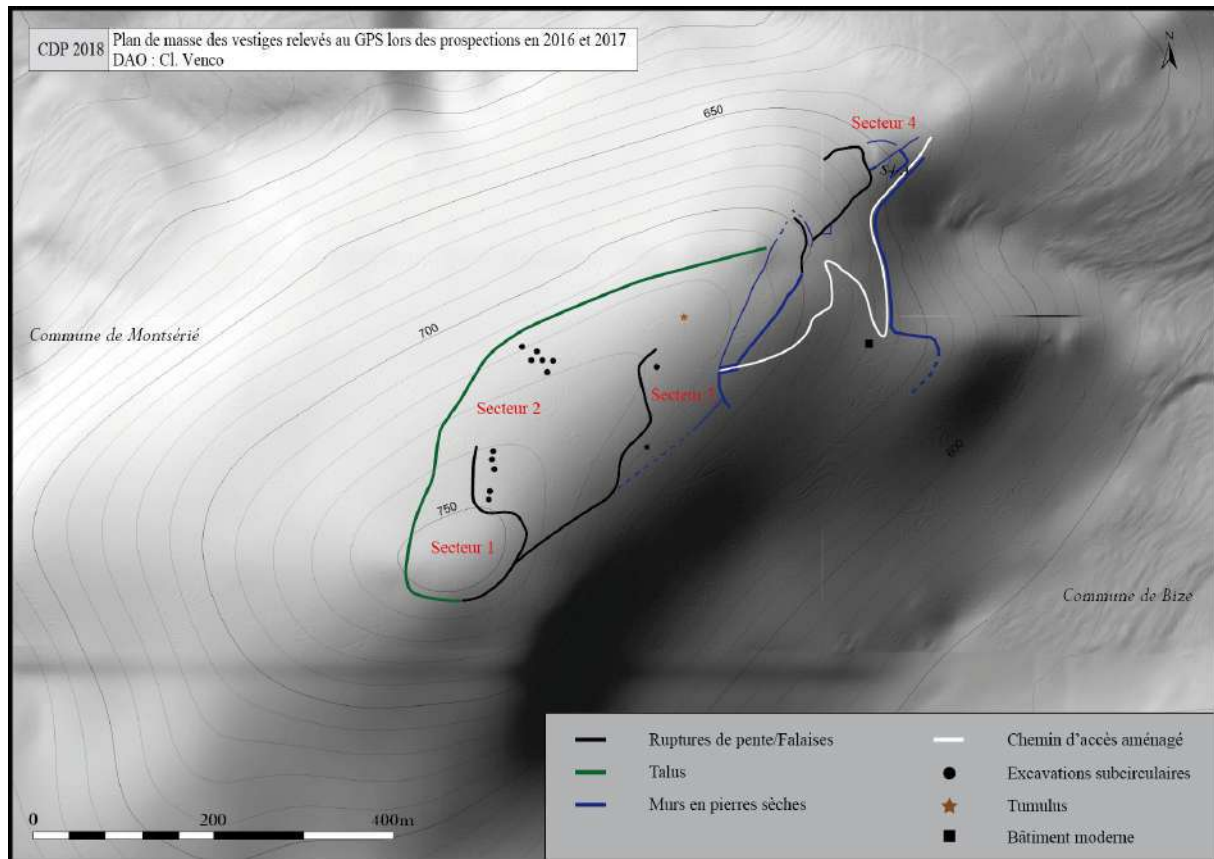


Fig. 9 : Plan de masse des vestiges (Relevés GSP 2016/2017 – Cl. Venco)

Secteur 1 : Une plate-forme sommitale

=> Une plate-forme d'environ 1,6 ha est bordée dans sa partie ouest par une levée artificielle formant par endroit un talus de presque 2 m de hauteur. Dans sa partie est, elle est limitée par une forte rupture de pente faisant office de défense naturelle. Les prospections pédestres de part et d'autre de la levée et dans la partie centrale de l'enceinte ont livré du mobilier céramique protohistorique en quantité ainsi que des fragments d'amphore italique.

Secteur 2 : Des îlots marqués par des excavations subcirculaires

=> Le vaste plateau d'environ 6 ha est occupé par des îlots protégés par des affleurement rocheux et comprenant des excavations subcirculaires de plusieurs mètres de diamètre et presque 1 m de profondeur. Les prospections pédestres menées aux abords de ces structures ont livré du mobilier céramique protohistorique en quantité. A l'extrémité est, un promontoire est dominé par un tertre composé de blocs donné pour être un tumulus.

Secteur 3 : Un système de murs en pierres sèches à vocation défensive

=> L'extrémité est du plateau est marquée par la présence de plusieurs murs en pierres sèches dont certains retenant des terrasses qui se développent dans la pente en surplomb du chemin d'accès à l'enceinte. Vraisemblablement destiné à fermer le plateau, ce réseau de murs semble mener vers une entrée en chicane

située en bordure sud-est du plateau. A l'intérieur de l'enceinte, deux autres structures excavés sont visibles. Les abords présentent également du mobilier protohistorique en quantité.

Secteur 4 : Le sanctuaire dit du *mont Martau*.

=> Vers le nord-est, au pied de la colline, plusieurs murs de terrasse en pierres sèches conservés sur 2 à 3 mètres de hauteur forment deux plate-formes - une grand et une petite - surplombant l'entrée du site. Un imposant mur toujours en pierre sèche sépare les deux espaces. Sur la plate-forme principale, les traces d'anciens sondages, notamment les tas de déblais, sont encore visibles sous la végétation. L'historiographie fait de ce complexe le sanctuaire gallo-romain d'où proviendraient les autels votifs et l'essentiel du mobilier découverts depuis le XIXe siècle.

I.4.2. Stratégie et mise en œuvre de l'opération

L'opération s'est déroulée sur trois semaines du 15 octobre au 02 novembre 2018 avec une équipe de 10 à 15 étudiants en archéologie, de la Licence 1 jusqu'au Master, provenant de 5 universités françaises – Toulouse, Bordeaux, Lille, Dijon et Paris – et 2 universités étrangères – Bruxelles et Coïmbra. Les sondages ont été réalisés par des équipes de 2 à 3 personnes et rebouchés en fin de fouille.

La méthode utilisée pour évaluer le site du *Cap des Pènes* est identique à celle mise en œuvre en septembre 2017 sur le site du *Bout-du-Puy* à Valentine (31) et en juillet 2018 sur celui du *Mail de Castech* à Esténos (31). En tenant compte des connaissances anciennes, de l'organisation des vestiges visibles et des concentrations de mobilier récolté lors des prospections, 7 sondages manuels – 4 sur le plateau du *Cap des Pènes* et 3 sur les plate-formes du sanctuaire – ont été implantés en des endroits stratégiques de chaque secteur afin de documenter les principales structures et de tester la présence et l'état de conservation des potentiels niveaux d'occupations associés.

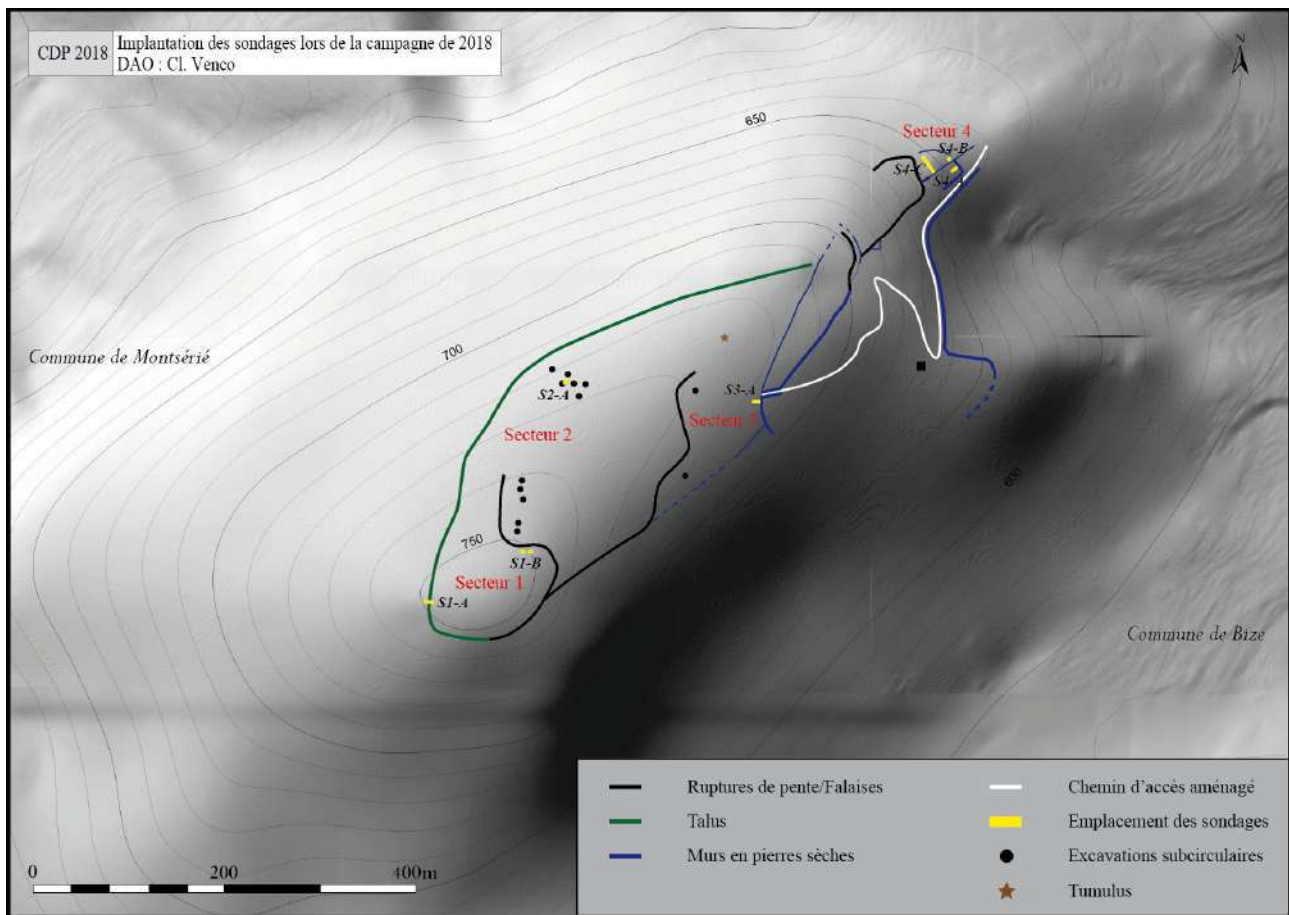


Fig. 10 : Implantation des sondages en 2018

Dans le secteur 1, le sondage S1-A destiné à documenter le talus artificiel en le prenant en écharpe a été ouvert lors dès la première semaine de l'opération et s'est terminé au début de la seconde. Une tranchée de 1,20 m de large pour une longueur de 7 m a d'abord été implantée afin d'observer la totalité de l'emprise de l'ouvrage après décapage des niveaux supérieurs. Ensuite, un sondage réduit sur une longueur de 3 m a permis d'atteindre le rocher à 1,25 m de profondeur.

Toujours dans le secteur 1, le sondage S1-B destiné à tester la présence et l'état de conservation d'un potentiel espace d'habitat sur la plate-forme sommitale à l'endroit où les prospections avaient livré du mobilier protohistorique a été fouillé durant le première semaine de l'opération. Une tranchée de 1,20 sur une longueur de 3m, mais testée sur seulement 1 m, a été implantée dans la zone la moins érodée. Le rocher ayant été atteint des 0,40 m de profondeur, une nouvelle tentative a été opérée 10 m plus loin vers l'ouest avec une nouvelle tranchée de 1,20 m de large pour 1,5 m de longueur. La stratigraphie étant similaire à la première tranchée et le rocher atteint dès 0,45 m, les investigations n'ont pas été prolongées dans cette partie du secteur 1.

Dans le secteur 2, le sondage S2-A destiné à documenter une des excavations subcirculaires a été ouvert dès la première semaine de l'opération. Une tranchée de 1,5 m de large pour une longueur de 4 m a été implantée afin de tester à la fois l'intérieur et l'extérieur de la structure. En raison de la puissance stratigraphique de la zone et du bon état de conservation des vestiges, la fouille initialement prévue sur deux

semaines s'est prolongée jusqu'à la fin de la troisième semaine. Elle s'est arrêtée à 1,10 m de profondeur sur ce qui semblait être un niveau non anthropisé reposant sur le rocher. Par conséquent, le deuxième sondage prévu à l'origine sur une deuxième structure située dans un îlot plus au sud n'a pas été ouvert faute de temps.

Dans le secteur 3, le sondage S3-A destiné à documenter un imposant mur en pierres sèche fermant l'enceinte au nord-Es a été ouvert dès le début de la deuxième semaine de l'opération et s'est terminé au début de la troisième semaine. Une tranchée de 1,5 m de large sur 4 m de longueur a été implantée afin de tester le mur et les éventuels niveaux associés à l'ouest. Le rocher a été atteint à une profondeur de 0,40 m.

Dans le secteur 4, le sondage S4-A destiné à documenter un important mur de terrasse bordant la petite plate-forme en contrebas du sanctuaire a été fouillé durant la deuxième semaine de l'opération. Une tranchée de 1,5 m de large pour une longueur de 3 m a été implantée afin de tester le mur et les éventuels niveaux associés à l'ouest. Un gros remblai suivi déjà sur 0,80 m d'épaisseur étant encore visible à 1 m de profondeur, le sondage manuel a été stoppé. La reprise des recherches ne pouvant se faire qu'avec une solution mécanique.

Encore dans le secteur 4, le sondage S4-B destiné à documenter le mur de clôture sud du sanctuaire a été fouillé durant la troisième semaine de l'opération. Une tranchée de 1,5 m de large pour une longueur de 3 m a été implantée afin de tester le mur et les éventuels niveaux associés au nord. Le rocher a été atteint à environ 0,15 m de profondeur.

Enfin, toujours dans le secteur 4, le sondage S4-C destiné à documenter la plate-forme principale du sanctuaire et à vérifier la présence de bâtiments et/ou d'occupations associées a été ouvert au milieu de la deuxième semaine de l'opération et s'est terminé à la fin de la troisième semaine. Une tranchée de 1,5 m de large pour 20 m de longueur a été matérialisée au sol à la perpendiculaire du mur de clôture sud du sanctuaire. A l'intérieur de cet espace, en fonction de l'emplacement des souches d'arbres et des anciennes tranchées de fouilles, quatre sections de 2 m à 3 m de longueur ont fait l'objet d'une fouille, soit jusqu'au rocher, soit jusqu'à un niveau d'argile jaune non anthropisé. Par la suite, en raison de l'apparition d'un bâtiment, les sections 2 et 3 ont été jointes et deux antennes, une à l'ouest et une à l'est, respectivement de 2 et 1,5 m de longueur, ont été ouvertes afin de suivre l'emprise de ce dernier. Au maximum, la fouille s'est faite sur une profondeur de 0,70 m dans la section 4 ; sur le reste du sondage, les niveaux non anthropisés ont été atteints autour de 0,30 m de profondeur.

L'ensemble des parcelles concernées par les sondages se trouvaient sur des terrains appartenant aux communes de Bize – 0002 – et de Montsérié – 0397 et 0613. Concernant la commune de Montsérié, le cadastre disponible est inexact puisque la parcelle 0395 jusqu'alors privée vient d'être fractionnée et la nouvelle parcelle 0613 située à l'extrémité est vendue à la mairie.

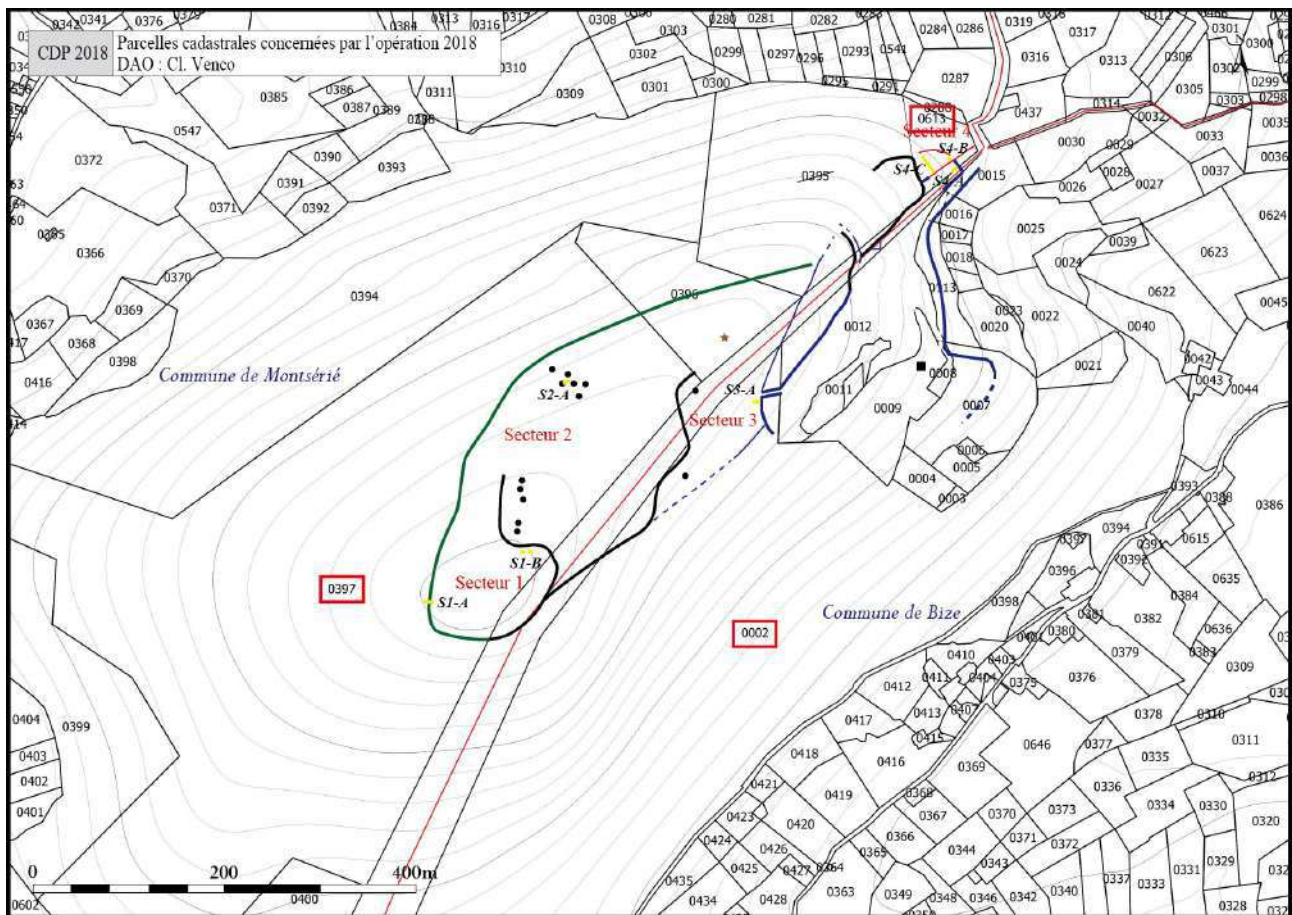


Fig. 11: Parcelles cadastrales concernées par l'opération 2018

Au cours de ces trois semaines, les sondages ont pu être présentés quasi-quotidiennement aux habitants des villages alentours et aux randonneurs arpentant en cette période de vacance le *sentier du Mont Erge* balisé par la mairie de Montsérié et faisant l'objet d'un signalement à l'office de tourisme de Saint-Laurent-de-Neste. La troisième semaine, deux visites officielles ont été organisées. La première, le lundi 29 octobre, réservée aux différentes institutions avec Mme A. Berdoy, du SRA, responsable des Hautes-Pyrénées, Mme P. Peraldi, conseillère départementale des Hautes-Pyrénées, M. F. Giustiniani, directeur des Archives départementales des Hautes-Pyrénées, et les maires de Bize et de Montsérié, Mme J. Pouy et M. Rogé.

La deuxième, le vendredi 02 novembre, à l'initiative de la Société de Études du Comminges et de son président, M. Y. Rumeau, était ouverte au grand public et a rassemblé un vingtaine de personne.



Fig. 12 : Accueil du groupe au pied du sanctuaire lors de la visite organisée par la SEC (photographie SEC)



Fig. 13 : Présentation du site devant le sondage S2-A en cours de fouille (photographie SEC)

II. L'habitat fortifié du *Cap des Pènes*

I.1. LE SONDAGE S1-A

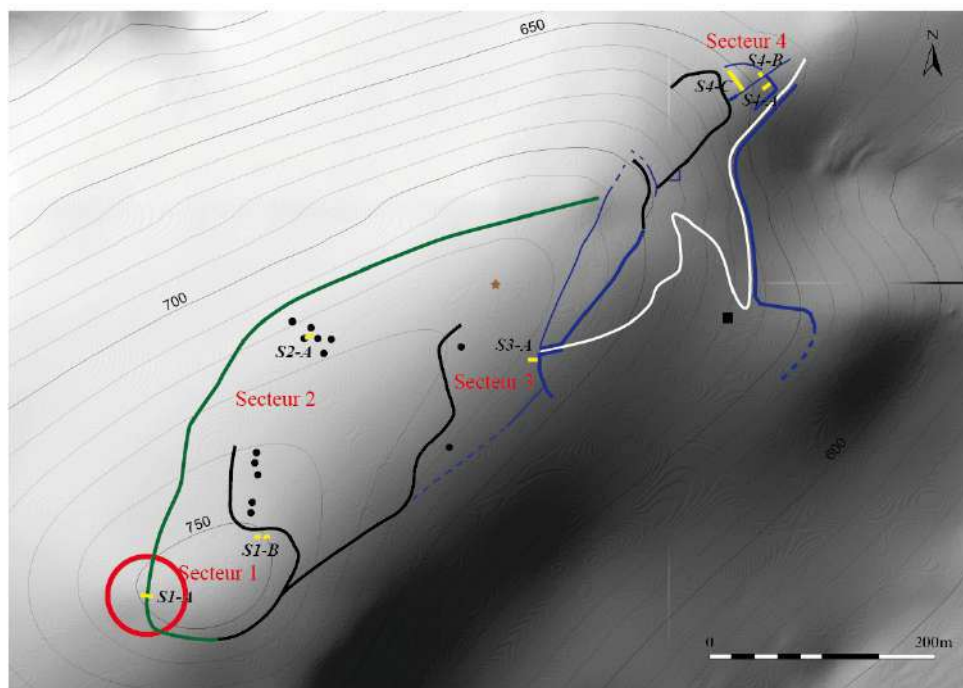


Fig. 14 : Localisation du sondage S1-A

II.1.1. Description de la séquence stratigraphique

Le substrat (US031) a été observé sur la totalité du sondage S1-A. Ce dernier est recouvert par un niveau de limon brun et de petits pierres présentant à la surfaces plusieurs fragments de céramiques écrasées pouvant s'apparenter à un niveau de circulation. D'une épaisseur max. de 0,30 m, il précède la mise en place du talus 100.

C'est depuis ce niveau qu'est installé le talus 100. Il est constitué de deux remblais constructifs (US019 et US029) composés de pierres calcaire de différents modules triées mais non organisées associées à des matrices de limon meuble en partie basse et plus compactes vers la surface. La construction en elle-même mesure 0,70 m de hauteur pour un dénivelé absolu depuis l'extérieur de l'enceinte de 2,50 m. Son amplitude totale est d'environ 12 m. Il était sans doute destiné à supporter une palissade en bois bien qu'aucun élément n'ai pu être observé dans le sondage.



Fig. 15 : US031



Fig. 16 : US030

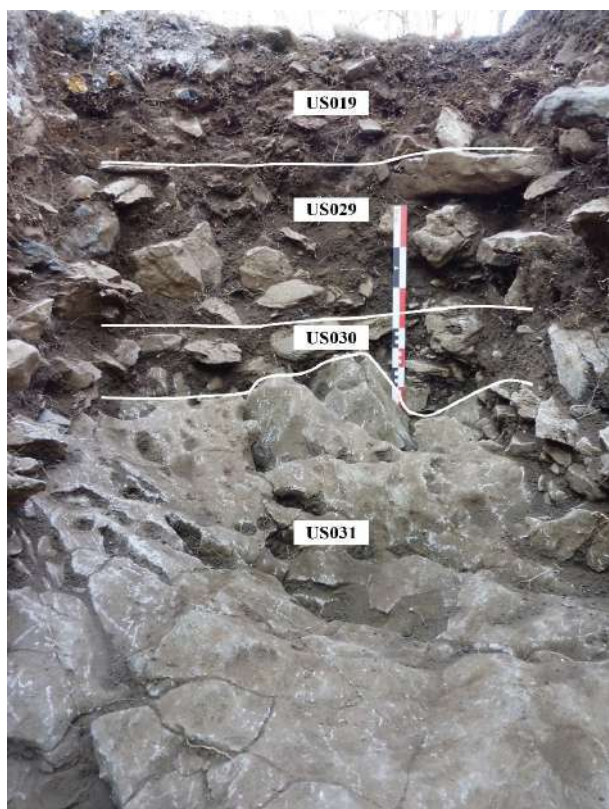


Fig. 17: Stratigraphie berme ouest



Fig. 18 : US029



Fig. 19 : US019 depuis l'est



Fig. 20 : US019 depuis l'ouest

Dans la partie est du sondage S1-A apparaît un lambeau de couche (US018) d'environ 0,10 m d'épaisseur reposant que le talus 100. Il s'agit peut être d'un niveau d'occupation contemporain ou directement postérieur à la structure.

Par la suite, l'ensemble du sondage S1-A est scellé par un niveau de limon brun homogène (US017) fréquemment perturbé par les racines (buis et chênes). Il est recouvert par la couche de surface actuelle (US016) composée de feuilles et d'humus.

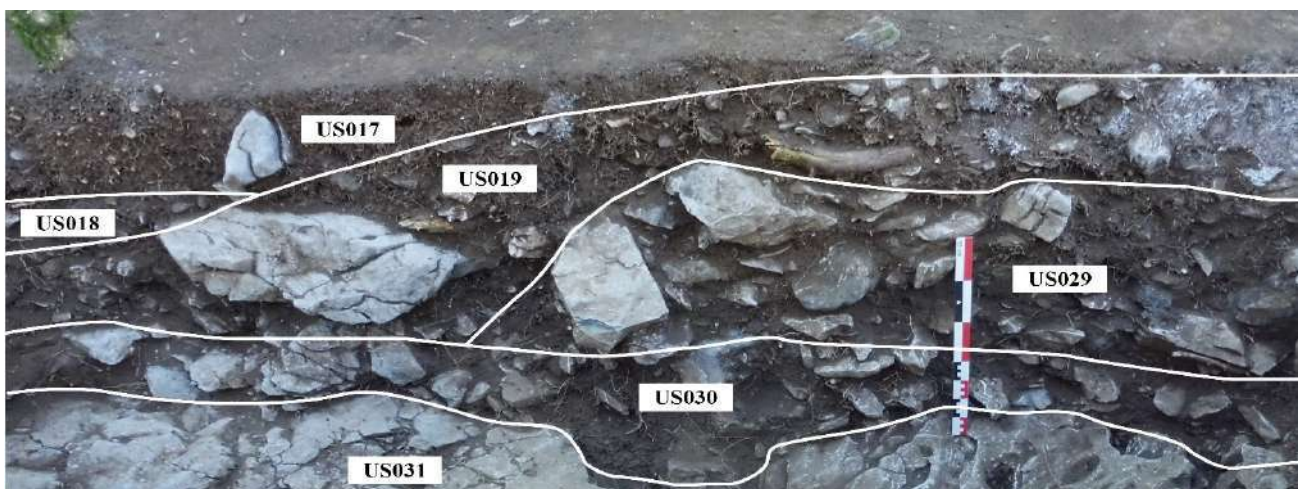


Fig. 21 : Stratigraphie berme sud



Fig. 22 : Vue du sondage S1-A avant fouille

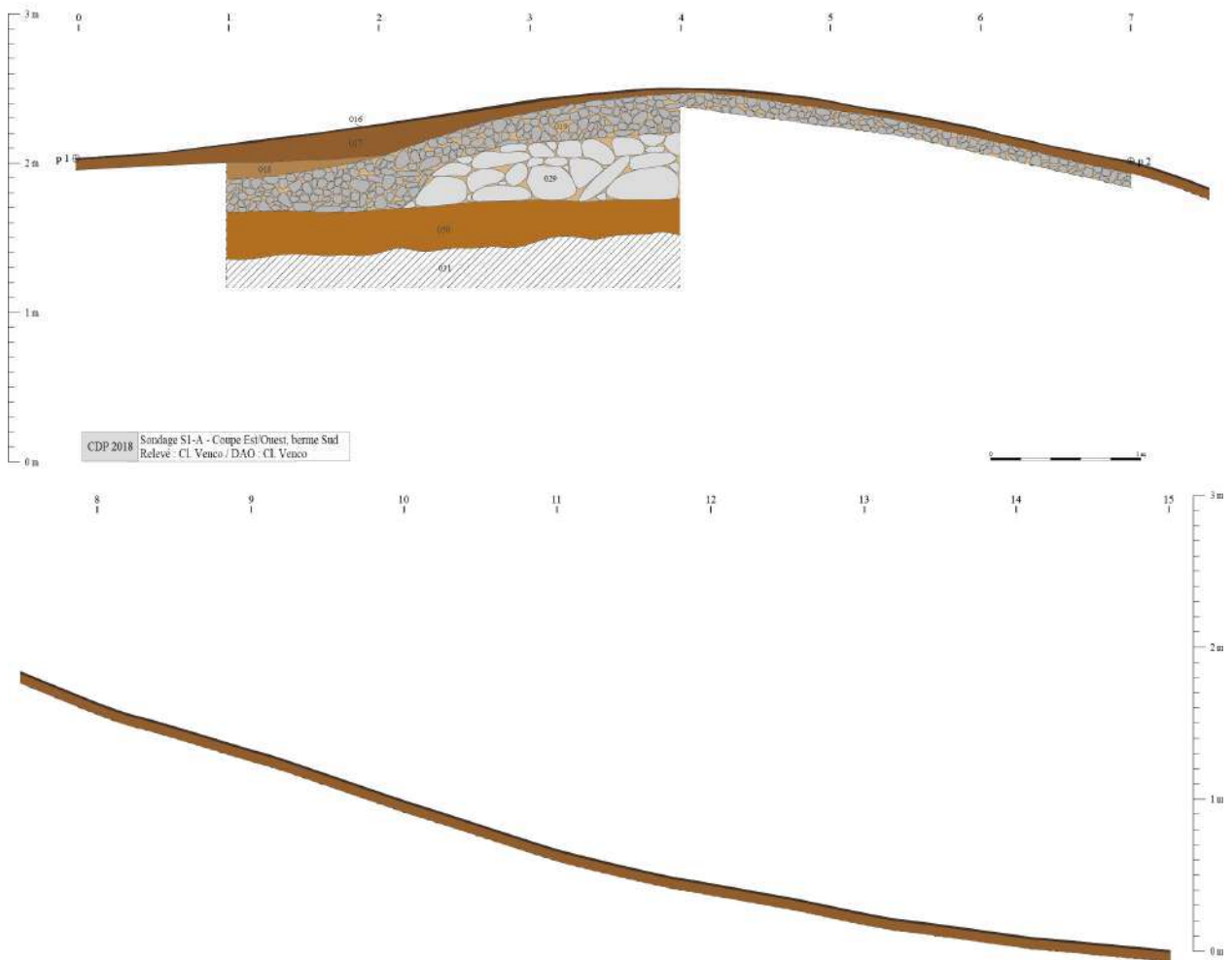


Fig. 23 : Sondage S1-A - Grande coupe est/ouest, berme sud

II.1.2. Proposition de phasage

Phase 0: Phénomènes géologiques

Cette phase est documentée par la présence du rocher (US031) sur la totalité du sondage S1-A.

Phase 1 : Une occupation ancienne (Bronze Final - Premier âge du fer ?)

Cette phase est caractérisée par le niveau d'occupation US030 qui se développe directement sur le rocher sur une épaisseur d'environ 0,30 m sur la totalité du sondage S1-A. La présence de mobilier céramique écrasé sur le dessus suggère l'existence d'un niveau de circulation en surface de ce dernier. Ce niveau semble appartenir au Bronze Final / Premier âge du Fer.

Phase 2 : Construction d'un important talus défensif (Second âge du fer ?)

Cette phase voit l'installation d'un talus défensif (TAL100) ayant vocation à barrer l'accès côté ouest au plateau sommital de la colline du *Cap des Pènes*. Bâti à l'aide de deux remblais constructifs en pierres calcaires - US019 et US029 -, il mesure environ 12 m de large pour un dénivelé absolu du 2,5 m, et devait à l'origine être surmonté d'une palissade en bois. Hormis le lambeau de couche (US018), les niveaux d'occupation à l'intérieur de l'enceinte fonctionnant avec la structure se semblent pas conservés dans le secteur 1 en raison notamment d'une forte érosion due à la pente. En dehors du sondage S1-A, le talus TAL100 est encore visible sur plusieurs centaines de mètres depuis le sud-ouest jusqu'au nord. A son extrémité sud, il est prolongé par une importante rupture de pente se transformant rapidement en falaise venant ainsi fermer l'enceinte dans son quart sud-est. Au nord, le talus est arrêté net en bordure du plateau par la présence d'un des murs en pierre sèche appartenant au système défensif monumentalité qui se développe dans les pentes du quart nord-ouest dans le secteur 3. Ces remblais pourraient avoir été mis en œuvre au Second âge du Fer.

Notons qu'il est tout à fait possible que les phases 1 et 2 soient en réalité une seule et même occupation où le niveau US030 serait alors une étape préparatoire à l'installation du talus (TAL100).

En l'absence d'indice chronologique plus précis, il est en l'état actuel des connaissances difficile de trancher.

Phase 3 : Abandon du site et sédimentations postérieures

Cette dernière phase est marquée par la constitution du niveau de scellement (US017) qui recouvre l'ensemble du sondage S1-A, puis la présence en surface de la couche d'humus et de feuille (US016).

II.1.3. Diagramme stratigraphique

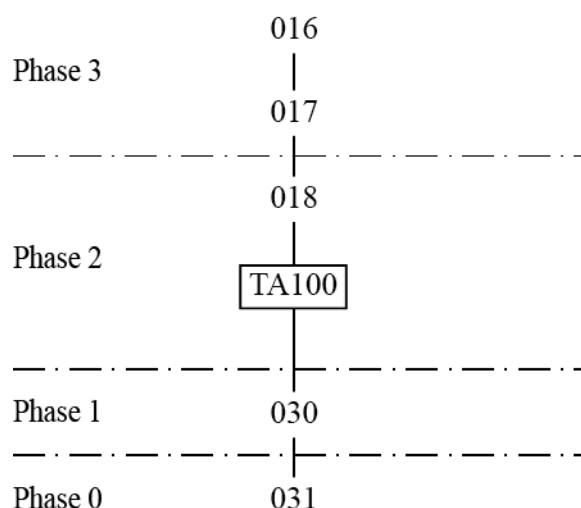


Fig. 24 : Diagramme stratigraphique du sondage S1-A

II.1.4. Inventaire des Faits et des US

| CDP-18 – Sondage S1-A – Inventaire des Faits | | | |
|--|---------|--------------|---|
| Fait | Sondage | Liste des US | Description sommaire |
| TA100 | S1-A | US019, US029 | Talus à vocation défensive visible partiellement dans le sondage S1-A. Il est constitué de deux remblais constructifs - US019 et US029 - composés de pierres calcaires triées de différents modules. La construction en elle-même mesure 0,70 m de hauteur pour un dénivelé absolu depuis l'extérieur de l'enceinte de 2,50 m. Son amplitude totale est d'environ 12 m. Il était sans doute destiné à supporter une palissade en bois bien qu'aucun élément s'y rapportant n'ait pu être observé dans le sondage. |

| CDP-18 – Sondage S1-A – Inventaire des US | | | |
|---|---------|-------|---|
| US | Sondage | Fait | Description |
| 016 | S1-A | - | Couche composée de feuilles et humus recouvrant l'ensemble du sondage S1-A. D'une épaisseur max. de 0,02 m, elle repose sur l'US017. |
| 017 | S1-A | - | Niveau de limon scellant l'ensemble du sondage S1-A. D'une épaisseur de 0,04 m au sommet du talus 100 et d'environ 0,20 m vers le sud au pied de ce dernier, il est fréquemment perturbé par la présence des racines (buis et chênes). |
| 018 | S1-A | - | Lambeau d'un possible niveau d'occupation situé à l'extrémité sud du sondage S1-A. Installée sur la surface du talus 100, directement sur l'US019, il se compose d'un limon brun associé à quelques pierres calcaires. Visible sur environ 1 m de longueur, il mesure 0,10 m d'épaisseur max. |
| 019 | S1-A | TA100 | Niveau de pierres calcaires triées d'environ 0,10 m avec par endroit quelques éléments plus petits ou plus gros associés à une matrice de limon brun compact visible sur la totalité de l'emprise du sondage S1-A. D'une épaisseur variant de 0,15 m à 0,34 m, il est installé au sud sur le niveau d'occupation US030 et au nord sur le remblai constructif inférieur US029 du talus 100. Il s'agit du niveau supérieur de remblai constructif formant le talus 100. |
| 029 | S1-A | TA100 | Niveau de pierres calcaire moyennes à grosses allant de 0,20 m à 0,60 m avec par endroit quelques éléments plus petits associés à une matrice de limon brun très aérée visible dans la partie nord du sondage S1-A sur 1,74 m de longueur. D'une épaisseur max. de 0,42 m, il est installée sur le niveau d'occupation US030 et est recouvert par le niveau supérieur de remblai constructif US019 du talus 100. Il s'agit du remblai |

| | | | |
|-----|------|---|---|
| | | | constructif inférieur formant le talus 100. |
| 030 | S1-A | - | Niveau de limon brun et de petites pierres calcaires visible sur la totalité de sondage S1-A. D'une épaisseur max. de 0,30 m, il repose directement sur le rocher US031. En surface, il présente quelques fragments de céramique disposés à plat faisant penser à un niveau de circulation. Le talus 100 est installé depuis ce niveau. |
| 031 | S1-A | - | Rocher |

II.1.5. Inventaire du mobilier

| CDP-18 / Sondage S1-A | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------|-----------|---------|------------------|----------------|-----------|----------|----------|----------|----------|-----------|--------------------------------|-----------------------------|
| US | Famille | pâte | forme | él. représenté | NR | (NMI) | nb bord | nb fond | nb anse | NMIp | Remarques | Datation |
| US017 | IND | Type 2 | | bord ind. | 7 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | IND | Type 4 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 10 | | bord ind. | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | IND | Type 11 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 13 | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| US019 | IND | Type 4 | | panse | 7 | | | | | 1 | | |
| | CNT-PROTO | Type 7 | plat tronconique | bord ec | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | Bronze Final/1er âge du Fer |
| | IND | Type 9 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| | CT | Type 10 | | fond annulaire | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | fin âge du Fer ? |
| US029 | IND | Type 11 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 9 | | panse | 11 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 10 | | bord ind. | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | IND | Type 11 | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 13 | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| US030 | CNT-PROTO | Type 2 | plat tronconique | bord, épaule | 4 | 1 | 1 | | | 1 | | Bronze Final/1er âge du Fer |
| | IND | Type 4 | | panse | 7 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 7 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| | CNT-PROTO | Type 9 | | bord mouluré | 7 | 2 | 2 | | | 2 | 2 bords à impression sommitale | 1er âge du Fer |
| | IND | Type 10 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 11 | | fond | 2 | 1 | | 1 | | 1 | | |
| IND | Type 13 | | panse | 1 | | | | | 1 | | | |
| Total | | | | | 71 | 9 | 7 | 2 | 0 | 23 | | |

II.2. LE SONDAGE S1-B

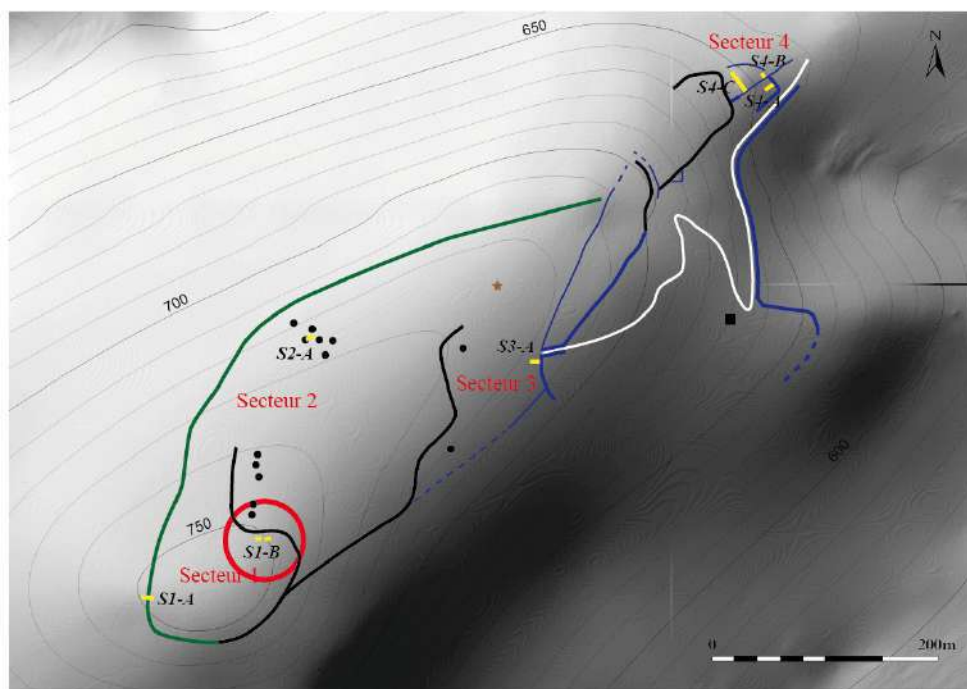


Fig. 25 : Localisation du sondage S1-B

II.2.1. Description de la séquence stratigraphique

Le substrat (US015) a été observé tant dans la partie sud que dans la partie nord du sondage S1-B. Il s'agit de la roche calcaire caractérisant la colline.

Ce dernier est recouvert au sud comme au nord par deux niveaux quasi identiques, respectivement US011 et US020 composé d'un limon brun associé à des pierres calcaires. D'une épaisseur d'environ 0,10 m, ils sont déjà très perturbés par la présence de racines (buis et chênes). En conséquence le mobilier céramique pourtant présent en quantité ne laisse transparaître aucune agencement particulier.

Ces niveaux sont surmontés de l'US007/US008 composée d'un limon brun associé à de rares fragments de pierre calcaire. D'une épaisseur max. d'environ 0,16 m, elle vient sceller l'ensemble du sondage S1-B. Elle est extrêmement perturbée par la présence de racines (buis et chênes).



Fig. 26 : US007/008 et US015



Fig. 27 : US020

Enfin, l'ensemble de la zone est recouverte par une couche d'humus brun/noir et de feuilles d'une épaisseur d'environ 0,02 m. Ce niveau de surface (US006) présente une grande quantité de fragments de céramique dont certains sont de taille assez importante.

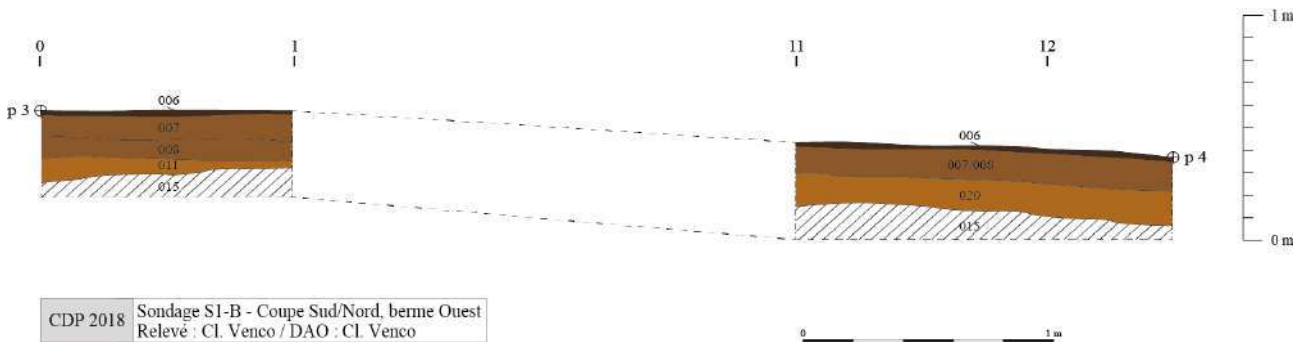


Fig. 28 : Sondage S1-B - Coupe sud/nord berme ouest

II.2.2. Proposition de phasage

Phase 0: Phénomènes géologiques

Cette phase est documentées par la présence du rocher (US015) dans les deux parties du sondage S1-B.

Phase 1 : Une occupation très remaniée par les racines et autres bioturbations (Bronze Final / Premier âge du fer ?)

Cette phase se caractérise par deux niveaux de limon brun associé à des pierres calcaires (US011 et US020). La présence régulière de fragment de céramiques et de torchis fait penser à des niveaux d'occupation mais sans qu'il soit possible d'affiner l'analyse en raison de la présence de très nombreuses racines venues perturber ces ensembles.

Phase 2 : Abandon du site et sédimentations postérieures

Cette dernière phase est marqué par la constitution du niveau de scellement (US007/008) qui recouvre l'ensemble du sondage S1-B, puis la présence en surface de la couche d'humus et de feuille (US006). La présence dans ce dernier d'une grande quantité de fragments de céramique dont certains sont de taille assez importante, confirme ainsi le caractère très remanié de la stratigraphie dans ce sondage et plus largement dans tous le secteur 1.

II.2.3. Diagramme stratigraphique

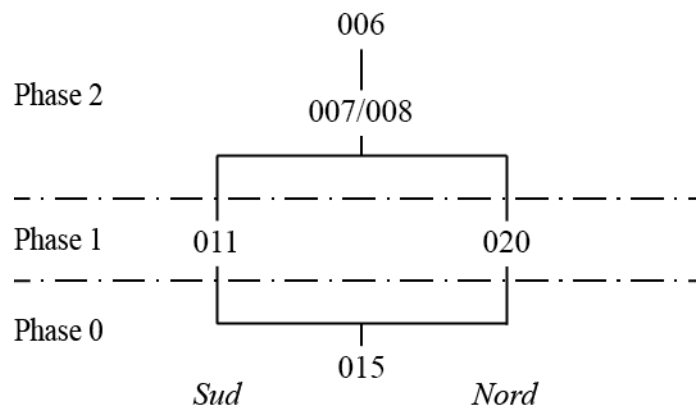


Fig. 29 : Diagramme stratigraphique du sondage S1-B

II.2.4. Inventaire des Faits et des US

| CDP-18 – Sondage S1-B – Inventaire des Faits | | | |
|--|------------|--------------|----------------------|
| Fait | Sondage | Liste des US | Description sommaire |
| ////////// | ////////// | ////////// | ////////// |

| CDP-18 – Sondage 1-B – Inventaire des US | | | |
|--|---------|------|---|
| US | Sondage | Fait | Description |
| 006 | S1-B | - | Couche composée de feuilles et d'humus recouvrant l'ensemble du sondage S1-B. D'une épaisseur max. de 0,02 m, elle repose sur l'US007. Elle présente une quantité de céramique assez importante. |
| 007 | S1-B | - | Niveau de limon scellant l'ensemble du sondage S1-B. D'une épaisseur de 0,05 m à 0,08 m, il est très perturbé par la présence des racines (buis et chênes). Il présente de nombreux fragments de céramique et de torchis. |
| 008 | S1-B | - | Niveau inférieur de l'US007 identifié uniquement dans la partie sud du sondage S1-B. D'une épaisseur d'environ 0,03 m, il se distingue de l'US007 par la présence de quelques fragments de pierres calcaires. |
| 011 | S1-B | - | Niveau de limon brun clair associé de quelques pierres calcaires centimétriques. De 0,04 m à 0,12 m d'épaisseur, il repose directement sur le substrat US015 dans la partie sud du sondage S1-B. Il présente quelques fragments de céramique et de torchis. Équivalence : US020 |
| 015 | S1-B | - | Rocher |
| 020 | S1-B | - | Niveau de limon brun clair associé des fragments de pierres calcaires. D'environ 0,10 m d'épaisseur, il repose directement sur le substrat US015 dans la partie nord du sondage S1-B. Il présente quelques fragments de céramique et de torchis. Équivalence : US011 |

II.2.5. Inventaire du mobilier

| CDP-18 / Sondage S1-B | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------|-----------|---------|------------------|------------------------|------------|----------|----------|----------|----------|-----------|--|-------------------------------|
| US | Famille | Pâte | Forme | él. représenté | NR | (NMI) | nb bord | nb fond | nb anse | NMIp | Remarques | Datation |
| <i>HS</i> | IND | Type 1 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 2 | | bord ind., fond, panse | 9 | 2 | 1 | 2 | | 2 | | |
| | IND | Type 4 | | fond, panse | 75 | 1 | | 1 | | 1 | 2 cordons digités, 1 décor d'incisions, 1 décor d'impressions crantées | Bronze Final/1er âge du Fer |
| | IND | Type 7 | | panse | 55 | | | | | 1 | 1 cordon digité | Bronze Final/1er âge du Fer |
| | IND | Type 9 | | bord ind. | 10 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | IND | Type 13 | | panse | 5 | | | | | 1 | | |
| | A-ITA | | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| <i>US006</i> | CNT-PROTO | Type 2 | | épaule, panse | 3 | 1 | | | | 1 | 1 épaule à cordon digité | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | IND | Type 4 | | fond, panse | 31 | 1 | | 1 | | 1 | | |
| | CNT-PROTO | Type 9 | | bord ba | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | IND | Type 11 | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| <i>US007 Ouest</i> | IND | Type 4 | | panse | 21 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 11 | | panse | 9 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 13 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | | A-ITA | | | panse | 2 | | | | | 1 | |
| <i>US007 Est</i> | IND | Type 4 | | panse | 17 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 9 | | panse | 3 | | | | | 1 | | |
| | CNT-PROTO | Type 11 | plat tronconique | bord ea, panse | 4 | 1 | 1 | | | 1 | | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | IND | Type 13 | | panse | 3 | | | | | 1 | | |
| | CL-Rec ? | | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| <i>US008</i> | IND | Type 9 | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| <i>US011</i> | CL-Rec ? | | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 4 | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 13 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| <i>US020</i> | IND | Type 2 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 4 | | panse | 15 | | | | | 1 | | |
| | IND | Type 9 | | épaule | 2 | 1 | | | | 1 | | |
| | IND | Type 11 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| Total | | | | | 291 | 9 | 4 | 4 | 0 | 29 | | |

II.3. LE SONDAGE S2-A

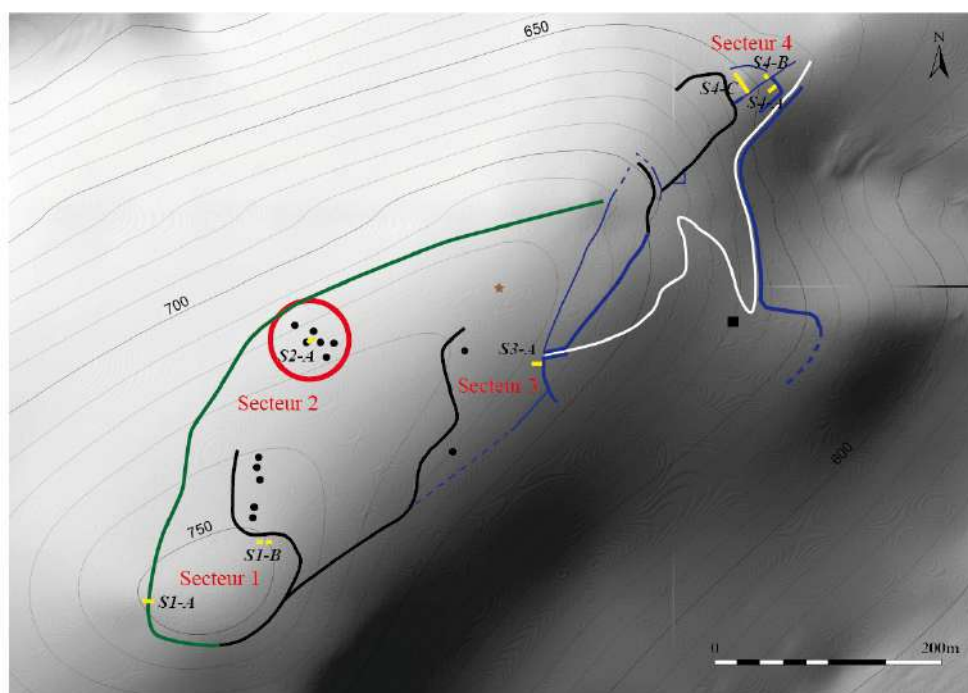


Fig. 30 : Localisation du sondage S2-A

II.3.1. Description de la séquence stratigraphique

La première unité stratigraphique observée dans le sondage S2-A est un niveau argilo-sableux non fouillé (US084) se développant sur la totalité de l'emprise. D'apparence non anthropisé, il pourrait s'agir d'un niveau proche du substrat rocheux.

Ce dernier est couvert par une fine couche argilo-sableuse compacte d'une épaisseur de 0,02m associée à de rares pierres calcaires et des céramiques à plat. C'est depuis ce niveau que sont installés dans la partie ouest la fosse FS123 d'une largeur visible d'environ 0,69 m et d'une longueur de 1,10 m pour une profondeur conservée de 0,12 m., comprenant le creusement CR087 et le comblement de limon meuble brun foncé/noir associé à de la cendre (US082), et la structure trilobée ST124, comprenant le creusement CR088 et trois comblements distincts US 085, US089 et US090. D'une longueur totale de 0,65 m pour une largeur de 0,39 m et une profondeur maximum de 0,12 m, elle se compose de trois trous de piquets associés au même creusement. Les trous nord et ouest présentent du diamètre approximatif de 0,20 m, le trou est fait 0,30 m de diamètre.



Fig. 31 : US084

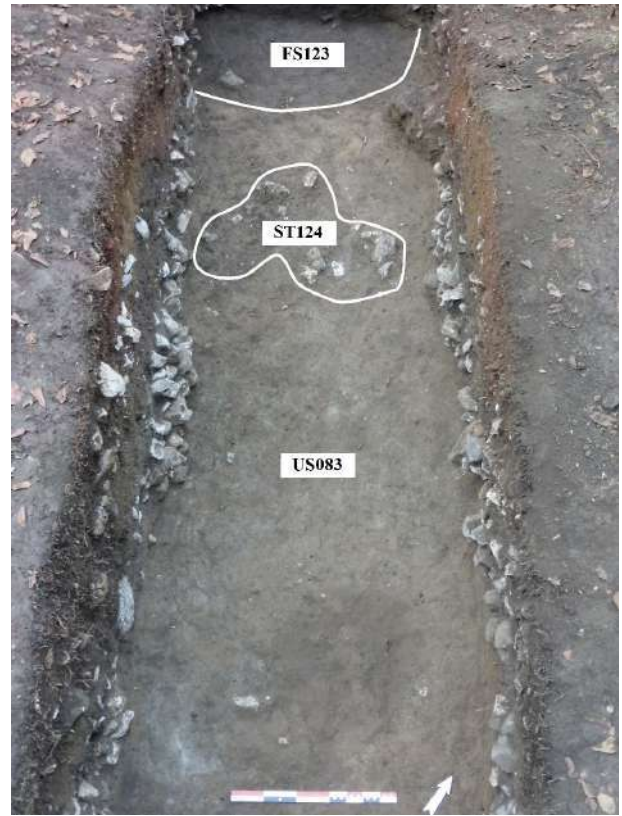


Fig. 32 : US083, ST124 et FS123



Fig. 33 : ST124 en fin de fouille

L'ensemble de ces structures est ensuite recouvert par un niveau de limon brun assez trié (US080) d'une épaisseur de 0,15 m associé à des nodules de calcaire qui se développe sur la totalité de l'emprise du sondage S2-A. C'est sur ce dernier qu'est installé le sol en pierres calcaires (SL120) composé d'un niveau supérieur trié US075 surmontant un lit de nivellement de même facture US076. D'une épaisseur totale d'environ 0,10 m à 0,12 m, il se développe sur la totalité de l'emprise du sondage S2-A.

A l'extrémité ouest, il sert à l'installation du sol en mortier SL121 composé de chaux, de tuileaux et de nodules de terre (US069). D'une épaisseur allant de 0,02 m à 0,06 m, il vient buter à l'est contre l'aménagement linéaire ST119. Composé d'argile rougeâtre et de gros fragments de torchis (US068) et présentant une largeur de 0,30 m pour une hauteur conservée de 0,09 m, ce dernier est également installée sur le sol SL120.

Dans la partie est, le sol SL120 est recouvert par un niveau de limon-argileux (US060) d'environ 0,10 m d'épaisseur associé à des pierres calcaires, de la faune et des fragments d'amphore. Ce dernier vient également buter à l'ouest contre l'aménagement linéaire ST119.



Fig. 34 : US080



Fig. 35 : US076 et US080



Fig. 36 : US075

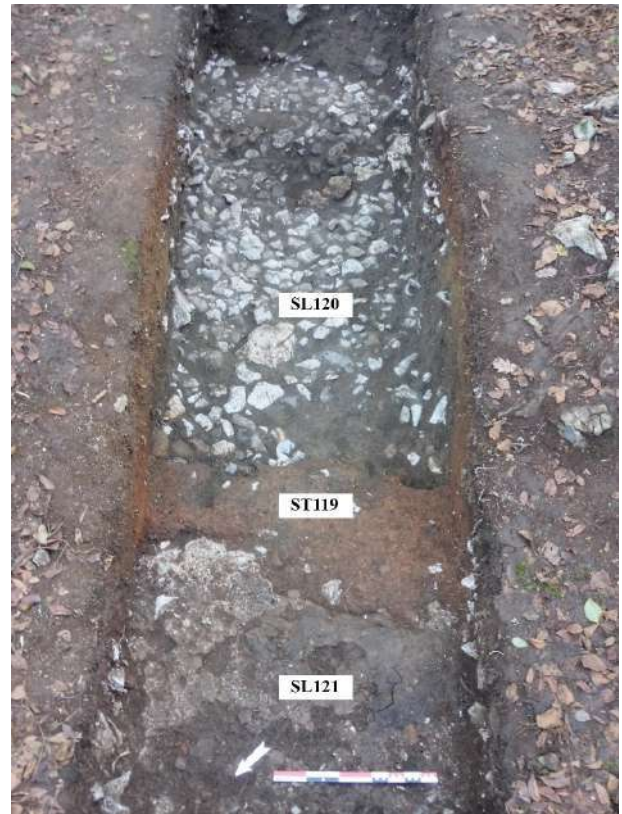


Fig. 37 : ST119, SL120 et SL121



Fig. 38 : US060, ST119 et SL121



Fig. 39 : Détail US060, ST119 et SL121



Fig. 40 : Traces de charbons à la surface de SL121

Ensuite, à environ 1,45 m de la berme ouest du sondage S2A, la sablière basse (SB107) mesurant au maximum 0,32 m de largeur et au moins 0,26 m de hauteur (US107) est installée selon une axe nord/sud directement sur le niveau de limon-argileux US060.

A l'ouest, viennent ensuite s'installer contre la sablière SB107 deux couches étroites, l'une visible sur une largeur de 0,17 m et une hauteur de 0,14 m et composée d'un limon brun foncé meuble (US051), l'autre d'une largeur maximum de 0,44 m pour une épaisseur de 0,13 m et composée d'une argile rougeâtre associée à des lentilles de limon, et de nombreux fragments de torchis dont certains dépassant les 0,03 m (US063). Elles sont sans doute liées respectivement à l'installation de la sablière basse et à l'arasement de la structure linéaire ST119.

Deux niveaux de remblais successifs viennent niveler l'espace à l'ouest jusqu'en haut de la sablière. Le premier d'une épaisseur de 0,08 m composé de limon brun associé à de rares fragments de calcaire (US022) est installé directement sur le sol en mortier de chaux SL121 et recouvre partiellement l'US063. Le deuxième d'une épaisseur de 0,14 m est composé d'argile-limoneux brun rougeâtre associée à des éléments de torchis désagrégés (US042). Il est conservé très partiellement suite à des perturbations postérieures qui ont sans doute recouvert l'ensemble.

C'est au moins depuis le remblai US022 et plus sûrement depuis le remblai US042 que sont installés dans l'angle nord/ouest la fosse FS103 d'une largeur visible d'environ 0,85 m pour une profondeur conservée de 0,07 m comprenant le creusement CR059 et le comblement composé d'un limon brun foncé associé à des fragments de calcaire, quelques pierres calcaires et des fragments de torchis (US021). Il en est de même dans l'angle nord/est de la fosse FS122 d'une largeur visible d'environ 0,45 m pour une profondeur conservée de 0,06 m comprenant le creusement CR077 et le comblement composé d'un limon brun foncé associé à des fragments de calcaire, quelques pierres calcaires et fragments de torchis (US070).

A l'est, un remblai d'une épaisseur maximum de 0,22 m (US058) composé de limon brun foncé associé à de petits fragments de calcaire est installé directement sur le niveau de limon-argileux US060. Venant niveler l'espace à l'est presque jusqu'en haut de la sablière, il permet aussi l'installation du sol (SL106) d'une épaisseur de 0,08 m composé de pierres calcaires associées à une matrice de limon-argileux brun foncé (US046). Un trou de poteau (TP118) est également installée dans le remblai (US058) contre la sablière basse SB107.

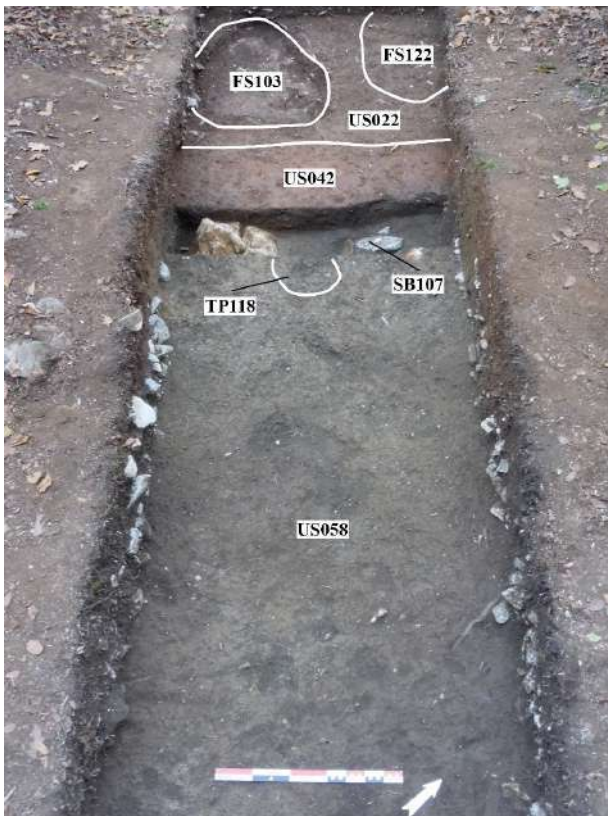


Fig. 41 : Remblais US022, US042 et US042

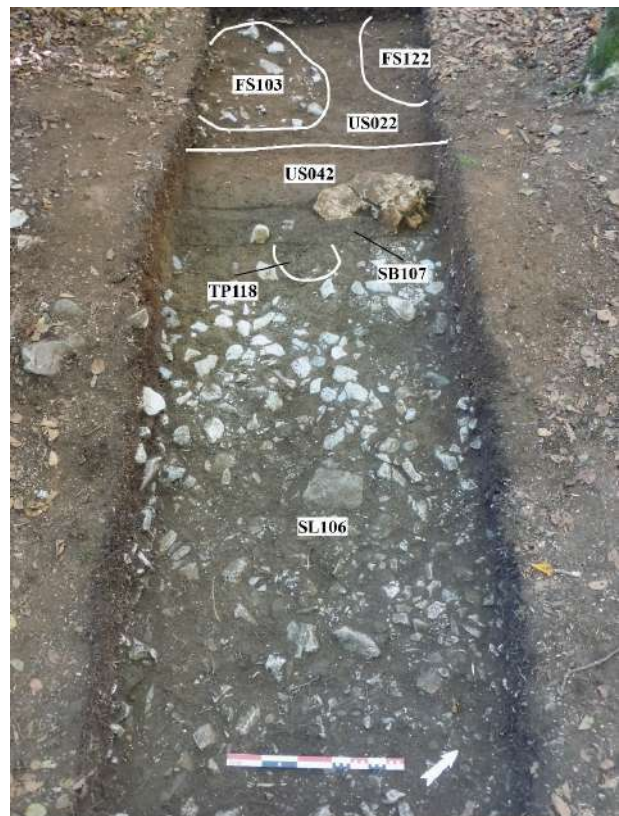


Fig. 42 : SB107, TP118, SL106, FS103 et FS122



Fig. 43 : SB107 et US044



Fig. 44 : Détail berme nord



Fig. 45 : Détail SL106



Fig. 46 : SB107 et CR108



Fig. 47 : FS103 en fin de fouille



Fig. 48 : Détail berme sud

La sablière basse SB107 est ensuite retirée par l'intermédiaire du creusement CR108 venant rogner l'ensemble des niveaux situés à l'est comme à l'ouest et l'espace vide comblé par un limon meuble brun foncé associé à quelques cailloutis et de rares fragments de calcaire (US044).

Une nouvelle sablière basse (SB105) mesurant au maximum 0,35 m de largeur et au moins 0,19 m de hauteur (US096) est alors installée selon un axe nord/sud à environ 0,15 m à l'ouest de la précédente à cheval sur un remblai argilo-limoneux brun rougeâtre (US042) et un comblement de limon brun foncé (US044).

Directement à l'est contre la sablière se développe sur une largeur de 0,54 m et une épaisseur maximum de 0,09 m une couche argileuse très compacte associée à quelques charbons et des nodules de torchis (US045).

Cette dernière est pour moitié recouverte par le sol (SL104) en pierres calcaires associées à une matrice limono-argileuse brune foncée (US023) qui se développe à l'est de la sablière (SB105) sur la totalité de l'emprise du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,06 m, il repose directement sur le sol en pierres calcaires (SL106).

A l'extrémité ouest du sol SL104, au contact de la sablière basse (SB105), se développe sur une largeur de 0,54 m et une épaisseur maximum de 0,04 m une couche argileuse très compacte associée à quelques charbons et des nodules de torchis (US043) et très similaire à la couche d'argile US045 qu'elle recouvre partiellement.



Fig. 49 : SL104 et SB105



Fig. 50 : Détail SL104



Fig. 51 : SB105 - US041



Fig. 52 : SB105 - CR097

La sablière SB105 est ensuite retirée par l'intermédiaire du creusement CR097 venant rogner l'ensemble des niveaux situés à l'est et l'espace vide comblé par un limon-argileux brun à verdâtre associé à de rares fragments de calcaire. (US041).

Dans la partie est du sondage S2-A, à environ 0,90 m de la berme est, l'ensemble architectural (SB102) comprenant la sablière basse (SB94) d'axe nord/sud mesurant au maximum 0,45 m de largeur et au moins 0,20 m de hauteur (US107) et un possible poteau en bois (SB95) au diamètre avoisinant les 0,20 m, sont installés directement sur le sol en pierres calcaires (SL104).

Dans la partie ouest du sondage S2-A, un creusement régulier oblique d'une longueur de 0,86 m (CR047) vient alors couper selon une pente d'est en ouest l'ensemble des niveaux depuis la couche d'argile

US043 jusqu'au remblai US022 formant ainsi une dépression d'une hauteur totale de 0,45 m. L'emprise du creusement CR047 ainsi qu'une bande de 0,90 m vers l'est sont recouverts par une couche de limon brun orangé très compacte associé à des fragments de torchis et des cailloutis (US035). D'une épaisseur allant 0,12 m à l'est, 0,06 m à l'ouest et jusqu'à 0,22 m au centre, elle forme une butte artificielle (SB108) venant recouvrir le sol en calcaire SL104 et le creusement CR047 et portant l'amplitude de la dépression à 0,65 m. A l'extrémité est, cette couche venait sans doute buter contre la sablière basse SB094. Le poteau SB095 est installée dans sa moitié ouest dans la butte SB108. La couche de limon brun rougeâtre d'une épaisseur maximum de 0,08 m associé de nombreux fragments de torchis dont certains supérieurs à 0,03 m (US034) reposant sur l'US035 à son extrémité. Elle participe peut être à l'installation de l'ensemble architectural SB102, et notamment au calage du poteau SB095. La butte SB108 est alors surmontée d'une fine couche d'environ 0,02 m d'épaisseur de limon argileux très compacte, presque damé, associé à de très nombreux fragments et nodules de torchis millimétriques à centimétriques. A l'extrémité ouest du sondage S2-A, au pied de la dépression formée par la butte artificielle SB108, se développe successivement une couche de limon brun rougeâtre associée des fragments de torchis d'une épaisseur maximum de 0,06 m (US014) reposant sur l'arase du remblai US022, puis une couche de limon brun foncé associée à des fragments de calcaire, quelques fragments de torchis et de rares pierres calcaires d'une épaisseur maximum de 0,07 m (US013). Vers l'est, ces dernières remontent pour reposer sur la fine couche très compacte US004.

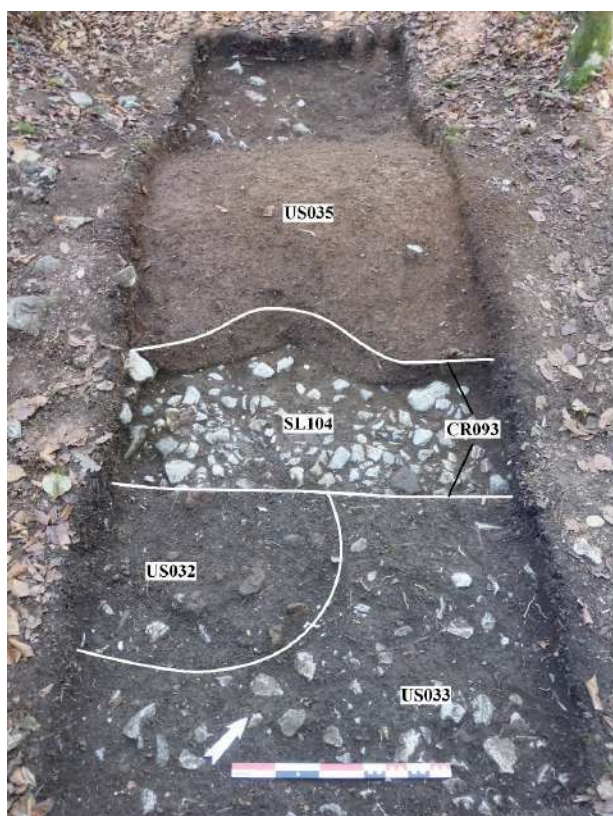


Fig. 53 : US032, US033 et US035 sur SL104



Fig. 54 : Vue de la dépression formée par SB108



Fig. 55 : Détail des US au niveau de SB102

A l'extrémité est du sondage S2-A, venant à l'origine en butée contre la sablière basse SB094 de développent deux couches d'une épaisseur de 0,10 m installées directement sur le sol en pierres calcaires (SB104) : une couche de limon brun foncé associé à des fragments de torchis et de pierres calcaires (US032) et une couche de limon brun foncé associé à de nombreuses pierres calcaires et de rares fragments de torchis (US033). Ces dernière sont recouvertes par un niveau de limon brun foncé/noir associé à de rares fragments de calcaire d'une épaisseur de 0,08 m (US003).

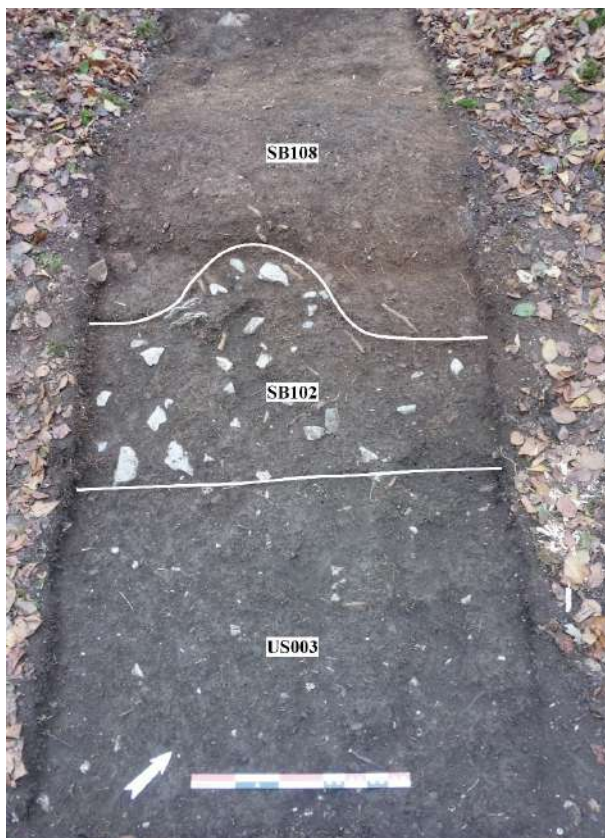


Fig. 56 : US003, SB102 et SB108

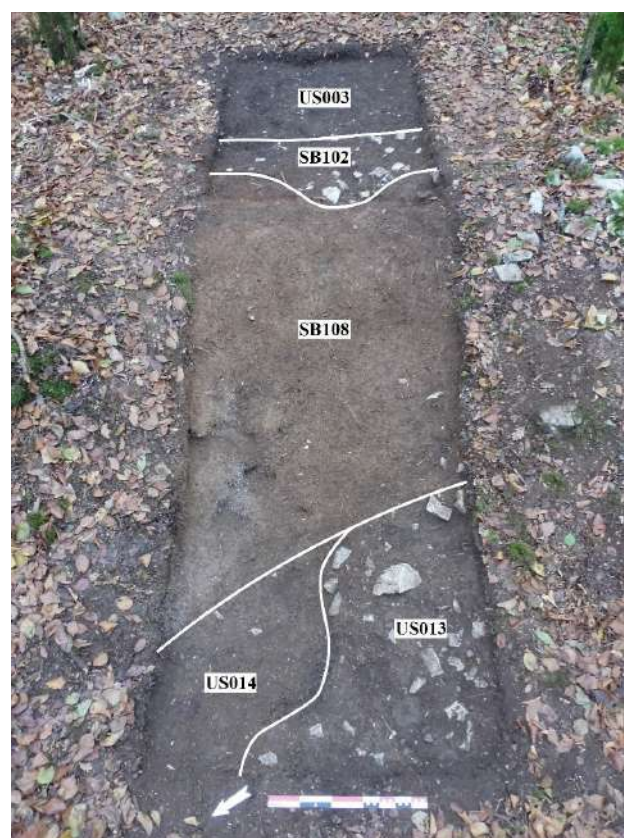


Fig. 57 : SB108 et US013/US014



Fig. 58 : SB102 – Détail du trou de poteau

La sablière basse SB094 et le poteau SB095 sont retirés par l'intermédiaire du creusement CR093 venant rogner l'ensemble des niveaux situés à l'est comme à l'ouest et l'espace vide comblé par un limon brun foncé meuble associé à de nombreux fragments de torchis, dont certains assez gros, de quelques fragments de calcaire et de rares pierres (US010).

S'en suivent, le dépôt à l'est comme à l'ouest de la butte artificielle SB108 de couches de limon brun associée à des fragments de torchis d'une épaisseur maximum de 0,05 m, respectivement US009 et US012, puis de couches de limon brun foncé meuble associée à de petites pierres calcaires et des fragments de torchis d'une épaisseur de 0,06 m, respectivement US002 et US005.

L'ensemble du sondage S2-A est pour finir recouvert par une couche de feuilles et d'humus d'une épaisseur de 0,02 à 0,06 m (US001).



Fig. 59 : US005/US005/US009/US012 sous US001



Fig. 60 : Sondage S2-A avant fouille

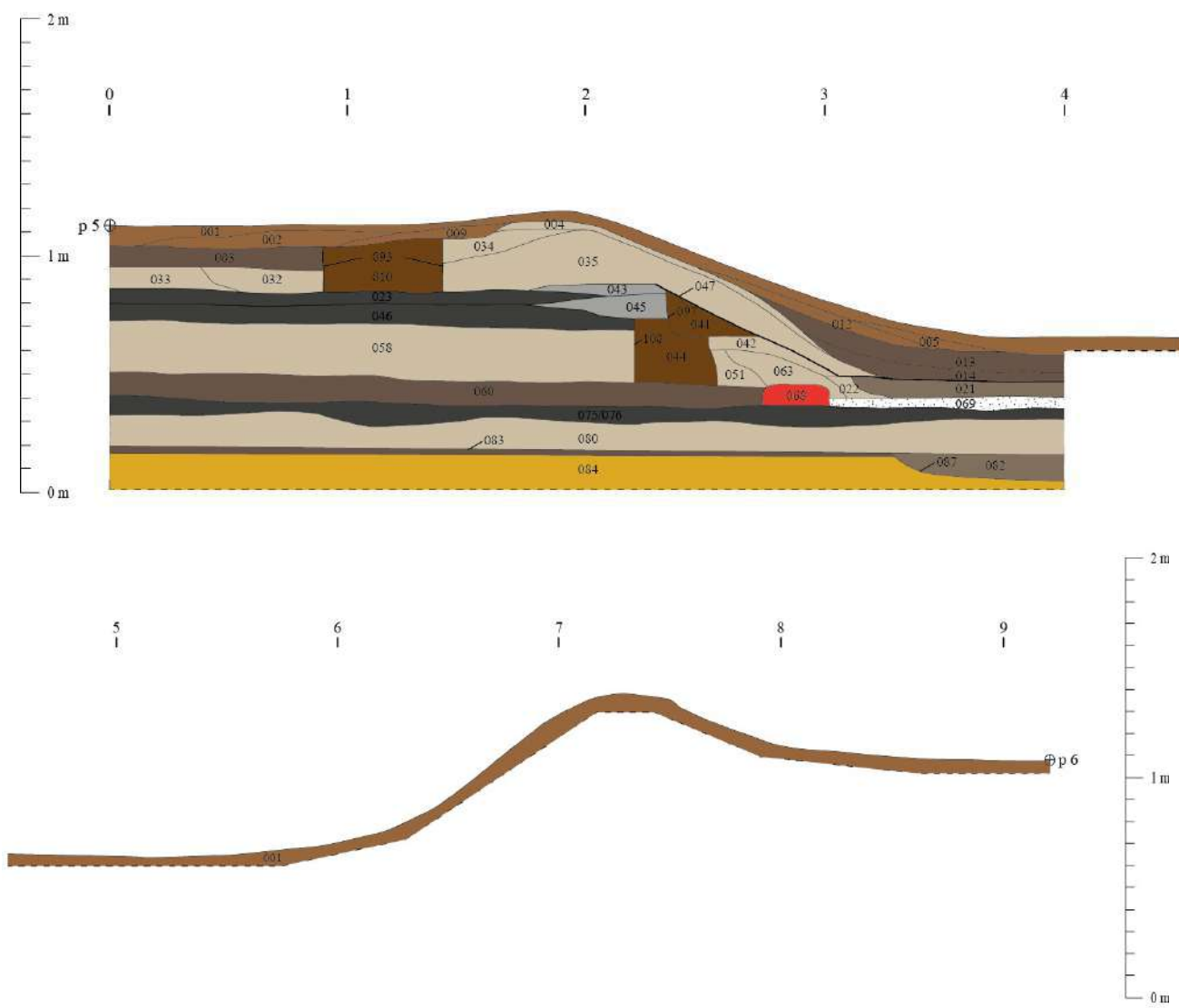


Fig. 61 : Sondage S2-A - Coupe sud/nord berme ouest

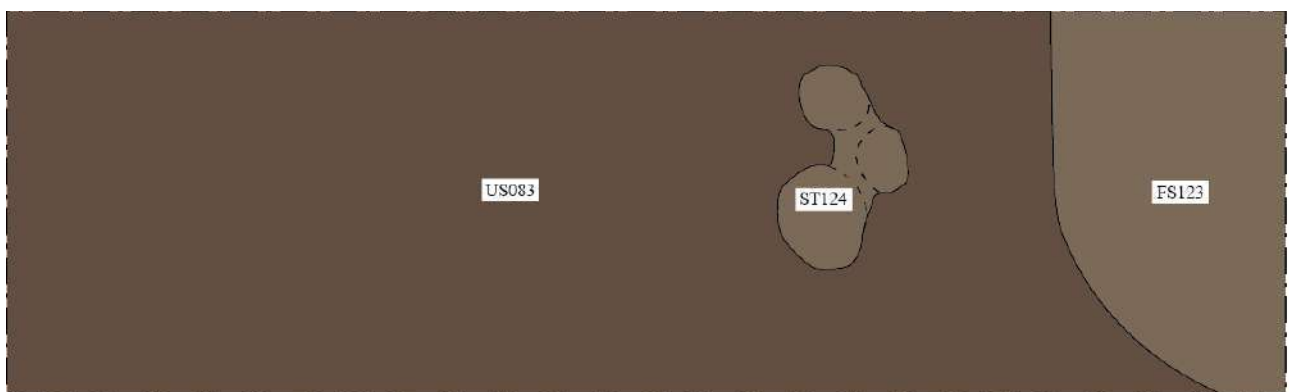
II.3.2. Proposition de phasage

Phase 0: Phénomènes géologiques

Cette phase est peut-être documentée par le niveau argilo-sableux (US084) non fouillé et repéré au fond sur la totalité de l'emprise du sondage S2-A.

Phase 1 : Une occupation domestique ? (Bronze Final / Premier âge du Fer ? Second âge du Fer?)

Cette phase est marquée par la présence d'un niveau d'occupation/circulation (US083) qui s'étend sur la totalité de l'emprise du sondage S2-A. Il est associé à l'extrémité ouest à une grande fosse subcirculaire (FS123) dont le comblement (US082) très chargé en cendre indique sans doute la présence d'un foyer à proximité. Toujours dans la partie ouest, la structure trilobée composée de trois piquets (ST124) peut s'apparenter à une installation de type trépied, pour la suspension d'objet, ou chevalet, pour le travail de diverses matières (cuir,...).



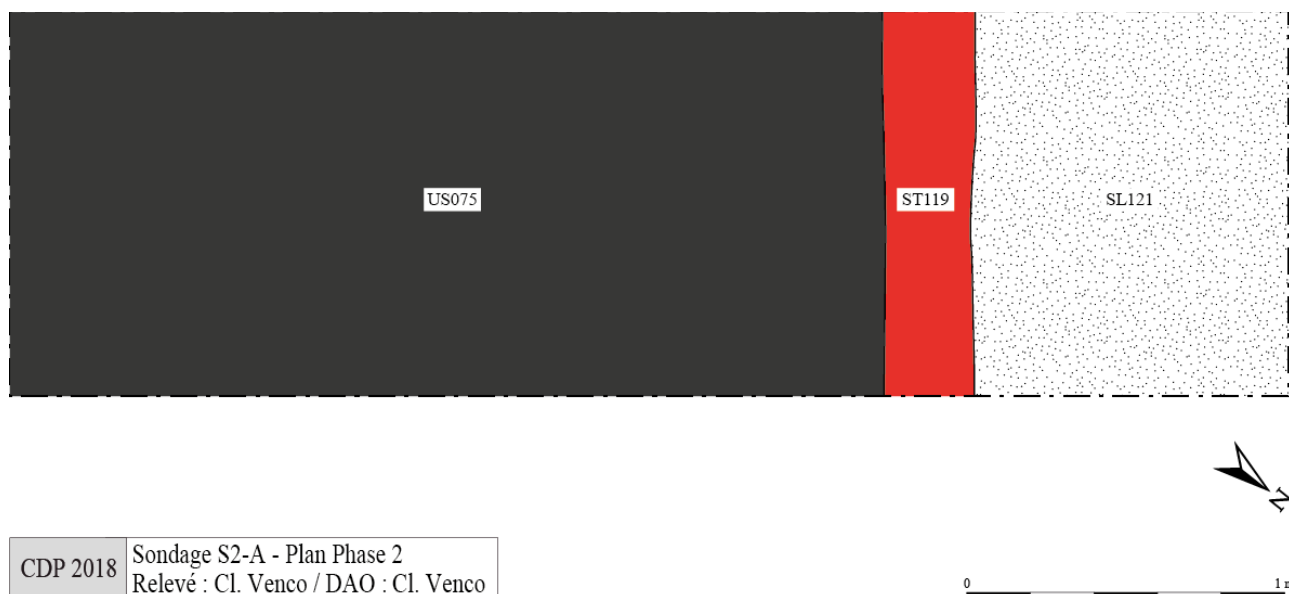
CDP 2018 Sondage S2-A - Plan Phase 1
Relevé : Cl. Venco / DAO : Cl. Venco

0 1 m

Phase 2 : Construction d'un bâtiment avec des aménagements intérieurs (Antiquité Tardive ?)

Si le statut du niveau de limon (US080) recouvrant la phase précédente reste en suspens (remblai ou séquence de sédimentation ?), cette deuxième phase est marquée par la construction d'un bâtiment qui s'étend sur la totalité de l'emprise du sondage. Il est constitué d'un radier en pierres calcaires (SL120) supportant à l'est un niveau d'occupation associé à du mobilier dont de la faune, des céramiques et des amphores (US060)

sur une longueur de 2,75 m et à l'ouest un sol en mortier de chaux, tuileaux et nodules de terre (SL121) sur une longueur de 0,98 m. Ces deux espaces sont séparés par une structure linéaire en argile et torchis (ST119) pouvant s'apparenter à un mur bahut, voir une marche – la faible largeur (0,30 m) semble ici interdire la possibilité d'une élévation trop importante². La présence dans la partie inférieure du sol en pierres calcaires (US076) d'un gros bord de mortier probablement de type CL-ENG D1 place donc la construction de ce bâtiment au plus tôt au cours des IIIe-IVe siècles apr. J.C.



Phase 3 : Remblaiement et construction d'un nouveau bâtiment à sablière basse associé à une occupation extérieure (Antiquité Tardive ?)

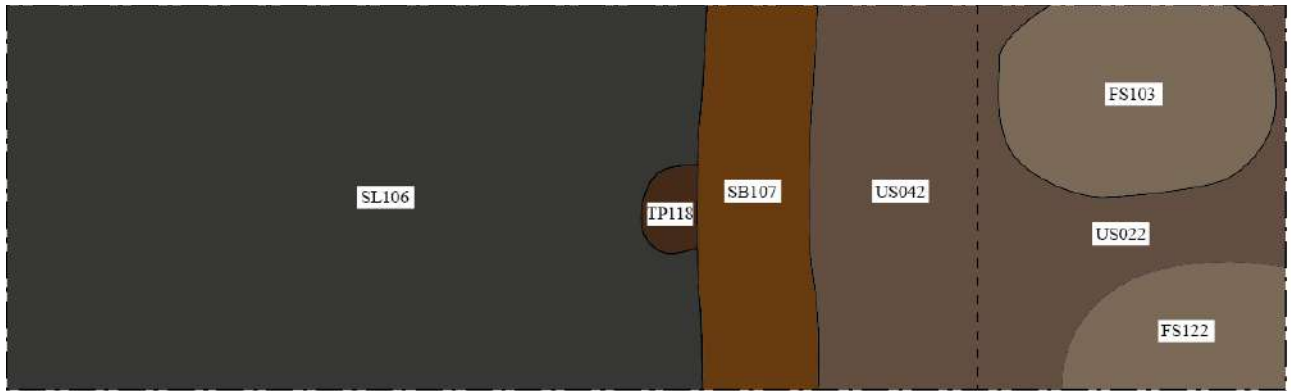
Cette phase est d'abord marquée par l'abandon du bâtiment antérieur et l'arasement de la structure linéaire ST119. S'en suit la construction d'un nouveau bâtiment se développant dans une grosse moitié est du sondage S2-A. Il se compose d'une sablière basse semi-enterrée (SB107) d'axe nord-sud indiquant la limite ouest du bâtiment et bordant un sol en pierres calcaires (SL106) qui se développe sur une longueur de 2,10 m vers l'est. A noter que ce dernier est installé sur un remblai (US058) contenant du mobilier céramique attribuable au Premier Âge du Fer provenant donc d'une occupation proche. La présence d'un trou de poteau installé dans le remblai (US058) contre la sablière basse (SB107) pourrait trahir l'existence d'une élévation de type pan de bois.

A l'ouest de la sablière basse, sans exclure que les perturbations causées par le creusement CR047 aient pu masquer la présence d'un sol construit, il semble que les deux fosses subcirculaires FS103 et FS122 installées dans les remblais (US042 et US022) appartiennent à une occupation extérieure au bâtiment.

Concernant la datation, l'absence de lots céramiques homogènes empêche toute datation précise de cette phase. Sa position stratigraphique et l'absence de céramiques caractéristiques de l'époque romaine pourrait

² Je remercie ici Pierre Péfau (Université Toulouse Jean Jaurès, TRACES UMR 5608) pour cette information.

signaler une datation dans la première moitié du 1er s. de n. ère, sans certitude.



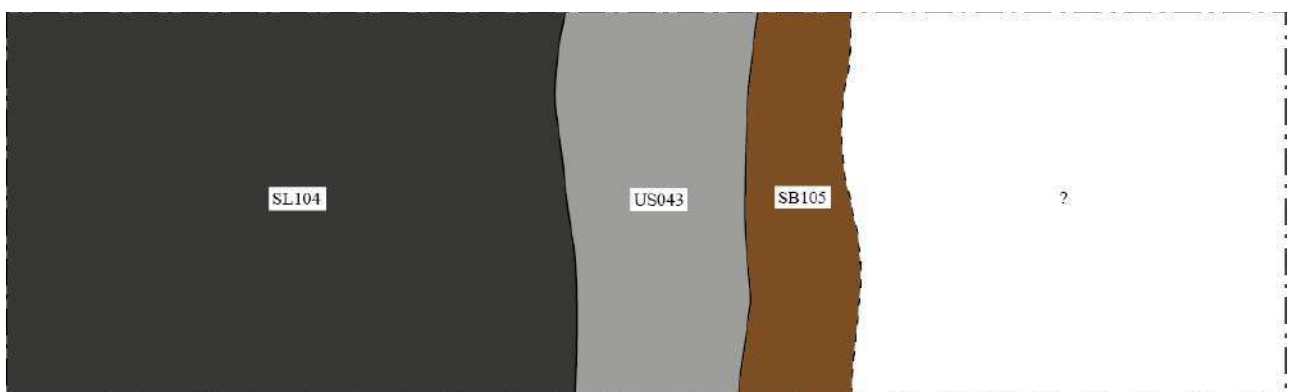
CDP 2018 Sondage S2-A - Plan Phase 3
Relevé : Cl. Venco / DAO : Cl. Venco



Phase 4 : Réfection/Réaménagement de l'ancien bâtiment (Antiquité Tardive ?)

Cette phase correspond à une réfection ou un réaménagement total ou partiel du bâtiment précédent. La sablière basse (SB107) est spoliée et remplacée pratiquement au même endroit par une nouvelle sablière (SB105) de dimension sans doute comparable. Le sol en pierres calcaires (SL106) est recouvert par un sol identique (SL104). A l'ouest de la sablière basse (SB105), le creusement CR047 interdit cette fois toute hypothèse quant à l'occupation de cet espace.

Concernant la datation, le constat est similaire à celui de la phase 3.



CDP 2018 Sondage S2-A - Plan Phase 4
Relevé : Cl. Venco / DAO : Cl. Venco

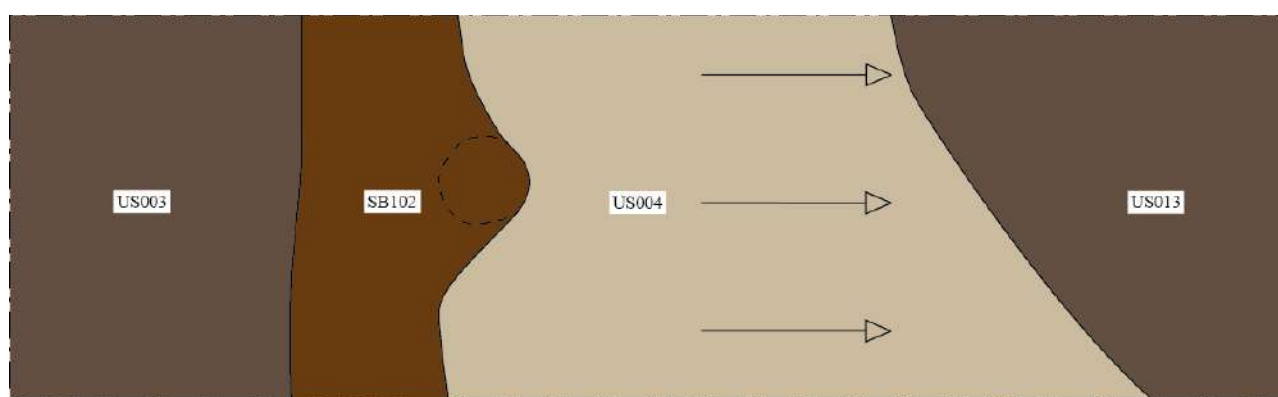


Phase 5 : Reconfiguration de l'espace et installation d'une structure circulaire semi-enterrée (Antiquité Tardive ?)

Cette phase correspond à une reconfiguration de l'espace avec la disparition des bâtiments associés à des sols en pierres calcaires et la mise en place d'une structure circulaire semi-enterrée se développant cette fois vers l'ouest du sondage et au-delà. La sablière basse SB105 est spoliée et un important creusement CR047 vient couper l'ensemble des couches situées dans la partie ouest afin de créer une première dépression d'environ 0,45 m de hauteur. En haut du creusement, un remblai de limon présentant une surface très indurée forme une butte artificielle (SB108) portant l'amplitude de la dépression à 0,65 m. La structure ainsi formée, visible en surface au-delà du sondage S2-A, présente une forme circulaire très régulière d'un diamètre pris en haut de la butte d'environ 5,70 m (Fig. 59, 60 et 61). A l'intérieur de la structure, les couches US014 et US013, épousant la forme circulaire de la dépression et remontant partiellement sur le niveau très induré (US004), livrent quelques éléments céramiques de la fin de l'âge du Fer signalant qu'il s'agit là de niveaux remaniés.

Dans le sondage, la butte artificielle (SB108) vient s'appuyer à l'est contre un ensemble (SB102) composé d'une sablière basse (SB094) d'axe nord-sud installée sur l'ancien sol (SL104) et d'un trou de poteau, enserré dans la butte artificielle (SB108) et partant peut être à l'oblique en direction de l'ouest. Si le lien stratigraphique et la contemporanéité entre cet ensemble architectural (SB102) et la butte artificielle (SB108) appartenant à la structure circulaire semi-enterrée fait peu de doute, le lien fonctionnel reste à confirmer d'autant que ce type d'architecture ne semble pas connu en Gaule pour cette période. Toutefois, la présence d'un simple niveau d'occupation (US003) se développant à l'est de la sablière basse (SB094) et non d'un sol construit ne permet pas pour l'instant d'associer l'ensemble (SB102) à un bâtiment ou une autre structure.

Concernant la datation, le constat est similaire à celui des phases 3 et 4.



CDP 2018 Sondage S2-A - Plan Phase 5
Relevé : Cl. Venco / DAO : Cl. Venco

0 ————— 1 m

Phase 6 : Abandon du site et sédimentations postérieures

Cette dernière phase voit la récupération de la sablière basse (SB094), puis l'abandon du site marqué par des successions de petites couches de sédimentation/érosion (US002, US005, US009, US012).

Le sondage S2-A, au même titre que l'ensemble de la zone, est scellé par le niveau de surface actuel composé d'humus et de feuilles.

II.3.3. Diagramme stratigraphique

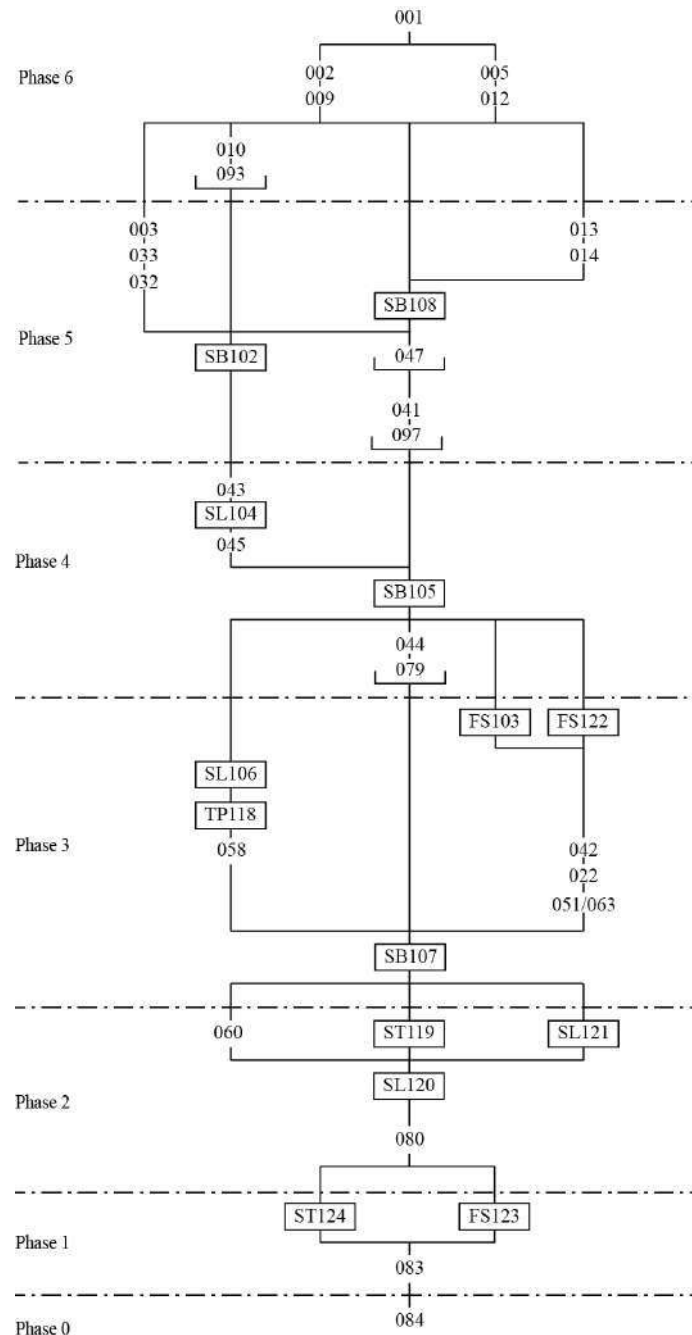


Fig. 62 : Diagramme stratigraphique du sondage S2-A

II.3.4. Inventaire des Faits et des US

| CDP-18 – Sondage S2-A – Inventaire des Faits | | | |
|--|---------|----------------------------|--|
| Fait | Sondage | Liste des US | Description sommaire |
| SB102 | S2-A | SB094, SB095 | Ensemble architectural comprenant une sablière basse d'axe nord/sud possiblement associé à un poteau installés dans la partie est du sondage S2-A. |
| FS103 | S2-A | US021, CR059 | Fosse subcirculaire installée dans le remblai US022 et située dans l'angle nord-ouest du sondage S2-A. |
| SL104 | S2-A | US023, US043, US045 | Sol ou radier de sol composé de petites pierres calcaires associé à son extrémité ouest à deux couches argileuses venant au contact de la sablière SB105. Il fonctionne avec la sablière SB105 |
| SB105 | S2-A | SB096, CR097 | Sablière basse d'axe nord/sud installée dans la partie ouest du sondage S2-A. |
| SL106 | S2-A | US046 | Sol ou radier de sol composé de petites pierres calcaires. Il fonctionne avec la sablière SB107 |
| SB107 | S2-A | US107 | Sablière basse d'axe nord/sud installée dans la partie ouest du sondage S2-A. |
| SB108 | S2-A | US004, US034, US035, CR047 | Petite butte artificielle présentant une surface damée située au début de la partie ouest du sondage S2-A |
| TP118 | S2-A | US064, CR109 | Trou de poteau installé dans le remblai US058 à l'est contre la sablière basse SB107. |
| ST119 | S2-A | ST068 | Aménagement en torchis (marche ?, mur bahut?) installée sur le sol en calcaire SL075 et fonctionnant avec le sol en mortier de chaux SL069. |
| SL120 | S2-A | SL075, US076 | Sol et/ou radier de sol composé de petites pierres calcaires supportant l'aménagement en torchis US068, le sol en mortier SL069 et le niveau d'occupation US060 |
| SL121 | S2-A | SL069 | Sol en mortier de chaux installé sur le sol en calcaire SL075 à l'ouest de l'aménagement en torchis ST068. |
| FS122 | S2-A | US070, CR077 | Fosse subcirculaire installée dans le remblai US022 et située dans l'angle nord-est du sondage S2-A. |
| FS123 | S2-A | US082, CR087 | Fosse subcirculaire installée depuis le niveau d'occupation US083 et située à l'extrémité ouest du sondage S2-A. |
| ST124 | S2-A | US085, CR088, US089, US090 | Structure trilobée composée de trois trous de piquet associés au même creusement. Installée depuis le niveau d'occupation US083, elle est située dans la partie ouest du sondage S2-A. |

| CDP-18 – Sondage S2-A – Inventaire des US | | | |
|---|---------|-------|---|
| US | Sondage | Fait | Description |
| 001 | S2-A | - | Couche composée de feuilles et humus recouvrant l'ensemble du sondage S2-A. D'une épaisseur de 0,02 m à 0,06 m, elle comprend quelques fragments de torchis et de céramique. |
| 002 | S2-A | - | Couche de limon brun foncé meuble associée à de petites pierres calcaires et des fragments de torchis située dans la partie est du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,06 m, elle se développe sur une longueur d'environ 1,05 m et recouvre les US 003 et 009. Équivalence : US005 |
| 003 | S2-A | - | Niveau de limon brun foncé/noir associé à de rares fragments de calcaire situé à l'est du sondage S2-A. D'une épaisseur d'environ 0,08 m, il est visible sur une longueur de 0,88 m et se prolonge vers l'est au delà de la berme. A l'ouest, il est coupé par la tranchée de récupération (TR093) de la sablière (SB094). Il repose sur les US 032 et 033. |
| 004 | S2-A | SB108 | Fine couche de limon argileux triée très compacte associée à de très nombreux fragments de torchis millimétriques à centimétriques situé au centre du sondage SA-2. D'une épaisseur de 0,02 m à 0,03 m, elle se développe sur 1,40 m de longueur et recouvre les US 034 et 035. La surface semble avoir été damée. |
| 005 | S2-A | - | Couche de limon brun foncé meuble associée à de petites pierres calcaires et de rares fragments de torchis située dans la partie ouest du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,04 m, elle se développe sur une longueur d'environ 0,60 m et recouvre les US 0012 et 013. Équivalence : US002 |

| | | | |
|-----|------|-------|--|
| 009 | S2-A | - | Couche de limon brun associée à des fragments de torchis située dans la partie est du sondage SA-2. D'une épaisseur maximum de 0,05 m pour une longueur de 0,70 m, elle repose sur les US 004, 010 et 034. Équivalence : US012 |
| 010 | S2-A | - | Comblement de la tranchée de spoliation (TR093) de la sablière basse (SB094) et du poteau (SB095) situé à l'est du sondage SA-2. Il se compose d'un limon brun foncé meuble associé à de nombreux fragments de torchis, dont certains assez gros, de quelques fragments de calcaire et de rares pierres. Certains éléments disposés contre le creusement (TR093) présentent clairement un effet de paroi. |
| 012 | S2-A | - | Couche de limon brun associée à des fragments de torchis située dans la partie ouest du sondage SA-2. D'une épaisseur maximum de 0,05 m pour une longueur de 0,95 m, elle repose sur les US 004 et 013. Équivalence : US009 |
| 013 | S2-A | - | Couche de limon brun foncé associée à des fragments de calcaire, quelques fragments de torchis et de rares pierres calcaires située dans la partie ouest du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,07 m, elle repose sur le couche US014 et à son extrémité est sur le niveau induré US004. |
| 014 | S2-A | - | Couche de limon brun rougeâtre associée des fragments de torchis située dans la partie ouest du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,06 m, elle recouvre le comblement de la fosse FS021 et le niveau US022 ; dans sa partie est, elle repose sur le niveau induré US004. |
| 021 | S2-A | FS103 | Comblement de la fosse FS103 située dans la partie ouest du sondage S2-A. Il est composé d'un limon brun foncé associé à des fragments de calcaire, quelques pierres calcaires et fragments de torchis. Il est conservé sur une épaisseur de 0,07 m. |
| 022 | S2-A | - | Niveau de limon brun associé à de rares fragments de calcaire situé dans la partie ouest du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,08 m, il sert d'encaissant pour l'installation de la fosse FS103 et recouvre le sol en mortier SL069. A son extrémité est, il recouvre partiellement la couche US063. |
| 023 | S2-A | SL104 | Sol ou radier de sol composé de pierres calcaire associées à une matrice limono-argileuse brune foncée situé dans la partie est du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,06 m, il se prolonge à l'est, au sud et au nord au-delà des bermes. A l'ouest, il s'interrompt au contact des couches d'argile US043 et US045 qui le prennent en sandwich. Il repose sur le niveau de pierres calcaires US046 du sol SL106. |
| 032 | S2-A | - | Lambeau de couche de limon brun foncé associé à des fragments de torchis et de pierres calcaires situé dans la partie est du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,10 m, il est visible sur 0,50 m de largeur et semble installé dans le niveau US033. Peut-être s'agit-il du comblement d'une fosse ? A l'ouest, il est coupé par la tranchée de spoliation CR093 de la sablière basse SB094. |
| 033 | S2-A | - | Niveau de limon brun foncé associé à de nombreuses pierres calcaires et de rares fragments de torchis situé dans la partie est du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,10 m, il est visible sur 0,88 m de largeur et se développe vers l'est, le nord et le sud au-delà des bermes. A l'ouest, il est coupé par la tranchée de spoliation CR093 de la sablière basse SB094. |
| 034 | S2-A | SB108 | Couche de limon brun rougeâtre associé de nombreux fragments de torchis dont certains supérieurs à 3 cm d'épaisseur située dans la partie est du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,08 m, elle se développe sur une largeur de 0,52 m. Elle repose sur la butte artificielle US035 au contact de la sablière basse SB094 et est recouverte par le niveau induré US004. A l'est, elle est coupée par la tranchée de spoliation TR093. |
| 035 | S2-A | SB108 | Couche de limon brun orangé très compacte associé à des fragments de torchis et des cailloutis située au centre de sondage S2-A. D'une épaisseur allant 0,12 m à l'est, 0,06 m à l'ouest et jusqu'à 0,22 m au centre, elle forme une butte artificielle venant recouvrir le sol en calcaire US023 et le creusement CR047. Associée à la couche de limon brun rougeâtre US034, elle est recouverte par la couche damée US004. |
| 041 | S2-A | - | Comblement de la tranchée de spoliation TR097 de la sablière basse SB096 située au début de la partie ouest du sondage S2-A. Il se compose d'un limon-argileux brun à verdâtre associé à de rares fragments de calcaire. Au nord, juste avant la berme, un gros blocs de calcaire jaunâtre est installé à l'intérieur et repose sur le fond. Sa partie supérieure est entamée par le creusement CR047. |
| 042 | S2-A | - | Niveau d'argile-limoneux brun rougeâtre associée à des éléments de torchis désagrégés situé à l'ouest de la sablière basse SB107. Conservée sur une épaisseur |

| | | | |
|-----|------|---------|---|
| | | | maximum de 0,14 m, il est coupé à l'est par le creusement CR108 de la tranchée de spoliation de la sablière basse SB107, et à l'ouest par le creusement CR47. Il recouvre les couches US051 et US063, et le niveau US022. |
| 043 | S2-A | SL104 | Couche argileuse très compacte associée à quelques charbons et des nodules de torchis située à l'est du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,04 m, elle se développe sur une longueur de 0,54 m à l'extrémité ouest du sol en pierres calcaires US023, sur lequel elle repose partiellement. A l'ouest, elle est coupée par la tranchée de spoliation TR097 de la sablière basse SB096. |
| 044 | S2-A | - | Comblement de la tranchée de spoliation de la sablière basse SB107 situé au début de la partie ouest du sondage S2-A. Il se compose d'un limon meuble brun foncé associé à quelques cailloutis et de rares fragments de calcaire. Au sud, un bloc de calcaire jaunâtre est installé à l'intérieur et repose sur le fond. |
| 045 | S2-A | SL104 | Couche argileuse très compacte associée à quelques charbons et des nodules de torchis située à l'est du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,09 m, elle se développe sur une longueur de 0,54 m à l'extrémité ouest du sol en pierres calcaires US023 qui vient la recouvrir partiellement. Elle repose dans sa partie est sur le sol en pierres calcaires US046. A l'ouest, elle est coupée par la tranchée de spoliation TR097 de la sablière basse SB096. |
| 046 | S2-A | SL106 | Sol ou radier de sol composé de pierres calcaires associées à une matrice limono-argileuse brune foncée situé dans la partie est du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,08 m, il se prolonge à l'est, au sud et au nord au-delà des bermes. A l'ouest, il est coupé par le creusement CR106 de la tranchée de spoliation de la sablière basse SB107. A l'extrémité ouest, il est surmonté de la couche argileuse US045, puis est recouvert par le sol en calcaire US023. Il est installé sur le remblai US058. |
| 047 | S2-A | SB108 | Creusement régulier oblique situé dans la partie ouest du sondage S2-A. D'une longueur de 0,86 m, il présente un pendage d'est en ouest et vient couper l'ensemble des niveaux de sondage S2-A depuis la couche d'argile US043 jusqu'au remblai US022 sur une hauteur de 0,45 m. |
| 051 | S2-A | SB107 ? | Couche de limon brun foncé visible sur une largeur de 0,17 m et une hauteur de 0,14 m à l'ouest directement contre la sablière basse SB107. Elle est peut être liée à l'installation de cette dernière. |
| 058 | S2-A | | Remblai de limon brun foncé associé à de petits fragments de calcaire situé dans la partie est du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,22 m, il est coupé à l'ouest par le creusement CR108 de spoliation de la sablière basse SB107. Il repose sur le niveau d'occupation US060 et est recouvert par le sol SL046. |
| 059 | S2-A | FS103 | Creusement de la fosse FS103 située dans la partie ouest du sondage S2-A. De forme sans doute subcirculaire, il n'est visible que partiellement et présente une largeur d'environ 0,85 m pour une profondeur conservée de 0,07 m. Il est installé dans le niveau US022. |
| 060 | S2-A | - | Niveau d'occupation composé de limon-argileux associé à des pierres calcaires, de la faune et des fragments d'amphore situé dans la partie est du sondage S2-A. D'une épaisseur d'environ 0,10 m, il vient buter à l'ouest contre l'aménagement en torchis ST068. Il repose sur le sol en calcaire SL075 et est recouvert par le remblai US058. |
| 063 | S2-A | - | Couche d'argile rougeâtre associée à des lentilles de limon, et de nombreux fragments de torchis dont certains dépassant les 0,03 m situé à ouest de la sablière basse SB107. D'une largeur maximum de 0,44 pour une épaisseur de 0,13 m, elle repose sur la structure en torchis ST068 et vient recouvrir la couche US051. Elle est recouverte par le niveau US022. |
| 064 | S2-A | TP118 | Comblement du creusement CR109 du trou de poteau TP118 situé à l'est de la sablière basse SB107. Il se compose d'un limon-argileux brun foncé associé à de rares cailloutis. |
| 068 | S2-A | ST119 | Aménagement linéaire d'axe nord/sud composé d'argile rougeâtre et de gros fragments de torchis situé dans la partie ouest du sondage S2-A. Conservé sur une largeur de 0,30 m et une hauteur de 0,09 m, il est installé sur le sol en calcaire SL075. L'aménagement en mortier de chaux SL069 à l'ouest et le niveau d'occupation US060 à l'est viennent buter contre ce dernier. |
| 069 | S2-A | SL121 | Sol composé d'un mélange de chaux, de tuileaux et de nodules de terre (voir description complète ci-après) situé à l'ouest de l'aménagement en torchis ST068. D'une épaisseur allant de 0,02 m à 0,06 m d'épaisseur, il est installé sur le sol en |

| | | | |
|-----|------|-------|---|
| | | | calcaire SL075. |
| 070 | S2-A | FS122 | Comblement de la fosse FS122 située dans la partie ouest du sondage S2-A. Il est composé d'un limon brun foncé associé à des fragments de calcaire, quelques pierres calcaires et fragments de torchis. Il est conservé sur une épaisseur de 0,06 m. |
| 075 | S2-A | SL120 | Sol et/ou radier de sol composé de pierres calcaires associées à une matrice limoneuse brune visible sur la totalité de l'emprise du sondage S2-A. D'une épaisseur moyenne de 0,05 m, il permet l'installation de l'aménagement en torchis ST068 et du sol en mortier SL069 à l'ouest. A l'est, il est recouvert par le niveau d'occupation US060. Il repose par endroit sur un niveau similaire servant au nivellement US076, pour le reste sur le niveau de limon US080. |
| 076 | S2-A | SL120 | Partie inférieur du sol SL075, cette couche est également composée de pierres calcaires associées à une matrice limoneuse brune. D'une épaisseur allant jusqu'à 0,04 m, elle vient combler les anfractuosités du niveau de limon US080 afin de niveler la zone. |
| 077 | S2-A | FS122 | Creusement de la fosse FS122 située dans la partie ouest du sondage S2-A. De forme sans doute subcirculaire, il n'est visible que partiellement et présente une largeur d'environ 0,45 m pour une profondeur conservée de 0,06 m. Il est installé dans le niveau US022. |
| 080 | S2-A | - | Niveau de limon brun assez trié associé à des nodules de calcaire visible sur la totalité de l'emprise du sondage S2-A. D'une épaisseur maximum de 0,15 m, il repose sur le niveau d'occupation US083 et recouvre la fosse FS123 et la structure ST124. |
| 082 | S2-A | FS123 | Comblement du creusement CR087 de la fosse FS123 composé d'un limon meuble brun foncé/noir associé à de la cendre. |
| 083 | S2-A | - | Niveau argilo-sableux compact associé à de rares pierres calcaires et des céramiques à plat visible sur la totalité du sondage S2-A. D'une épaisseur de 0,02 m, il est coupé par l'installation de la structure ST124 et de la fosse FS123. |
| 084 | S2-A | - | Niveau argilo-sableux sans inclusion visible au fond du sondage S2-A. Non fouillé en raison de l'atteinte de la limite de sécurité, il pourrait s'apparenter au substrat mais sans certitude. |
| 085 | S2-A | ST124 | Comblement de trou est du creusement CR088 de la structure trilobée ST124. Il se compose de pierres et de cailloutis associé à une matrice argilo-limoneuse. |
| 087 | S2-A | FS123 | Creusement de la fosse FS123 située dans la partie ouest du sondage S2-A. De forme sans doute subcirculaire, il n'est visible que partiellement et présente une largeur d'environ 0,69 m et une longueur de 1,10 m pour une profondeur conservée de 0,12 m. Il est installé depuis le niveau d'occupation US023 et est comblé par l'US082. |
| 088 | S2-A | ST124 | Creusement de la structure trilobée ST124 situé dans la partie ouest du sondage S2-A. D'une longueur totale de 0,65 m pour une largeur totale de 0,39 m, il se compose de trois trous de piquets associés au même creusement. Les trous nord et ouest présentent du diamètre approximatif de 0,20 m, le trou est fait 0,30 m de diamètre. D'une profondeur maximum de 0,12 m, il est installé depuis le niveau d'occupation US083 et est comblé par les US085, 089 et 090. |
| 089 | S2-A | ST124 | Comblement intermédiaire entre les trous de piquet du creusement CR088 de la structure trilobée ST124. Il se compose d'un limon sableux associé à des lentilles d'argile et de rares fragments de calcaire. |
| 090 | S2-A | ST124 | Comblement de trous ouest et nord du creusement CR088 de la structure trilobée ST124. Il se compose de pierres et de cailloutis associés à une matrice argilo-limoneuse. |
| 093 | S2-A | - | Tranchée de récupération de la sablière basse (SB094) située à l'est du sondage S2-A. D'axe nord/sud et d'une profondeur maximum de 0,22 m pour une largeur de 0,50 m, elle présente dans sa partie ouest à quasi équidistance des bermes une excroissance semi-circulaire d'environ 0,20 m de diamètre dans laquelle se trouvait vraisemblablement le poteau (SB095). A l'est, elle vient couper dans les niveaux 003, 032 et 033, et à l'ouest, les aménagements 034 et 035. Elle est comblée par l'US 010. |
| 094 | S2-A | SB102 | Fantôme d'une sablière basse traversant l'est du sondage S2-A selon un axe nord/sud. Posée directement sur le sol en calcaire US023, elle mesurait au maximum 0,45 m de largeur et au moins 0,20 m de hauteur. Elle fonctionnait vraisemblablement avec le poteau (SB095) situé à l'ouest contre cette dernière. Elle est spoliée par le biais du creusement CR093. |

| | | | |
|-----|------|-------|---|
| 095 | S2-A | SB102 | Fantôme d'un poteau fonctionnant avec la sablière basse (SB094) situé dans la partie est du sondage S2-A. D'un diamètre maximum de 0,20 m, il présentait peut être une inclinaison oblique vers l'ouest, venant donc en butée contre la sablière. Il est spolié par le biais du creusement CR093. |
| 096 | S2-A | SB105 | Fantôme d'une sablière basse traversant le sondage S2-A au début de sa partie ouest selon un axe nord/sud. Installée sur le niveau US042, elle mesurait au maximum 0,35 m de largeur et au moins 0,19 m de hauteur. Elle est spoliée par le biais du creusement CR097. |
| 907 | S2-A | - | Tranchée de récupération de la sablière basse (SB096) située au début de la partie ouest du sondage S2-A. D'axe nord/sud et de profil parfaitement rectiligne, elle est conservée sur une profondeur de 0,19 m et une largeur de 0,36 m. A l'est, elle vient couper dans les couches d'argile US043 et US045. A l'ouest, elle est coupée par le creusement CR047. Elle est comblée par l'US041. |
| 107 | S2-A | SB107 | Fantôme d'une sablière basse traversant le sondage S2-A au début de sa partie ouest selon un axe nord/sud. Installée sur le niveau d'occupation US060, elle mesurait au maximum 0,32 m de largeur et au moins 0,26 m de hauteur. Elle est spoliée par le biais du creusement CR108. |
| 108 | S2-A | - | Tranchée de récupération de la sablière basse (SB107) située au début de la partie ouest du sondage S2-A. D'axe nord/sud et de profil rectiligne à l'est, elle est conservée sur une profondeur de 0,26 m et une largeur de 0,32 m. Elle vient couper à l'est le remblai US058 et le sol en calcaire SL046, et à l'ouest la couche US051 et le remblai US042. Elle est comblée par l'US044. |
| 109 | S2-A | TP118 | Creusement du trou de poteau TP118 situé à l'est de la sablière basse SB107. D'un diamètre de 0,26 m pour une profondeur conservée de 0,15 m, il est installée dans le remblai US058 et est en partie coupé à l'ouest par le creusement CR108 de spoliation de la sablière basse SB107. |

II.3.5. Inventaire du mobilier

| CDP-18 / Sondage S2-A | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------|-----------|---------|-------------|----------------|----|-----|---------|---------|---------|------|-----------|-------------------------------|
| US | Famille | Pâte | Forme | él. représenté | NR | NMI | nb bord | nb fond | nb anse | NMIp | Remarques | Datation |
| US001 | CT-SF | Type 1 | | 2 bord aa | 2 | 2 | 2 | | | 2 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 4 | | 1 bord ind. | 4 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 10 | | épaule | 1 | 1 | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 11 | | panse | 4 | 1 | | | | 1 | | |
| | CNT-PROTO | Type 13 | | 1 tenon | 4 | 1 | | | | 1 | | |
| | A-ITA | | amphore | panse | 4 | | | | | 1 | | Fin de l'âge du Fer |
| US002 | IND-IND | Type 1 | | panse | 1 | | | | | 1 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 4 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 8 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-SF | Type 10 | | 2 bords aa | 3 | 2 | 2 | | | 2 | | |
| | IND-IND | Type 11 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 13 | | panse | 3 | | | | | 1 | | |
| US003 | IND-IND | Type 1 | | panse | 1 | | | | | 1 | | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | IND-IND | Type 4 | | panse | 10 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | 1 bord ind. | 2 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | CNT-PROTO | Type 9 | couvercle ? | 1 bord fc | 3 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 10 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| US004 | IND-IND | Type 2 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | 1 bord ind. | 2 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 13 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|-------|-----------|---------|-------------|--------------|---|---|---|---|--|---|-----------------|-------------------------------|
| US005 | IND-IND | Type 2 | | panse | 3 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | l bord ind. | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| US009 | IND-IND | Type 2 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 10 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| US010 | IND-IND | Type 2 | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | panse | 5 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 13 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| US012 | IND-IND | Type 1 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 2 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| US013 | CT-SF ? | Type 1 | passoire | l fond | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 4 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 13 | | panse | 5 | | | | | 1 | | |
| US014 | IND-SF | Type 10 | écuelle | l bord D24da | 4 | 1 | 1 | | | 1 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 11 | | panse | 3 | 1 | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 13 | coupe ? | l bord ba | 2 | 1 | 1 | | | 1 | | Premier âge du Fer ? |
| US021 | IND-IND | Type 2 | | panse | 3 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | panse | 3 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | l bord ind. | 3 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | A-ITA | | amphore | panse | 1 | | | | | 1 | | Fin de l'âge du Fer |
| US022 | IND-IND | Type 4 | | panse | 6 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | panse | 2 | 1 | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 13 | | épaule | 1 | 1 | | | | 1 | | |
| US023 | IND-IND | Type 7 | | l bord ind. | 6 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | A-ITA | | amphore | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| US032 | IND-IND | Type 7 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 13 | | l bord ind. | 2 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | A-ITA | | amphore | panse | 1 | | | | | 1 | | Fin de l'âge du Fer |
| US034 | IND-IND | Type 7 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-SF | Type 10 | | bord aa | 2 | 2 | 1 | | | 1 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 13 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| US035 | IND-IND | Type 2 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 4 | | panse | 7 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | fond | 8 | 1 | | 1 | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 8 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| | IND-SF | Type 10 | couvercle ? | l bord aa | 9 | 1 | 1 | | | 1 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 11 | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| US041 | IND-IND | Type 1 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| US042 | IND-IND | Type 7 | | panse | 3 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | l bord ba | 3 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 10 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| US043 | IND-IND | Type 2 | | l bord ba | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 4 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | l bord ind. | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| US044 | CNT-SF | Type 1 | | l bord ic | 3 | 1 | 1 | | | 1 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 4 | | l fond | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | |
| | CNT-PROTO | Type 7 | | panse | 9 | | | | | 1 | 1 cordon digité | Bronze Final / 1er âge du Fer |

| | | | | | | | | | | | | |
|--------------|-----------|---------|----------------------------|---|-------------|---|---|---|---|---|---|-------------------------------|
| | CNT-PROTO | Type 9 | | 1 bord Da, 1 bord Dc | 8 | 2 | 2 | | | 2 | | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | IND-IND | Type 10 | | 1 épaule, 1 carène bombée | 6 | 1 | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 13 | | panse | 10 | | | | | 1 | | |
| | A-IND | | amphore | panse | 1 | | | | | 1 | | Fin de l'âge du Fer ? |
| US045 | IND-IND | Type 4 | | panse | 5 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | épaule | 6 | 1 | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 10 | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 11 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 13 | | | 1 bord ind. | 4 | 1 | 1 | | | 1 | |
| US046 | IND-SF | Type 1 | | 1 bord aa | 5 | 1 | 1 | | | 1 | | Second âge du Fer |
| | CNT-PROTO | Type 2 | | 1 bord Ec | 4 | 1 | 1 | | | 1 | | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | IND-IND | Type 7 | | panse | 35 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 9 | | 1 bord ind. | 8 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | CT-SF | Type 10 | | 1 fond, 1 carène bombée | 4 | 1 | | 1 | | 1 | 1 fond avec stries concentriques externes | Fin de l'âge du Fer |
| | A-ITA | | amphore | panse | 8 | | | | | 1 | | Fin de l'âge du Fer |
| US051 | CNT-SF | Type 7 | | 1 bord aa | 5 | 1 | 1 | | | 1 | | Second âge du Fer |
| | IND-SF | Type 10 | écuelle à bord rentrant | 1 bord D24da | 3 | 1 | 1 | | | 1 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 11 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| US058 | IND-SF | Type 1 | 1 couvercle ? | 1 carène vive, 1 bord fa, 2 bords aa, 1 bord da | 10 | 5 | 5 | | | 5 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 1 | | 2 épaules, 1 bord ind. | 3 | 1 | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 2 | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| | CNT-PROTO | Type 4 | | 2 bords ba, 2 bords bc, 2 bords ind., 2 fonds | 24 | 6 | 6 | 2 | | 6 | 1 cordon digité | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | IND-IND | Type 7 | | panse | 125 | | | | | 1 | | |
| | CNT-PROTO | Type 7 | 1 plat tronconique | 4 épaules, 6 bords ind., 1 bord bc, 1 anse, 1 bord fe | 14 | 8 | 8 | | 1 | 8 | 1 cordon digité, 2 bords à ligne incisés | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | IND-IND | Type 10 | | 2 épaules, 4 bords ind. | 29 | 4 | 4 | | | 4 | | |
| | CNT-PROTO | Type 10 | | 1 bord Da | 1 | 1 | | | | 1 | | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | CT-SF | Type 10 | 2 écuelles à bord rentrant | 2 bords da | 2 | 2 | | | | 2 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 11 | | panse | 18 | | | | | 1 | | |
| | IND-SF | Type 9 | | 1 bord aa, 1 fond | 30 | 1 | 1 | 1 | | 1 | | Second âge du Fer |
| | CNT-PROTO | Type 9 | | 1 bord Da, 1 fond 6 | 1 | 1 | | | | 1 | | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | A-ITA | | amphore | panse | 16 | | | | | 1 | | Fin de l'âge du Fer |
| US060 | IND-IND | Type 2 | jarre | 1 bord ind. | 6 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 4 | jarre ansée ? | 1 DAI | 13 | 1 | | | 1 | 1 | | |
| | CNT-SF | Type 7 | jarre | 1 bord na' | 8 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | CNT-PROTO | Type 10 | 1 gobelet caréné | 1 carène vive, 1 anse | 7 | 1 | 1 | | 1 | 1 | | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | CT-SF | Type 10 | 1 écuelle à bord rentrant | 1 bord da | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | Second âge du Fer |
| | IND-SF | Type 10 | | 2 bords ind., 1 bord aa | 3 | 3 | 3 | | | 3 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 12 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | A-ITA | | amphore | panse | 26 | | | | | 1 | | Fin de l'âge du Fer |
| US063 | IND-SF | Type 1 | | 1 bord ac, 2 bords aa | 19 | 3 | 3 | | | 3 | | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 7 | | 1 fond | 15 | 1 | | 1 | | 1 | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|--------------|-----------|---------|---------|--------------------------|-----------|-----------|----------|----------|----------|-----------|--|-------------------------------|
| | IND-IND | Type 10 | | 1 fond | 5 | 1 | | 1 | | 1 | | |
| US064 | IND-IND | Type 2 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 7 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 4 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| US068 | IND-SF | Type 5 | | 1 bord aa | 1 | 1 | 1 | | | 1 | 1 panse à décor d'ondes resserrées | Second âge du Fer |
| | IND-IND | Type 9 | | panse | 1 | | | | | 1 | | Fin de l'âge du Fer |
| | CT-SF | Type 10 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 13 | | anse | 2 | 1 | | | 1 | 1 | | |
| US069 | A-ITA | | amphore | panse | 1 | 1 | | | | 1 | | Fin de l'âge du Fer |
| US075 | CNT-PROTO | Type 2 | | 1 fond, 1 tenon | 5 | 1 | | 1 | | 1 | 1 épaulement à décors d'impressions possible départ d'anse supérieur | Bronze Final / 1er âge du Fer |
| | CNT-PROTO | Type 4 | | 2 bords ba, 1 épaulement | 8 | 2 | 2 | | | 2 | | |
| | IND-IND | Type 11 | | bord ba | 2 | 1 | | | | 1 | | |
| US076 | IND-IND | Type 9 | | panse | 1 | | | | | 1 | | Bas Empire |
| | IND-IND | Type 10 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | CL-REC | | mortier | CL-ENG D1 | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| US080 | IND-IND | Type 9 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 11 | | 1 fond | 11 | 1 | | 1 | | 1 | | |
| US082 | IND-IND | Type 9 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| US085 | IND-IND | Type 11 | | panse | 1 | | | | | 1 | 1 amorce de fond | |
| | IND-IND | Type 11 | | panse | 3 | | | | | 1 | | |
| Total | | | | | 49 | 10 | 4 | 3 | 1 | 21 | | |

II.3.6. Le sol en mortier de chaux du sondage SA-2

Arnaud Coutelas (ArkeMine)

Le sol SL069 du sondage SA-2 commence (ou repose) sur un niveau de terre grasse, brune, assez vacuolaire, comme faite de petits nodules argileux (aspect floculaire). Puis vient une couche de 1 cm d'épaisseur environ de teinte blanc gris, consistant en un mélange de chaux, tuileaux et nodules de terre. Il y a, semble-t-il, à peu près autant de nodules argileux que de fragments de terre cuite. Le tuileau n'est pas composé que des terres cuites architecturales (ce qui est la norme pour la Gaule romaine) car on note aussi la présence de céramique. La granulométrie de la charge va de quelques centaines de micromètres à environ 2 mm de large/diamètre. On distingue beaucoup de nodules de chaux mal incorporés au reste du mélange ; ils font environ 1 mm de diamètre. Le tout forme finalement un matériau assez compact, malgré la présence de nodules de terre qui sont, clairement, de même nature que ceux du niveau terreux sous-jacent. Enfin, on note en surface, sur 1 ou 2 mm d'épaisseur, un niveau équivalent mais moins riche en tuileau, fait plutôt de chaux, petits nodules de terre et, en plus, de fréquents charbons de bois. est-ce un réel niveau ou une altération du précédent, c'est difficile à dire, d'autant que leur limite est floue.

Il s'agit donc véritablement un sol - ou une finition de sol - fait de chaux, même si la technique est très particulière et que l'épaisseur de la couche est réduite. On est clairement en dehors des techniques habituelles de la Gaule romaine.



Fig. 63 : Photos du sol et détail



Fig. 64 : Photos du sol et détail

II.3.7. Les fragments de torchis

| CDP-18 – Sondage S2-A – Inventaire des fragments de torchis | | | | | | | |
|---|---------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| US | Sondage | 0 à 3 cm | Poids | Frag. | Sup. à 3 cm | Poids | Frag. |
| US001 | S2-A | 966 fr | 5,78 kg | 5,98 | 48 fr | 1,72 kg | 22,05 |
| US002 | S2-A | 1085 fr | 5,04 kg | 4,65 | 29 fr | 0,90 kg | 30,03 |
| US003 | S2-A | 112 fr | 0,78 kg | 6,96 | 12 fr | 0,51 kg | 42,05 |
| US004 | S2-A | 145 fr | 0,81 kg | 5,58 | 9 fr | 0,25 kg | 27,77 |
| US005 | S2-A | 133 fr | 0,93 kg | 6,99 | 6 fr | 0,23 kg | 38,33 |
| US009 | S2-A | 36 fr | 0,24 kg | 6,66 | 5 fr | 0,30 kg | 60,00 |
| US010 | S2-A | 490 fr | 3,85 kg | 7,85 | 90 fr | 7,13 kg | 79,22 |
| US012 | S2-A | 89 fr | 0,42 kg | 4,71 | 7 fr | 0,21 kg | 30,00 |
| US013 | S2-A | 419 fr | 2,06 kg | 4,91 | 9 fr | 0,25 kg | 27,77 |
| US014 | S2-A | 250 fr | 1,32 kg | 5,28 | 17 fr | 0,54 kg | 31,76 |
| US021 | S2-A | 71 fr | 0,72 kg | 10,14 | 24 fr | 1,81 kg | 75,41 |
| US032 | S2-A | 11 fr | 0,14 kg | 12,72 | 21 fr | 1,88 kg | 89,52 |
| US033 | S2-A | 12 fr | 0,10 kg | 8,33 | //////////////////// | //////////////////// | //////////////////// |
| US034 | S2-A | 215 fr | 1,93 kg | 8,97 | 54 fr | 4,02 kg | 74,44 |
| US035 | S2-A | 116 fr | 1,13 kg | 9,74 | 13 fr | 0,88 kg | 67,69 |
| US063 | S2-A | 28 fr | 0,37 kg | 13,2 | 21 fr | 1,28 kg | 60,95 |
| US068 | S2-A | //////////////////// | //////////////////// | //////////////////// | 7 fr | 0,87 kg | 124,28 |



Fig. 65 : Photos torchis



Fig. 66 : Photos torchis

II.4. LE SONDAGE S3-A

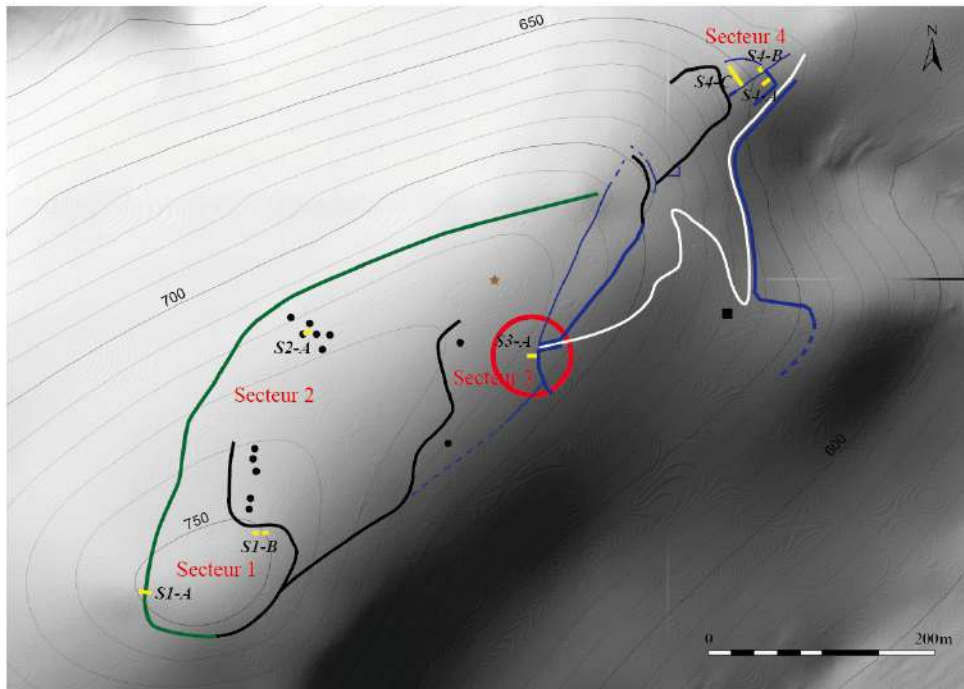


Fig. 67 : Localisation du sondage S3-A

II.4.1. Description de la séquence stratigraphique

Le substrat (US050) a été observé sur la totalité du sondage S3-A. Il s'agit de la roche calcaire caractérisant la colline.

A l'extrémité est du sondage S3-A, le mur 026 (MR101) est installé directement sur le rocher en limite du plateau sommital, en bordure d'une rupture de pente est/ouest. D'axe nord/sud, il se prolonge au-delà des bermes de part et d'autre du sondage S3-A en suivant la limite du plateau qui présente notamment au niveau du sondage un fort pendage nord/sud. Il mesure entre 1,10 m et 1,20 m de largeur pour une hauteur conservée de 1 m côté est et 0,85 m côté ouest. Il est composé de blocs non équarris de modules de taille moyenne (0,20 m) à très grosse (0,80 m). Les blocs les plus imposants sont placés de manière oblique dans le sens inverse de la pente afin d'en diminuer la poussée. Il est parementé des deux côtés et l'intérieur est constitué d'un fourrage de pierres de petite à moyenne taille par endroit liées par du limon brun associé à quelques cailloutis et des fragments de céramiques. Le dernier niveau est constitué de blocs très imposants servant à la fois à stabiliser l'ensemble de la structure et à renforcer l'aspect monumental de l'ouvrage.



Fig. 68 : US050



Fig. 69 : Vue générale de MR101 depuis le nord



Fig. 70 : Vue de MR101 depuis le sud



Fig. 71 : Détail des céramiques dans MR101



Fig. 72 : Parement ouest de MR101



Fig. 73 : Parement est de MR101

Vers l'ouest, vers l'intérieur de l'enceinte, se développe directement sur le rocher (US050) un niveau d'occupation (US028) composé d'un limon brun associé à de nombreuses pierres calcaires et des cailloutis venant s'appuyer contre le parement ouest du mur MR101. D'une épaisseur de 0,20 m à 0,25 m, il a livré quelques fragments de céramique en surface laissant supposer l'existence d'un niveau de circulation sur sa partie supérieure.



Fig. 74 : US028



Fig. 75 : US027

Par la suite, le niveau d'occupation est recouvert par une couche de limon brun associé à de rares pierres calcaires et des cailloutis d'une épaisseur d'environ 0,10 m (US027) marquant vraisemblablement l'abandon de l'occupation liée au fonctionnement du mur MR101. Au pied du mur, quelques blocs (US025) provenant de l'effondrement d'une partie du parement ouest de ce dernier reposent sur ce niveau.

Enfin, le sondage S3-A est scellé par la couche composite (US024) constituée de feuilles et humus sur 0,02 m dans la partie supérieure et d'un limon brun perturbé par la présence des racines (buis et chênes) sur 0,10 m dans la partie inférieure.

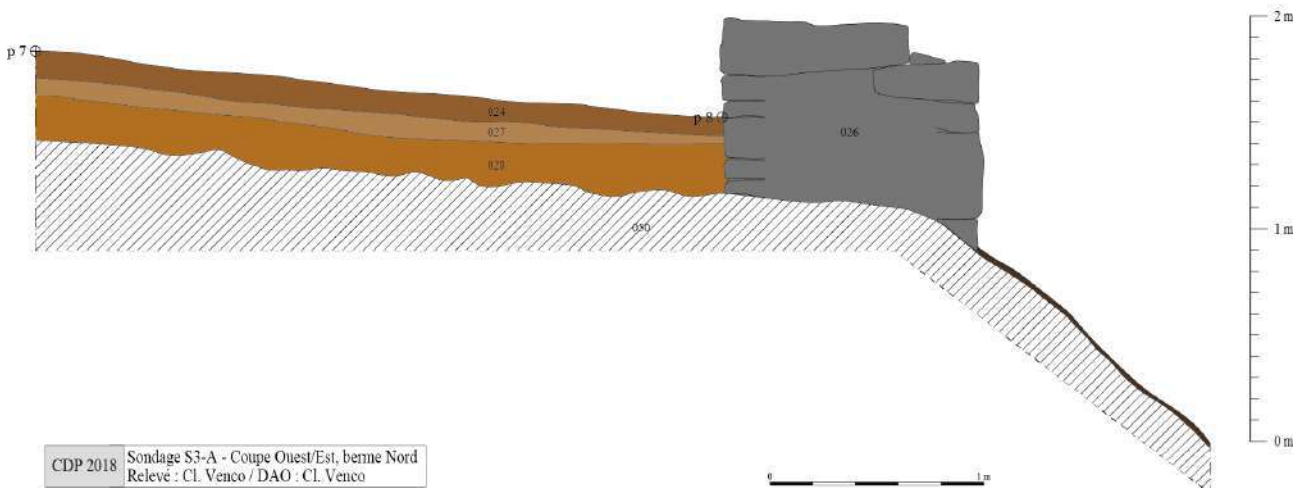


Fig. 76 : Sondage S3-A - Coupe ouest/est, berme nord

II.4.2. Proposition de phasage

Phase 0: Phénomènes géologiques

Cette phase est documentée par la présence du rocher (US050) sur la totalité du sondage S3-A.

Phase 1 : Construction d'un rempart en pierre sèche associé à une occupation à l'intérieur de l'enceinte (Second âge du fer ?)

Cette phase est caractérisée par la construction du mur de rempart MR101 destiné à fermer le quart nord-est du plateau sommital de la colline. Il fonctionne à l'intérieur de l'enceinte avec le niveau d'occupation US028 qui se développe sur une épaisseur d'environ 0,20 m à 0,25 m sur la totalité du sondage S3-A et comprend de nombreux fragments de céramique dont certains en surface suggérant l'existence d'un niveau de circulation associé. D'aspect assez imposant, le mur MR101 est le dernier élément d'un système défensif plus complexe menant à l'entrée du site et se développant sur la quasi totalité de la pente.

La datation est incertaine en raison de lots céramiques hétérogènes mais l'omniprésence d'éléments datables du Bronze Final/Premier âge du Fer et du Second âge du Fer suggère une chronologie antérieure à l'époque romaine.

Phase 2 : Abandon du site et sédimentations postérieures

Cette dernière phase est marquée par la présence d'un niveau d'abandon (US027) d'une épaisseur d'environ 0,10 m associé à un léger effondrement (US025) du mur d'enceinte (MR101), puis par la constitution du niveau de scellement (US024) qui recouvre l'ensemble du sondage S3-A avec la présence en surface de la couche d'humus et de feuille visible sur l'ensemble du site.

II.4.3. Diagramme stratigraphique

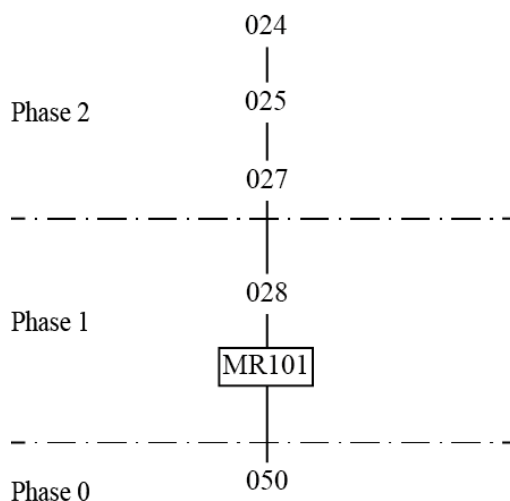


Fig. 77 : Diagramme stratigraphique du sondage S3-A

II.4.4. Inventaire des Faits et des US

| CDP-18 – Sondage S3-A – Inventaire des Faits | | | |
|--|---------|--------------|---|
| Fait | Sondage | Liste des US | Description sommaire |
| MR101 | S3-A | 026 | Important mur en pierre sèche situé à l'est du sondage S3-A directement sur le rocher (US050). D'une largeur de 1,1 m à 1,2 m, il se prolonge vers le nord et vers le sud bien au-delà de la berme. |

| CDP-18 – Sondage S3-A – Inventaire des US | | | |
|---|---------|------|--|
| US | Sondage | Fait | Description |
| 024 | S3-A | - | Couche composite constituée de feuilles et humus sur 0,02 m dans la partie supérieure et d'une couche de limon brun perturbé par la présence des racines (buis et chênes) sur 0,10 m dans la partie inférieure. Elle vient sceller l'ensemble du sondage |

| | | | |
|-----|------|-------|---|
| | | | S3-A. Elle présente un léger pendage d'ouest en est. |
| 025 | S3-A | - | Couche d'effondrement de quelques blocs provenant du parement ouest du mur MR101. Elle repose directement au pied de ce dernier sur le niveau d'abandon US027. |
| 026 | S3-A | MR101 | Imposant mur en pierre sèche d'axe nord/sud situé à l'est du sondage S3-A. Installée en bordure d'une rupture de pente, il mesure entre 1,10 m et 1,20 m de largeur pour une hauteur conservée de 1 m côté est et 0,85 m côté ouest. Il est composé de blocs non équarris de modules allant de taille moyenne (0,20 m) à très grosse (0,80 m). Les blocs les plus imposants sont placés de manière oblique dans le sens inverse de la pente afin d'en diminuer la poussée. Il est parementé des deux côtés et l'intérieur est constitué d'un fourrage de pierres de taille petite à moyenne par endroit liées par du limon brun associé à quelques cailloutis et des fragments de céramiques. Il est installée directement sur le rocher (US050). |
| 027 | S3-A | - | Niveau de limon brun associé à de rares pierres calcaires et à cailloutis recouvrant l'ensemble du sondage S3-A et venant s'appuyer contre le mur MR101. D'une épaisseur d'environ 0,10 m, il vient recouvrir le niveau d'occupation (US028). Il présente un léger pendage d'ouest en est. |
| 028 | S3-A | - | Niveau d'occupation composé d'un limon brun associé à de nombreuses pierres calcaires et des cailloutis recouvrant l'ensemble du sondage S3-A et venant s'appuyer contre le mur MR101. D'une épaisseur de 0,20 m à 0,25 m, il repose directement sur le rocher (US050). Dans la zone située près du mur (MR101), il a livré quelques fragments de céramique en surface faisant penser à un lambeau de niveau de circulation. |
| 050 | S3-A | - | Rocher |

II.4.5. Inventaire du mobilier

| CDP-18 / Sondage S3-A | | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------|--------------|---------|-------------------------|----------------------|-------|------------|-----------|----------|----------|----------|--|-------------------------------|----------------|
| US | Famille | Pâte | Forme | él. représenté | NR | NMI | nb bord | nb fond | nb anse | NMIp | Remarques | Datation | |
| US026 | IND | Type 2 | | panse | 5 | | | | | 1 | | | |
| | IND | Type 4 | | panse | 1 | | | | | 1 | | | |
| | IND | Type 7 | | panse | 10 | | | | | 1 | | | |
| | IND | Type 9 | | panse | 3 | | | | | 1 | | | |
| | IND | Type 10 | | 1 bord ind. | 6 | 1 | 1 | | | 1 | | | |
| US027 | IND | Type 2 | | panse | 5 | | | | | 1 | | | |
| | CNT-PROTO | Type 4 | | 1 bord ba, 1 fond | 10 | 1 | 1 | 1 | | 1 | | Bronze Final / 1er âge du Fer | |
| | IND | Type 7 | | panse | 5 | | | | | 1 | | | |
| | IND | Type 9 | | panse | 2 | | | | | 1 | | | |
| | IND | Type 10 | | panse | 2 | | | | | 1 | | | |
| | IND | Type 11 | | panse | 9 | | | | | 1 | | | |
| | A-ITA | Type 13 | | 1 bord ea | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | | |
| | | amphore | | panse | 2 | | | | | 1 | | | |
| US028 | CNT-PROTO | Type 2 | | 1 bord bc, 2 épaules | 20 | 1 | 1 | | | 1 | 1 épaule avec décor impressions verticales | Bronze Final / 1er âge du Fer | |
| | IND | Type 4 | | panse | 32 | | | | | 1 | | | |
| | CTSF | Type 4 | écuelle à bord ren | 1 bord da | 1 | 1 | 1 | | | 1 | | Second âge du Fer | |
| | CNT-PROTO | Type 4 | | 1 fond 6 | 2 | 1 | | 1 | | 1 | 1 panse à cordon digité | Bronze Final / 1er âge du Fer | |
| | IND | Type 7 | | 1 épaule, 1 fond | 10 | 1 | | 1 | | 1 | | | |
| | CNT-PROTO | Type 8 | | 1 bord ba | 2 | 1 | 1 | | | 1 | | Bronze Final / 1er âge du Fer | |
| | CNT-PROTO | Type 9 | | 1 bord ba, 1 bord bc | 15 | 2 | 2 | | | 2 | | Bronze Final / 1er âge du Fer | |
| | CTSF | Type 10 | écuelle à bord rentrant | 1 bord da | 3 | 1 | 1 | | | 1 | | Second âge du Fer | |
| | IND | Type 11 | | panse | 12 | | | | | 1 | | | |
| | IND | Type 13 | | panse | 3 | | | | | 1 | | | |
| | A-ITA | | amphore | | panse | 1 | | | | | 1 | | Fin Âge du Fer |
| | Total | | | | | 162 | 11 | 9 | 3 | 0 | 25 | | |

III. Le sanctuaire du dieu Erge

III.1. LE SONDAGE S4-A

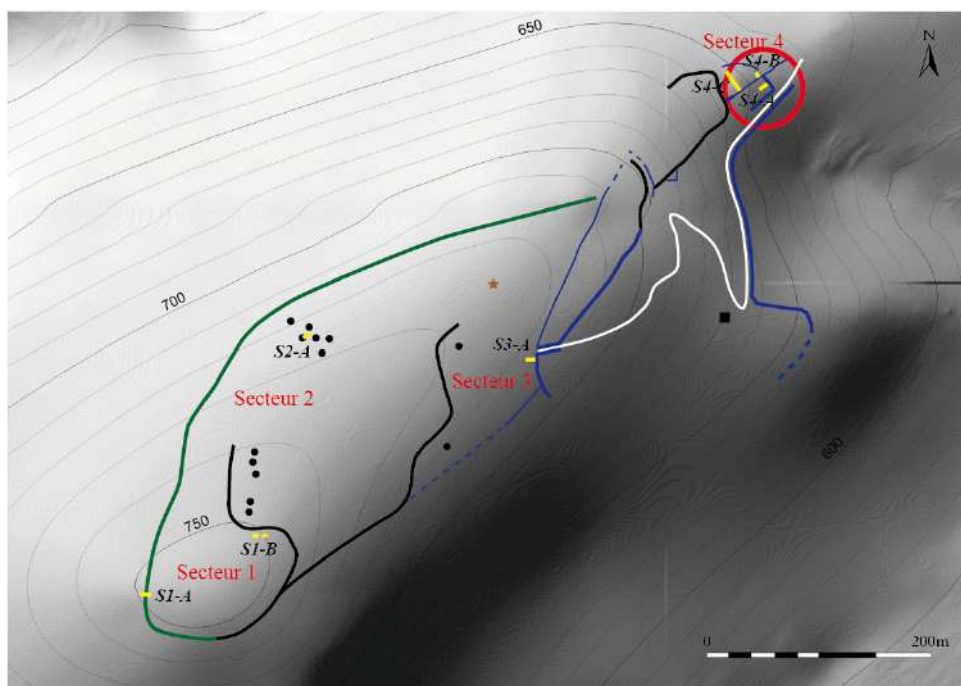


Fig. 78 : Localisation du sondage S4-A

III.1.1. Description de la séquence stratigraphique

La première structure documentée dans le sondage S4-A est l'imposant mur de terrasse MR110 visible à l'extrémité est. Conservé sur une hauteur maximum de 1,70 m à 1,85 m, il est composé de blocs de taille grosse à très grosse non équarris, agencés avec des litages irréguliers. Il est installé, au moins dans sa partie nord, directement sur le rocher, et présente un fruit assez important d'environ 0,20 m permettant de contrebalancer la poussée des remblais situés derrière.

Le mur MR110 est ensuite rehaussé par un mur plus modeste – MR109 – composé de blocs de taille moyenne à grosse non équarris. De facture relativement similaire bien que présentant des litages plus réguliers, il est conservé sur une hauteur de 0,40 m à 0,60 m.

Le mur MR109 et la partie supérieure du mur MR110 permettent de retenir coté ouest un imposant remblai de limon sableux très homogène et quasi stérile fouillé sur 0,80 m et se poursuivant encore profondément.

Ce dernier est recouvert par un niveau de limon très homogène – US037 – associé à de rares inclusions de cailloutis millimétriques - terre de jardin ? - d'une épaisseur maximum de 0,17 m.

Enfin, le sondage S4-A est scellé par une couche composite – US036 – constituée de limon brun

perturbé par la présence de racines sur 0,04 m dans la partie inférieure et de feuilles et humus sur 0,02 m dans la partie supérieure.



Fig. 79 : Vue de la terrasse portant le sondage S4-A

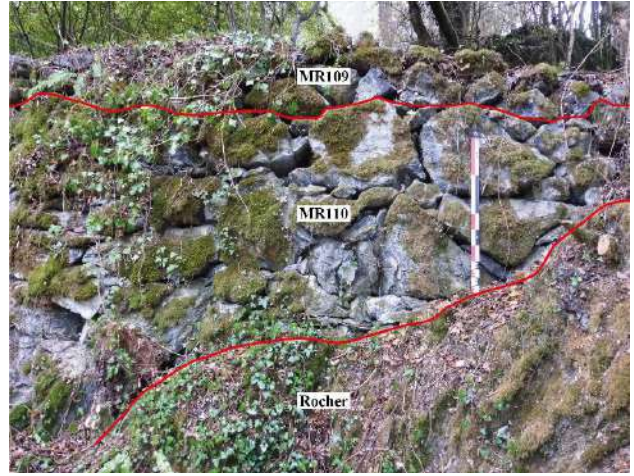


Fig. 80 : Agencement des murs MR109 et MR110



Fig. 81 : US039

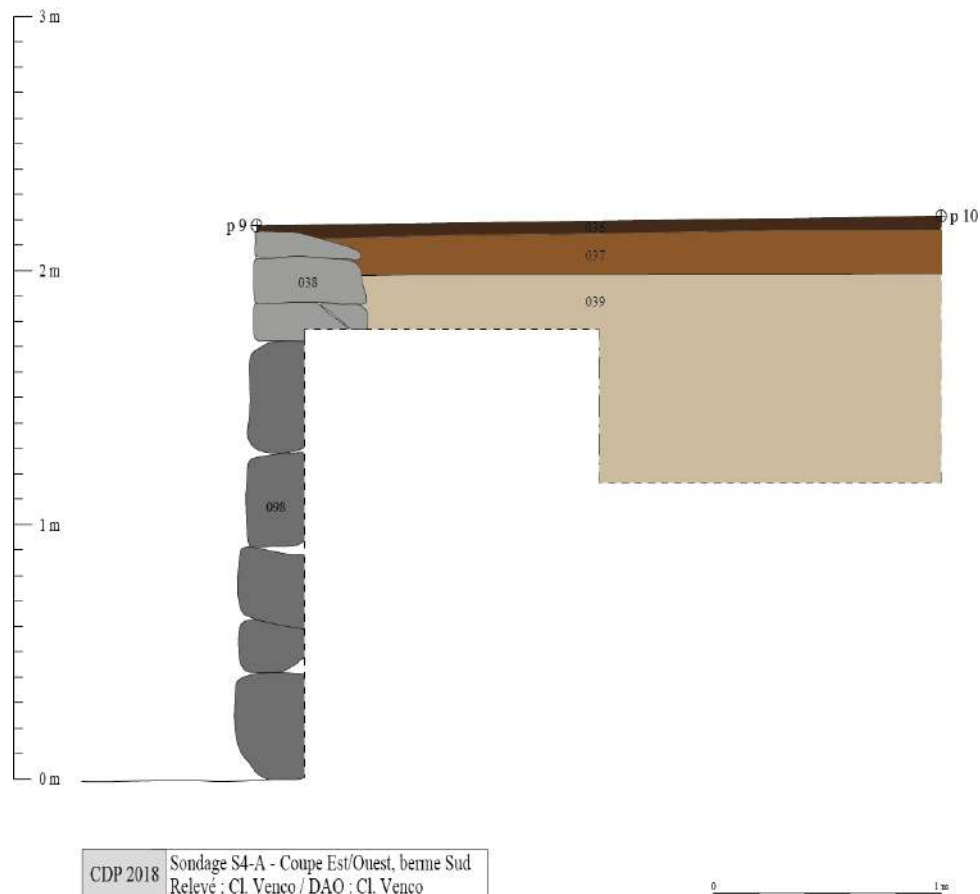


Fig. 82 : Sondage S4-A – Coupe est/ouest, berme sud

III.1.2. Proposition de phasage

Phase 0: Phénomènes géologiques

Cette phase est documentée par la présence du rocher (US099) en dehors du sondage S4-A sous le mur MR110.

Phase 1 : Construction d'un imposant mur de terrasse (Période protohistorique ? Période romaine ?)

Cette phase est caractérisée par la construction de l'imposant mur de terrasse MR110 documenté indirectement dans le sondage S4-A. D'une hauteur de presque 2 m, il se prolonge au-delà du sondage et vient buter au nord contre le rocher supportant la plate-forme supérieure du secteur 4. Au sud, il bifurque au bout de quelques mètres vers l'ouest pour former une terrasse d'environ 200m². Au regard de sa mise en œuvre relativement monumentale et de son positionnement dans la topographie générale du site, il y a fort à parier que cet investissement important soit à rapprocher d'une phase bien antérieure à la mise en valeur

agricole moderne. Soit au sanctuaire gallo-romain qui la jouxte, soit plus vraisemblablement au système défensif de l'oppidum protohistorique déjà repéré dans ce quart nord-est de la colline.

Phase 2 : Rehaussement et mise en culture de la terrasse (Périodes moderne et contemporaine)

Cette phase est marquée par le rehaussement du mur MR110 par l'intermédiaire d'un mur plus modeste – MR109. Un important remblai de limon sableux homogène, compacte et quasi stérile est installé côté ouest contre la partie supérieure du mur initial – MR110 – et contre le rehaussement MR109. L'ensemble est recouvert par un niveau de limon homogène assez meuble pouvant s'apparenter à de la terre de jardin. A noter que, si la terrasse est aujourd'hui rendue à la forêt, les informations orales recueillis auprès des habitants font état d'un verger (poiriers) encore en activité dans le courant du siècle dernier.

Pour finir, le sondage S4-A est scellé par la couche d'humus et de feuille – US036 – visible sur l'ensemble du site.

III.1.3. Diagramme stratigraphique

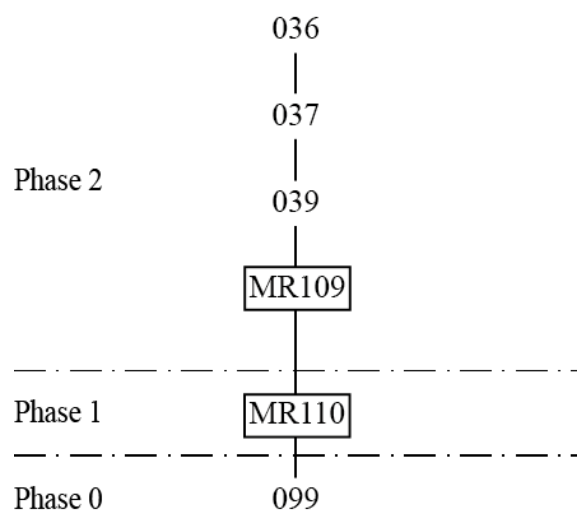


Fig. 83 : Diagramme stratigraphique du sondage S4-A

III.1.4. Inventaire des Faits et des US

| CDP-18 – Sondage S4-A – Inventaire des Faits | | | |
|---|----------------|---------------------|--|
| Fait | Sondage | Liste des US | Description sommaire |
| MR109 | S4-A | 038 | Rehaussement du mur de terrasse en pierre sèche situé à l'extrémité est du sondage S4-A. |
| MR110 | S4-A | 098 | Mur de terrasse en pierre sèche situé à l'extrémité est du sondage S4-A. |

| CDP-18 – Sondage S4-A – Inventaire des US | | | |
|--|----------------|-------------|--|
| US | Sondage | Fait | Description |
| 036 | S4-A | - | Couche composite constituée de feuilles et humus sur 0,02 m dans la partie supérieure et d'une couche de limon brun perturbé par la présence des racines sur 0,04 m dans la partie inférieure. Elle vient sceller l'ensemble du sondage S4-A et recouvre partiellement le mur MR038. |
| 037 | S4-A | - | Niveau de limon très homogène associé à de rares inclusions de cailloutis |

| | | | |
|-----|------|-------|---|
| | | | millimétriques visible sur la totalité du sondage S4-A. D'une épaisseur maximum de 0,17 m, il vient s'appuyer contre le mur MR038 et recouvre le remblai US039. |
| 038 | S4-A | MR109 | Niveau supérieur du mur de terrasse en pierre sèche situé à l'extrémité est du sondage S4-A. Conservé sur 3 à 4 assises, il est constitué de blocs moyens à gros non équarris et vient rehausser sur 0,40 m à 0,60 m de hauteur le mur de terrasse MR098. |
| 039 | S4-A | - | Niveau de remblai composé d'un limon sableux brun jaunâtre compact et très homogène visible sur l'ensemble du sondage S4-A. D'une épaisseur visible de 0,80 m, il n'a pas été fouillé entièrement pour des raisons de sécurité. Il vient buter sur le mur MR038 et au moins sur la partie supérieur du mur MR098. |
| 098 | S4-A | MR110 | Imposant mur de terrasse en pierre sèche situé à l'extrémité est du sondage S4-A. Constitué de blocs de taille grosse à très grosse non équarris, sans litage régulier, il est conservé sur une hauteur de 1,70 à 1,85 m de hauteur. Il est installé, au moins dans sa partie nord, directement sur le rocher. |
| 099 | S4-A | - | Rocher |

III.1.5. Inventaire du mobilier

| CDP-18 / Sondage S4-A | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------|-----------|--------|---------|----------------|----------|-----|---------|---------|---------|----------|-----------|-------------|
| US | Famille | Pâte | Forme | él. représenté | NR | NMI | nb bord | nb fond | nb anse | NMIp | Remarques | Datation |
| US037 | Faïence | | | panse | 1 | | | | | 1 | | XIXe-XXe s. |
| | Vernissée | | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| US039 | IND | Type 7 | Tegulae | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | TCA | | | fragm. | 1 | | | | | 1 | | |
| Total | | | | | 4 | | | | | 4 | | |

III.2. LE SONDAGE S4-B

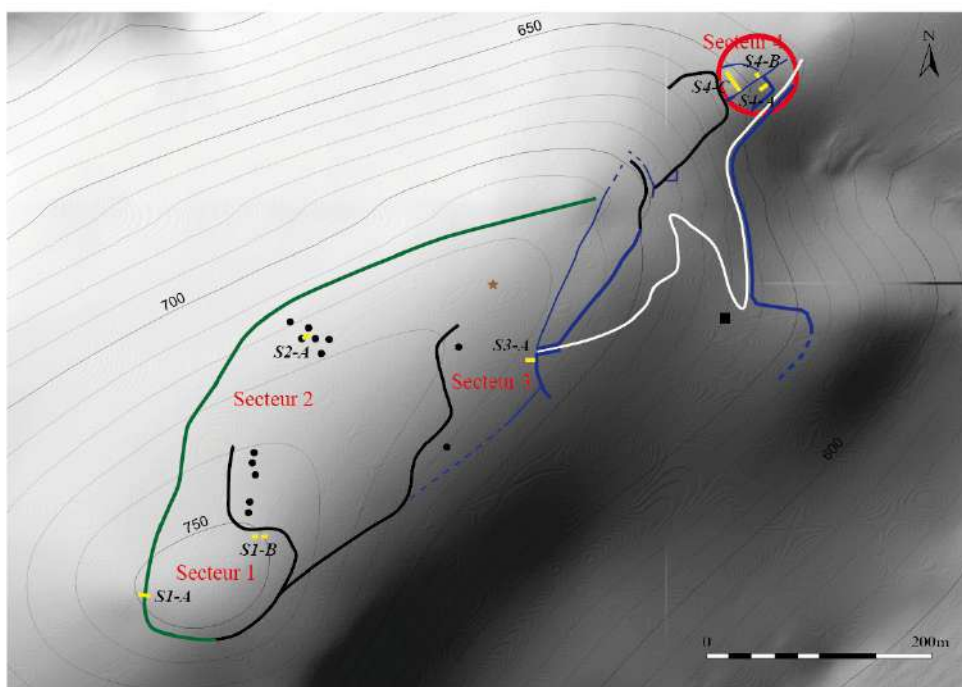


Fig. 84 : Localisation du sondage S4-B

III.2.1. Description de la séquence stratigraphique

Le substrat (US099) a été observé sur la totalité du sondage S4-B. Il s'agit de la roche calcaire caractérisant la colline.

A l'extrémité sud du sondage S4-B, le mur en pierre sèche 040 (MR111) est installé directement sur le rocher. D'axe ouest/est, il se prolonge au-delà des bermes de part et d'autre du sondage S4-B. Il mesure 1,20 m de largeur pour une hauteur conservée maximum de 1,10 m de côté. Il est composé de blocs non équarris de taille moyenne (0,15 m à 0,20 m), sans litage.

Au nord du mur MR111 se développe directement sur le rocher (US099) un niveau d'occupation (US049) composée d'un limon brun associé à de nombreuses pierres calcaires et des cailloutis venant s'appuyer contre le parement nord du mur MR111. D'une épaisseur allant de 0,02 m à 0,10 m, il présente en surface des éléments à plat trahissant la présence d'un niveau de circulation. L'ensemble de ce niveau est très perturbé par la présence des racines (buis et chênes).

Enfin, le sondage S4-B est scellé par une couche d'humus et de feuilles (US048) d'une épaisseur d'environ 0,03 m.



Fig. 85 : MR111



Fig. 86 : MR111 dans le sondage S4-B



Fig. 87 : US049



Fig. 88 : Céramiques à la surface de l'US049

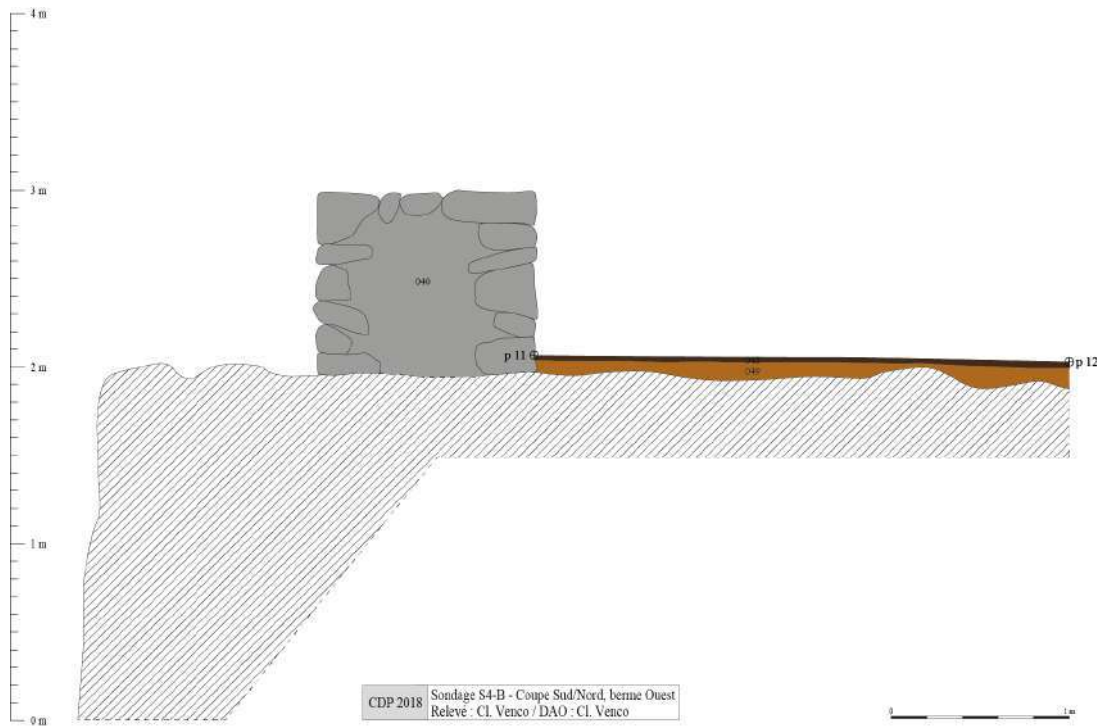


Fig. 89 : Sondage S4-B – Coupe sud/nord, berme ouest

III.2.2. Proposition de phasage

Phase 0: Phénomènes géologiques

Cette phase est documentée par la présence du rocher (US099) sur la totalité de l'emprise du sondage S4-B.

Phase 1 : Construction d'un mur en pierre sèche associé à une occupation (Époque romaine)

Cette phase est caractérisée par la construction du mur en pierre sèche d'1,20 m de largeur pour une hauteur conservée maximum de 1,10 m en limite sud de la plate-forme abritant le sanctuaire. Installé directement sur le rocher (US099) en bordure d'une rupture de pente surplombant la plate-forme basse où se situe le sondage S4-A, le mur est conservé vers l'ouest sur une longueur de 16,50 m.

Il fonctionne au nord avec le niveau d'occupation (US049) visible dans le sondage S4-B directement sur le rocher (US099). En surface, des pierres calcaires et quelques fragments de céramique posés à plat indiquent la présence d'un niveau de circulation.

Phase 2 : Abandon et sédimentations postérieures

Cette dernière phase est marquée par la constitution de la couche d'humus et de feuille (US048) scellant l'ensemble du sondage S4-B.

III.2.3. Diagramme stratigraphique

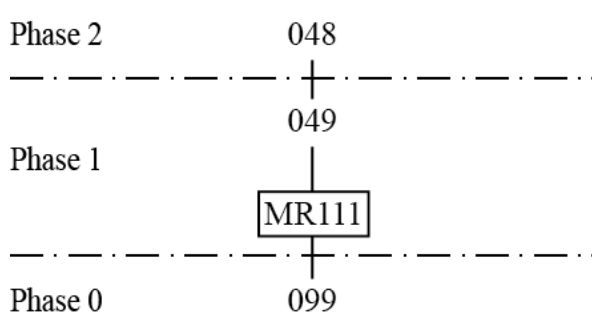


Fig. 90 : Diagramme stratigraphique du sondage S4-B

III.2.4. Inventaire des Faits et des US

| CDP-18 – Sondage S4-B – Inventaire des Faits | | | |
|--|---------|--------------|--|
| Fait | Sondage | Liste des US | Description sommaire |
| MR111 | S4-B | MR040 | Mur en pierre sèche parementé situé à l'extrémité sud du sondage S4-B. D'une épaisseur d'1,20 m pour une hauteur conservée maximum de 1,10 m, il est installé directement sur le rocher US099. |

| CDP-18 – Sondage S4-B – Inventaire des US | | | |
|---|---------|-------|--|
| US | Sondage | Fait | Description |
| 040 | S4-B | MR111 | Mur en pierre sèche parementé situé à l'extrémité sud du sondage S4-B. Il se compose de blocs de taille moyenne (0,15 m à 0,20 m) non équarris, sans litage. D'une épaisseur d'1,20 m pour une hauteur conservée maximum de 1,10 m, il est installé directement sur le rocher US099. |
| 048 | S4-B | - | Couche composée de feuilles et humus recouvrant l'ensemble du sondage S4-B. D'une épaisseur max. de 0,03 m, elle repose sur l'US049 et par endroit directement sur le rocher US099. |
| 049 | S4-B | - | Niveau de limon brun associé à des pierres calcaires et quelques cailloutis visible sur la totalité du sondage S4-B. D'une épaisseur allant de 0,02 m à 0,10 m, il est installé sur le rocher US099 dont il vient combler les interstices. En surface, des pierres calcaires et quelques fragments de céramique posés à plat indiquent la présence d'un niveau de circulation. Au sud, il vient buter contre le mur MR111. |
| 099 | S4-B | - | Rocher |

III.2.5. Inventaire du mobilier

| CDP-18 / Sondage S4-B | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------|---------|---------|---------------------------|---|------------|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|-------------------|
| US | Famille | Pâte | Forme | él. représenté | NR | NMI | nb bord | nb fond | nb anse | NMIp | Remarques | Datation |
| US048 | IND-IND | Type 5 | | panse | 14 | | | | | 1 | | |
| | IND-IND | Type 13 | | panse | 5 | | | | | 1 | | |
| | CL-Rec | | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| | TCA | | <i>Tegulae</i> | fragm | 7 | | | | | 1 | | |
| | TCA | | ind. | fragm | 32 | | | | | | | |
| US049 | CL-ENG | Type 5 | 1 mortier CL-ENG D2 | 1 bord de mortier, 1 bord droit d'assiette, 1 bord ind., 3 fonds | 24 | 3 | 3 | 3 | | 3 | | Bas-Empire |
| | IND-IND | Type 13 | | panse | 14 | | | | | 1 | | |
| | CL-Rec | | | 2 bords de cruche?, 1 bord droit d'assiette | 7 | 3 | 3 | | | 3 | | époque romaine |
| | A-Bet | | | panse | 1 | | | | | 1 | | IIIe apr. J.-C. ? |
| | TCA | | <i>Tegulae</i> | fragm | 5 | | | | | 1 | | |
| | TCA | | ind. | fragm | 18 | | | | | | | |
| Total | | | | | 131 | 6 | 6 | 3 | 0 | 13 | | |

III.3. LE SONDAGE S4-C

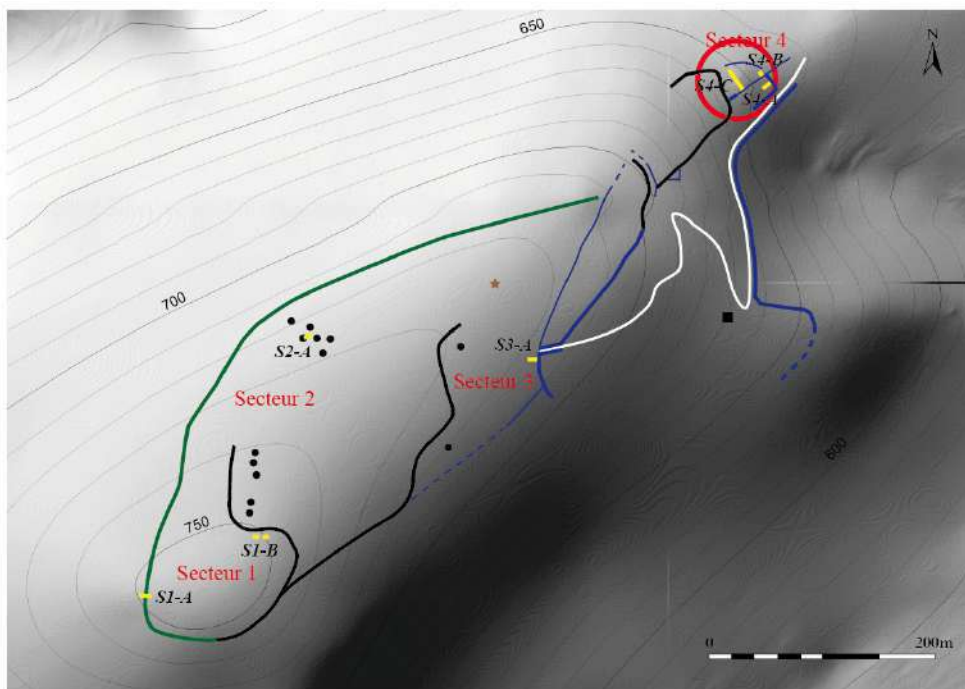


Fig. 91 : Localisation du sondage S4-C

III.3.1. Description de la séquence stratigraphique

Le substrat (US081) a été observé dans les sections 3 et 4 du sondage S4-C.

Dans ces mêmes sections, des niveaux d'argile jaunâtre en apparence non anthropisé, respectivement US092 et US103, viennent se poser directement sur le rocher. Dans les sections 1 et 2, la fin de la fouille est marquée par la présence d'un niveau d'argile jaunâtre (US067) très similaire.

Dans la section 4, une anfractuosit  du rocher est combl e par une couche de limon. Puis cette derni re, ainsi que la couche d'argile US103 et le reste du rocher visible (US081) sont recouverts dans la moiti  nord/est par un niveau d'occupation (US073) assurant par la m me occasion le nivellement progressif de l'espace. Sur les derniers affleurement du rocher, il pr sente une  paisseur de 0,06 m. La disposition par endroit d' l ments   plat sugg re la pr sence d'un niveau de circulation en surface. Compos  de limon-argileux associ    des fragments de TCA et de quelques petites pierres , il a en outre livr  une palmette votive en t le d'or.

Dans la section 2, les niveaux d'argile jaun tre US067 et US092 sont recouverts dans la moiti  nord par une couche argilo-limoneuse brune associ e   des cailloutis et de rares petites pierres et fragments de TCA (US078). Non fouill e, elle reste difficile   interpr ter d'autant que sa partie sup rieure est tr s perturb e par le creusement CR079 de la tranch e de fouille B (TR114). C'est sur cette couche que vient ensuite se former

le niveau d'occupation US074 visible au centre de la section. Composé d'argile-limoneux brune jaunâtre associée à des pierres et quelques fragments de TCA , il est conservé sur 0,07 m d'épaisseur. Il a notamment livré un socle d'autel votif en marbre blanc. Au nord, il est coupé par le creusement CR079 de la tranchée de fouille B (TR114). Son contact avec le sol damé SL062 n'est malheureusement pas conservé.



Fig. 92 : Section 4 – US081



Fig. 93 : Section 2 – US067 en cours de fouille



Fig. 94 : Section 3 – Vue zénithale US092



Fig. 95 : Section 4 – US073

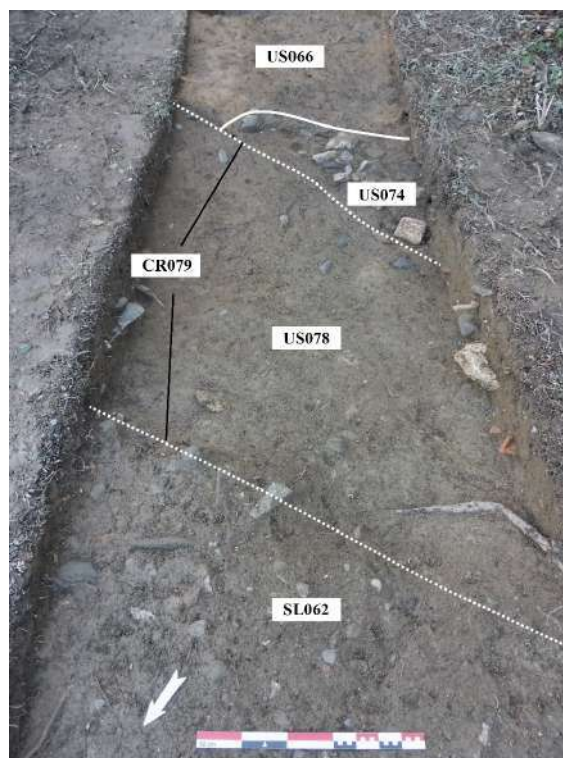


Fig. 96 : Section 95 – US078 et US074

Dans la section 3, le niveau d'argile jaunâtre US092 est directement recouvert par un sol de petites pierres et de gravillons damés US062 appartenant au bâtiment cultuel. D'une épaisseur d'environ 0,05 m, il est limité à l'ouest et à l'est par l'affleurement du rocher US081.

C'est depuis ce niveau qu'est installé le trou de poteau TP117 servant probablement à la mise en place du toit en *tegula* protégeant le sol. La surface du sol US062 présente une fine couche de sable et de gravillons (US100) ayant livré deux monnaies.

Par la suite, se développe sur le sol damé et la partie plane du rocher le prolongeant à l'ouest un niveau de petites pierres et de TCA associées à une matrice limono-argileuse (US061) pouvant s'apparenter à un niveau d'occupation/fonctionnement. Ce dernier qui présente par endroit une surface indurée a aussi livré des monnaies.

Toujours dans la section 3, l'ensemble des couches sont ensuite recouvertes par un niveau de pierres et de fragments de TCA associés à une matrice argilo-limoneuse brune (US057). D'une épaisseur de 0,20 m à l'ouest, il tend à se réduire allant vers l'est sous les effets de l'érosion. Ce niveau marque sans doute l'abandon du bâtiment, puis la destruction du toit.

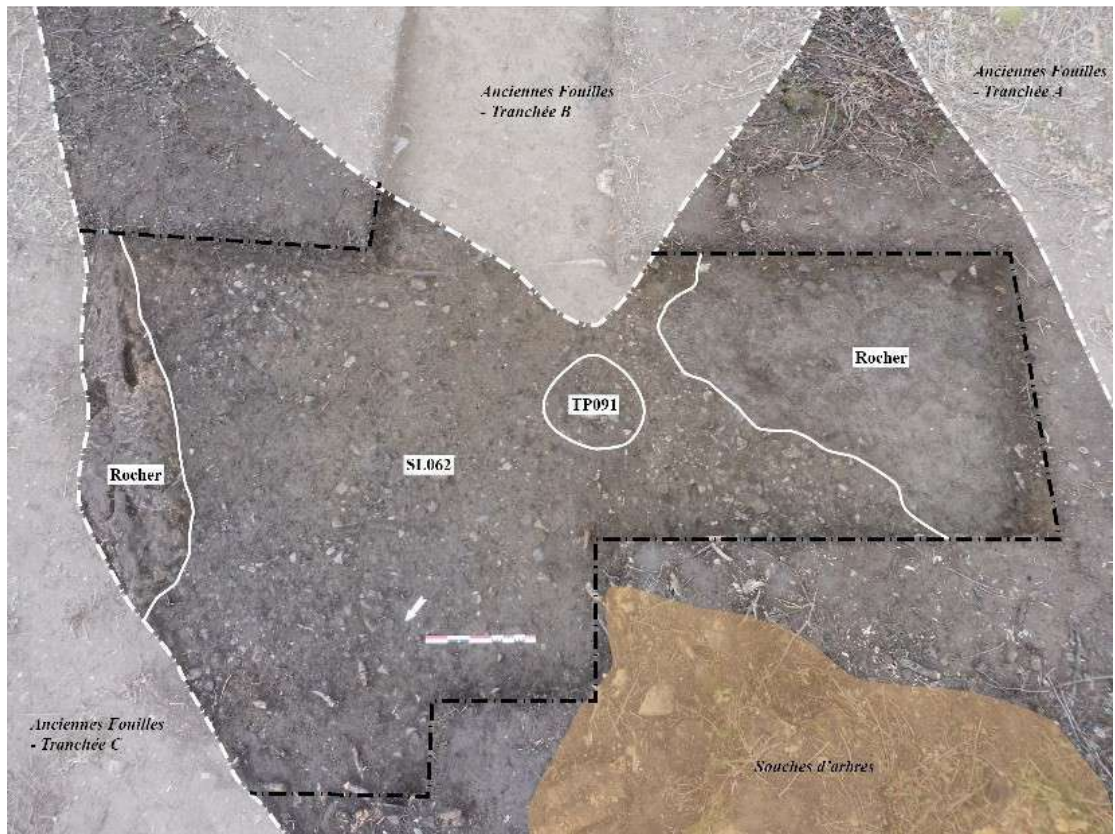


Fig. 97 : Section 3 – Vue zénithale SL062 et TP091



Fig. 98 : Section 3 – SL062 et US057

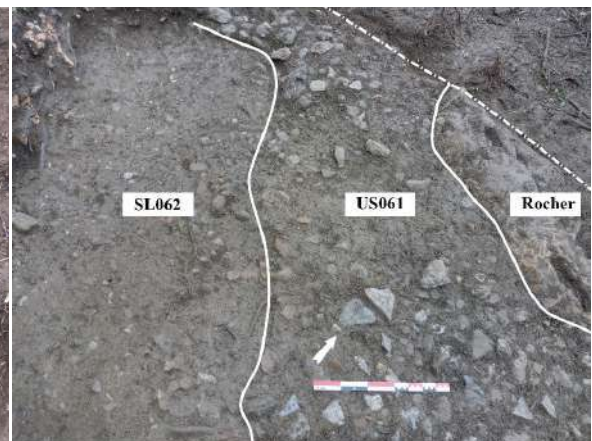


Fig. 99 : Section 3 – SL062 et US061 en cours de fouille



Fig. 100 : Section 3 – Détail de TP091

Dans la section 4, le niveau d'occupation/circulation US073 ainsi que le rocher toujours visible dans la moitié sud/ouest sont recouverts par un niveau de limon argileux brun associé à des fragments de TCA et de quelques petites pierres d'une épaisseur maximum de 0,15 m (US072). Son positionnement et son caractère très brassé font penser à une phase d'abandon de l'espace. Sa partie supérieure est perturbée par le creusement CR101 de la tranchée de fouille C (TR112).

Dans les sections 1 et 2, des niveaux mélangés d'argile jaunâtre et de limon brun associés à des fragments de TCA, US065 et US066, viennent recouvrir respectivement, le niveau d'argile non anthropisé US067 et le niveau d'occupation US074. Le niveau US066 est coupé au nord par le creusement CR079 de la tranchée de fouille B (TR114).

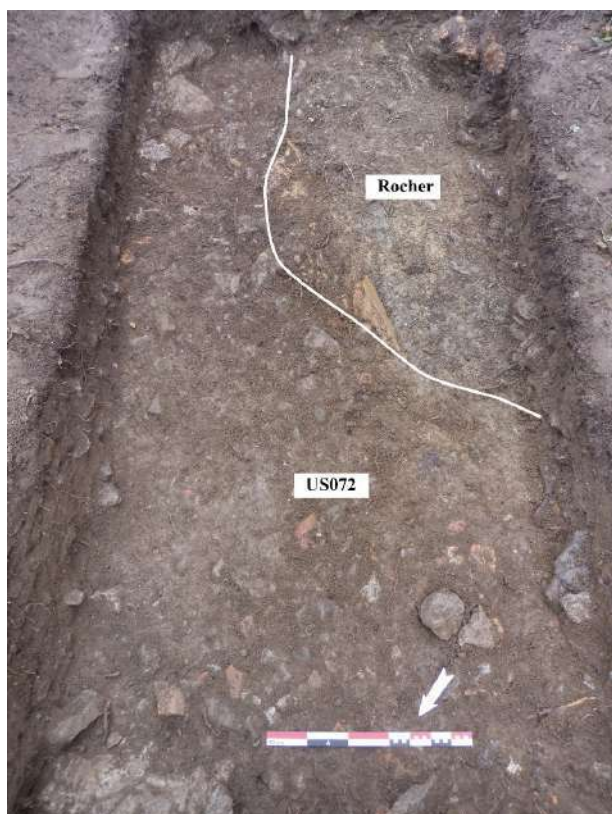


Fig. 101 : Section 4 – US072



Fig. 102 : Section 1 – US065

Ensuite, les sections 2 et 4 sont marquées par l'implantation de tranchée de fouille, respectivement TR114 et TR112, dont les creusements CR079 et CR100 viennent perturber les niveaux antérieurs sur une profondeur visible d'environ 0,20 m. Extrêmement ouverte en surface où elles atteignent par endroit les 2 m de largeur, le fond présente au niveau du sondage S4-C une sorte de saignée d'environ 0,90 m de large. Ces tranchées sont partiellement comblées par les niveaux remaniés US071 et US54 ayant livré divers fragments de matière plastique.

Dans la section 4, l'ensemble est recouvert par un niveau assez meuble de limon argileux brun associé à des cailloutis, de nombreux fragments de TCA et quelques pierres (US055). D'une épaisseur de 0,12 m dans la partie sud, il augmente sensiblement dans la partie nord pour atteindre 0,27 m d'épaisseur et former une légère butte. Il s'agit peut être des déblais des diverses tranchées de fouille qui ont été déversés en bordure de la pente s'ouvrant au bout du sondage.

Enfin, l'ensemble des sections du sondage S4-C est scellé par un niveau de limon argileux et d'humus brun foncé d'une épaisseur de 0,02 m à 0,06 m.



Fig. 103 : Section 4 – Fouilles anciennes TR112



Fig. 104 : Section 2 – Fouilles anciennes TR114

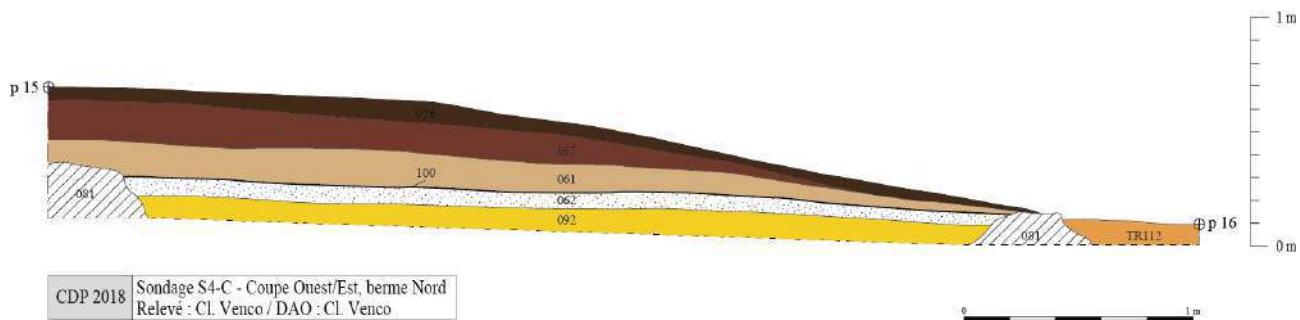


Fig. 105 : Section 3 – Coupe ouest/est

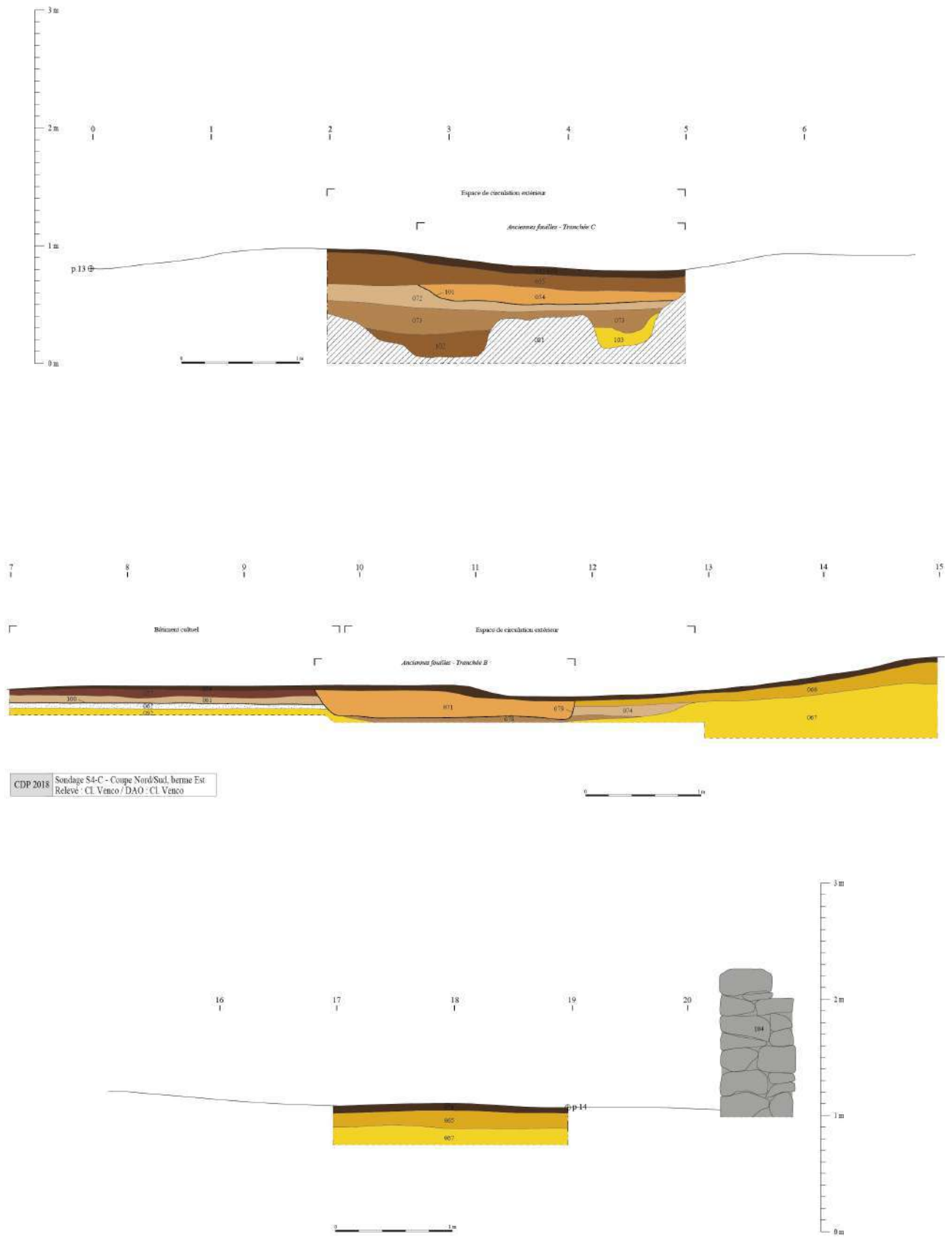


Fig. 106 : Sondage S4-C – Coupe nord/sud, berme est

III.3.2. Proposition de phasage

Phase 0: Phénomènes géologiques

Cette phase est d'abord documentée par la présence du rocher (US081) dans les sections 3 et 4 du sondage S4-C. Puis par les différents niveaux d'argile jaunâtre vraisemblablement non anthropisé visibles directement sur le rocher dans les sections 1, 2, 3 et 4, soit US067, US091 et US103 .

Phase 1 : Construction d'un bâtiment à vocation cultuelle associé à un espace extérieur de circulation (Première moitié du Ier s. apr. J.-C. - Deuxième moitié de IVe s. Apr. J.-C.)

Cette phase est marquée par l'installation directement sur les niveaux non anthropisés (US081, US092) d'un petit bâtiment à vocation cultuelle de type préau composé d'un sol en petites pierres et gravillons damé (US062) associé à une structure en bois (TP117) supportant un toit en *tegula*. Compte tenu de l'état de conservation, des perturbations dues aux fouilles anciennes et aux contraintes liés à la fouille en sondage, les dimensions exactes du bâtiment restent inconnues. Le sol est visible dans le sondage S4-C sur une largeur de 2,7 m et une longueur de 3,94 m mais aucune limite certaine n'a pu être observée. A l'ouest, dans le prolongement du sol damé, le rocher US081 offre une surface plane pouvant également s'apparenter au sol. A l'est, l'affleurement d'une veine rocheuse pourrait marquer une limite mais sans certitude puis qu'immédiatement au-delà se trouve la tranchée C des fouilles anciennes. Son orientation prête également à interrogation, il se pourrait que le bâtiment soit parallèle à la paroi rocheuse située à l'ouest et aux murs de clôture visibles au sud de la plate-forme sans pouvoir solidement étayer l'hypothèse.

Concernant la structure en bois du bâtiment, le trou de poteau (TP117) ne peut se situer au centre puisque vers 1 m à 1,5 m au sud de ce dernier le sol damé s'arrête pour laisser place à un espace extérieur (US078/US074). La structure comporte donc nécessairement soit un poteau symétrique implanté à l'autre extrémité du bâtiment, soit 5 ou 7 autres puisque que ce dernier n'est pas dans un angle. La présence de sablières basses installées en limite du bâtiment et destinées à border le sol et/ou à supporter des éléments en bois (poteaux, contreventements obliques,...) n'est sans doute pas à exclure. A noter la quasi-absence de mortier de chaux sur l'ensemble du sondage S4-C à l'exception deux petits fragments dans le niveau d'occupation US061 pouvant provenir des jointures des *tegulae* du toit.

Malgré l'absence de dimensions exactes pour le bâtiment, l'ensemble présente très vraisemblablement une fonction cultuelle puisque, sans compter les nombreux autels découverts au XIX^e siècle qui sont réputés en provenir, la fouille a livré dans les niveaux d'occupation extérieur US074 et US072, respectivement un socle d'autel votif en marbre blanc et une palmette votive en tôle d'or similaire à celle découverte dans les années 1930 à *Lugdunum* lors de la fouille du temple du forum. De plus, les niveaux d'occupation du bâtiment (US061 et US100) comportaient une lot de 10 monnaies à la chronologie assez resserrée s'apparentant à des gestes votifs.

Concernant la datation de cette phase, le sol n'a malheureusement livré aucun élément permettant de dater la construction du bâtiment et, d'une manière générale, le mobilier céramique des niveaux d'occupation reste peu explicite dans le sondage S4-C. Toutefois, la présence résiduelle de 2 sigillées sud-gauloises, d'une paroi fine de Galane et d'un verre soufflé bleu-clair indique une fréquentation du site dès la première moitié du Ier s. ap. J.-C.. On notera également que des fragments de céramique attribuables à la période antérieure se retrouvent dans presque tout les niveaux du sondage. Rien de surprenant puisque que le sanctuaire est installé au pied du plateau portant l'habitat protohistorique de *Cap des Pènes*, et sans doute dans un secteur faisant partie de l'ancien système défensif dont le mur MR116 est peut être un reliquat. Pour ce qui est du mur MR115 situé à l'extrémité du sondage S4-C, n'ayant pu être replacé dans stratigraphie du sondage et apparaissant comme postérieur aux murs MR11 et MR116, son statut demeure incertain. Tout au plus peut-on remarquer qu'il complète la délimitation de l'espace du sanctuaire au sud de la plate-forme.

Pour ce qui est de la fin de l'occupation, le très faible mobilier céramique (bord de mortier, A-BET) et surtout les monnaies déposées dans le bâtiment indique un fonctionnement de ce dernier aux III^e et IV^e s. ap. J.-C. avec un terminus situé dans la deuxième moitié du IV^e siècle ap. J.-C.. Au-delà, un fragment de verre de type Foy 13 prolonge la fréquentation du site peut être de manière sporadique encore au V^e s. ap. J.-C..

Phase 2 : Destruction du bâtiment, abandon de abords et sédimentation postérieure (Après le IVe. s. apr. J.-C.)

S'en suivent sur l'ensemble du sondage S4-C plusieurs niveaux brassés marquant la destruction du bâtiment (US057) et l'abandon du site et des phénomènes de sédimentation postérieurs (US065,US066, US072).

Phase 3 : Opération(s) de fouille non déclarée(s) et sédimentation postérieure (XXe siècle)

Enfin, dans le courant du XXe siècle sans plus de précision, deux tranchées de fouilles TR112 et TR114 – trois à l'échelle de la plate-forme – dont les tas de déblais sont toujours visibles (US055) viennent perturber les niveaux antérieurs et traduisent l'intérêt déjà ancien porté à ce site par des équipes à la démarche de recherche avérée mais au statut incertain.

Enfin, l'espace est scellé par le niveau d'humus et de végétation actuel.

III.3.3. Diagramme stratigraphique

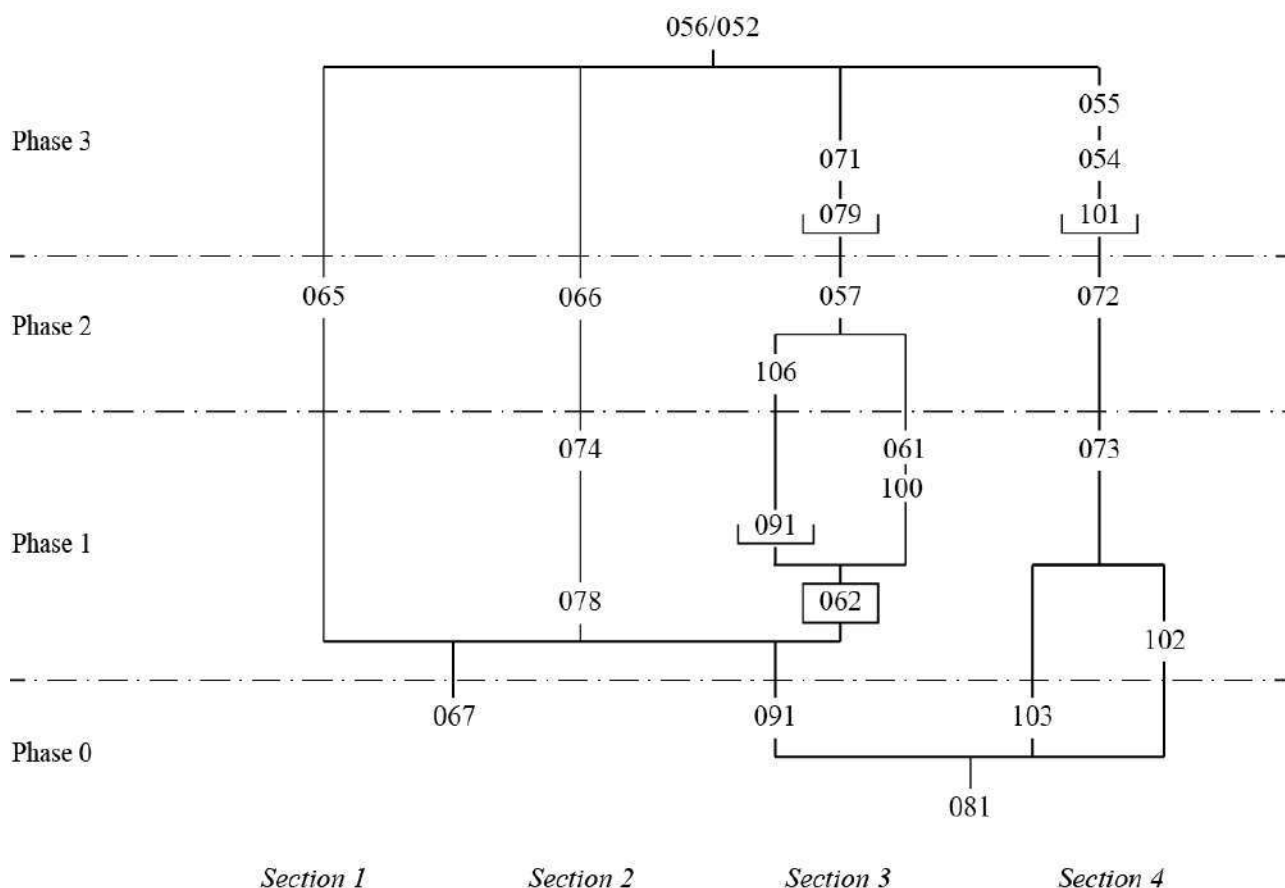


Fig. 107 : Diagramme stratigraphique du sondage S4-C

III.3.4. Inventaire des Faits et des US

| CDP-18 – Sondage S4-C – Inventaire des Faits | | | |
|--|---------|--------------|---|
| Fait | Sondage | Liste des US | Description sommaire |
| TR112 | S4-C | US054, CR101 | Ancienne tranchée de fouille C traversant la section 4 du sondage S4-C. |
| SL113 | S4-C | SL062, US100 | Sol damé composé de petites pierres et gravillons se développant dans la section 3 du sondage S4-C. |
| TR114 | S4-C | US071, CR079 | Ancienne tranchée de fouille B traversant la section 2 du sondage S4-C. |
| MR115 | S4-C | MR104 | Mur en pierre sèche situé à l'extrémité sud du sondage S4-C. |
| MR116 | S4-C | MR105 | Mur en pierre sèche situé hors du sondage S4-C, à l'ouest du mur MR115. |
| TP117 | S4-C | CR091, US106 | Trou de poteau et son comblement installé depuis le sol damé SL113. |

| CDP-18 – Sondage S4-C – Inventaire des US | | | |
|---|---------|-------|--|
| US | Sondage | Fait | Description |
| 052 | S4-C | - | Niveau de limon-argileux et d'humus brun foncé d'une épaisseur de 0,02 m à 0,06 m scellant l'intégralité du sondage S4-C. Égalité : US056 |
| 053 | S4-C | - | Lambeau de couche composé de roche désagrégée associée à quelques pierres visibles dans l'angle sud/ouest de la section 4 du sondage S4-C. D'une épaisseur d'environ 0,02 m, il repose sur le rocher US081. |
| 054 | S4-C | TR112 | Couche de pierres associées à une matrice de limon visible sur une largeur d'environ 0,90 m au centre de la section 4 du sondage S4-C. D'une épaisseur maximum de 0,14 m, elle se développe selon un axe sud/est-nord/ouest et s'apparente sans doute au comblement de la tranchée de fouille TR112. |

| | | | |
|-----|------|-------|--|
| 055 | S4-C | - | Niveau de limon-argileux brun associé à des cailloutis, de nombreux fragments de TCA et quelques pierres recouvrant l'ensemble de la section 4 du sondage S4-C. D'une épaisseur de 0,12 m dans la partie sud, il augmente sensiblement dans la partie nord pour atteindre 0,27 m d'épaisseur et former une légère butte. Il apparaît directement sous le niveau de surface (US052/056) |
| 056 | S4-C | - | Niveau de limon-argileux et d'humus brun foncé d'une épaisseur de 0,02 m à 0,06 m scellant l'intégralité du sondage S4-C. Égalité : US052 |
| 057 | S4-C | - | Niveau de pierres et de fragments de TCA associés à une matrice argilo-limoneuse brune situé dans la section 3 du sondage S4-C. D'une épaisseur de 0,20 m à l'ouest, il tend à se réduire allant vers l'est sous les effets de l'érosion. Il repose sur le niveau d'occupation US061 et est recouvert par le niveau de surface US056. |
| 061 | S4-C | - | Niveau de petites pierres et de TCA associées à une matrice limon-argileuse situé dans la section 3 du sondage S4-C. D'une épaisseur de 0,04 m à 0,12 m, il est limité à l'ouest et à l'est par l'affleurement du rocher US081 et repose sur le sol damé SL062. |
| 062 | S4-C | SL113 | Sol composé de petites pierres et de gravillons associés à une matrice limono-sableuse situé dans la section 3 du sondage S4-C. D'une épaisseur maximum de 0,05 m, il est très compact et sa surface est damé. Il est limité à l'ouest et à l'est par l'affleurement du rocher US081 et repose sur le niveau d'argile US092 |
| 065 | S4-C | - | Niveau d'argile jaunâtre mélangé avec un peu de limon et associé à des fragments de TCA et quelques pierres visible dans la section 1 du sondage S4-C. D'une épaisseur maximum de 0,14 m, il repose sur le niveau d'argile US067 et est recouvert par le niveau de surface US056. |
| 066 | S4-C | - | Niveau de limon brun et d'argile jaunâtre associé à des fragments de TCA et quelques petites pierres visible dans la section 2 du sondage S4-C. D'une épaisseur allant de 0,16 m à 0,05 m, il présente un pendage du sud vers le nord. Il vient sceller le sondage avant d'être perturbé au nord par la tranchée de fouille TR114. Il est recouvert par le niveau de surface US056. |
| 067 | S4-C | - | Niveau d'argile jaunâtre/verdâtre associé à quelques cailloutis visible dans les sections 1 et 2 du sondage S4-C. D'une épaisseur visible de 0,47, il n'a pas été fouillé entièrement et semble s'apparenter à un niveau non anthropisé. |
| 071 | S4-C | TR114 | Couche de limon-argileux brun associée à des pierres et des fragments de TCA visible sur une largeur d'environ 0,90 m dans la partie nord de la section 2 du sondage S4-C. D'une épaisseur maximum de 0,18 m, elle se développe selon un axe sud/est-nord/ouest et s'apparente sans doute au comblement de la tranchée de fouille TR114. |
| 072 | S4-C | - | Niveau de limon-argileux brun associé à des fragments de TCA et de quelques petites pierres situé dans la section 4 du sondage S4-C. D'une épaisseur maximum de 0,15 m, il se développe sur la totalité du sondage et recouvre le niveau d'occupation US073. Dans sa partie supérieure, il est perturbé par le creusement CR101 de la tranchée de fouille C (TR112). |
| 073 | S4-C | - | Niveau de limon-argileux brun associé à des fragments de TCA et de quelques petites pierres et de rares pierres situé dans la section 4 du sondage S4-C. Il est bordé au sud/ouest par une veine du rocher US081 et vient combler les anfractuosités du rocher. D'une épaisseur maximum de 0,22 m dans les anfractuosités, il ne mesure plus que 0,06 m d'épaisseur lorsqu'il vient recouvrir les niveaux d'affleurement du rocher US081. Sa surface présente par endroit des portions visiblement indurées marquant peut être la présence d'un niveau de circulation. Il est recouvert par le niveau d'abandon US072. |
| 074 | S4-C | - | Couche d'argile-limoneux brun jaunâtre associée à des pierres et quelques fragments de TCA située dans la partie sud de la section 2 du sondage S4-C. D'une épaisseur maximum de 0,07 m, il repose sur le niveau d'argile US067 au sud et le niveau US078 au nord. Au nord, il est coupé par le creusement CR079 de la tranchée de fouille B (TR114). |
| 078 | S4-C | - | Niveau argilo-limoneux brun associé à des cailloutis et de rares petites pierres et fragments de TCA située dans la section 2 du sondage S4-C. Non fouillé, il est visible sur une longueur de 2,50 m et repose sur les niveaux d'argile jaunâtre US067 et US092. Sa partie supérieure est perturbée par le creusement CR079 de la tranchée de fouille B (TR114). |
| 079 | S4-C | TR114 | Creusement de l'ancienne tranchée de fouille B traversant la section 2 du sondage S4-C. D'une largeur d'environ 0,90 m pour une profondeur conservée de 0,18 m, elle est |

| | | | |
|-----|------|-------|--|
| | | | visible sur une longueur de 2,05 m et se prolonge de part et d'autre du sondage au-delà de la berme. |
| 081 | S4-C | - | Rocher |
| 086 | S4-C | | Niveau de surface constitué de feuilles et d'humus visible dans les pentes au nord en contrebas de la section 4 du sondage S4-C. |
| 091 | S4-C | TP117 | Creusement du trou de poteau TP117 situé dans la section 3 du sondage S4-C. D'un diamètre de 0,45 m pour une profondeur de 0,35 m, il est installé depuis le sol damé SL062. |
| 092 | S4-C | - | Niveau d'argile jaunâtre mélangé avec un peu de limon situé dans la section 3 du sondage S4-C. D'une épaisseur visible d'au moins 0,13 m, il sert de lit d'installation pour le sol damé SL062. |
| 100 | S4-C | SL113 | Niveau de surface du sol damé SL062 situé dans la section 3 du sondage S4-C. D'une épaisseur de quelques millimètres, il se compose de sable et de gravillons. |
| 101 | S4-C | TR112 | Creusement de l'ancienne tranchée de fouille C traversant la section 4 du sondage S4-C. D'une largeur d'environ 0,90 m pour une profondeur conservée de 0,14 m, elle est visible sur une longueur de 1,60 m et se prolonge de part et d'autre du sondage au-delà de la berme. |
| 102 | S4-C | - | Couche de limon brun associé à de petites pierres et quelques cailloutis située dans la section 4 du sondage S4-C. D'une épaisseur maximum de 0,21 m, elle vient combler une anfractuosité naturelle du rocher US081. Elle est recouverte par le niveau d'occupation US073. |
| 103 | S4-C | - | Couche d'argile jaunâtre/orangée associée à quelques cailloutis située dans la section 4 du sondage S4-C. D'une épaisseur maximum de 0,16 m, elle vient combler une anfractuosité naturelle du rocher US081. Elle est recouverte par le niveau d'occupation US073. |
| 104 | S4-C | MR115 | Mur en pierre sèche situé à l'extrémité sud du sondage S4-C. Il est composé de blocs moyens (0,15 m à 0,20 m) à gros (0,60 m) non équarris, sans litage. Conservé sur une hauteur de 1,30 m, il mesure 0,60 m de largeur et se développe au-delà du sondage sur une longueur de 11,5 m. Il vient s'appuyer à l'ouest sur le mur MR116 et à l'est sur le mur MR111. |
| 105 | S4-C | MR116 | Mur en pierre sèche situé hors du sondage S4-C, à l'ouest du mur MR115. Il est composé de blocs moyens (0,15 m à 0,20 m), gros (0,60 m) et très gros (0,90 m) non équarris, sans litage. Conservé sur une hauteur environ 1,90 m, il mesure 1 m de largeur à l'est et 3,5 m à l'ouest, pour une longueur conservée de 8,5 m. Son sommet offre une plate-forme de plusieurs mètres carrés. Il vient s'appuyer à l'ouest contre le rocher. A l'est, le mur MR115 vient en butée contre lui.. |
| 106 | S4-C | TP117 | Comblement du creusement CR091 du trou de poteau TP117 situé dans la section 3 du sondage S4-C. Il se compose d'argile brun jaunâtre associé à des gravillons et 5 pierres de calage moyennes. |

III.3.5. Inventaire des TCA

| CDP-18 – Sondage S4-C – Inventaire des fragments de TCA | | | | | | | |
|---|---------|----------------------|-----|-------|---------|--------|-----|
| US | Tegulae | Imbrex | TCA | US | Tegulae | Imbrex | TCA |
| US052 | 38 | 5 | 211 | US065 | 8 | 3 | 115 |
| US055 | 22 | 5 | 102 | US066 | 20 | 3 | 85 |
| US056 | 8 | 1 | 42 | US072 | 16 | 4 | 42 |
| US057 | 99 | 11 | 422 | US073 | 15 | 2 | 44 |
| US061 | 62 | 10 | 340 | US074 | 8 | 3 | 19 |
| US062 | 5 | //////////////////// | 17 | | | | |

III.3.6. Inventaire du mobilier

| CDP-18 / Sondage S4-C | | | | | | | | | | | | |
|-----------------------|------------------|--|----------------------|-------------------------------------|------------|-----------|-----------|----------|----------|-----------|--|----------------------|
| US | Famille | Pâte | Forme | él. représenté | NR | NMI | nb bord | nb fond | nb anse | NMIp | Remarques | Datation |
| US052 | | Type 5 | cruche | anse rainurée | 1 | 1 | | | 1 | 1 | | |
| US055 | A-BET | | amphore | panse | 1 | | | | | 1 | | IIIe s. apr. J.-C. ? |
| US056 | CL-REC | Type 1 | cruche ? | panse | 2 | | | | | 1 | 1 décor de bandes obliques au brunissoir | époque romaine |
| | | Type 4 | | panse | 1 | | | | 1 | | | |
| | | Type 5 | | 1 bord triangulaire | 5 | 1 | 1 | | 1 | | | |
| | | Type 10 | | panse | 2 | | | | 1 | | | |
| | | | | 1 fond | 2 | 1 | | 1 | | | | |
| US057 | CL-REC | Type 5 | | 1 bord divergent | 7 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| | | | | 1 bord divergent | 9 | 1 | 1 | | | 1 | | |
| US061 | CL-REC | Type 1 Type 9 Type 10 Type 12 Type 13 Type 14 | cruche à bec trilobé | 2 bords divergents | 2 | 2 | 2 | | | | 2 | époque romaine |
| | | | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | | | | panse | 2 | | | | | 1 | | |
| | | | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | | | | panse | 4 | | | | | 1 | | |
| | | | | 2 fonds | 7 | 2 | | 2 | 2 | | | |
| | | | | 5 bords divergents, 3 anses, 1 fond | 35 | 5 | 5 | 1 | 3 | 5 | | |
| US062 | | Type 1 Type 2 Type 4 Type 5 CL-Rec | couvrete | panse | 1 | | | | | | 1 | |
| | | | | 1 bord simple droit | 2 | 1 | 1 | | | | 1 | |
| | | | | panse | 2 | | | | | | 1 | |
| | | | | 1 bord ind. | 3 | 1 | | | | | 1 | |
| | | | | 1 bord divergent, 1 anse rainurée | 4 | 1 | | | | | 1 | |
| US068 | | Type 5 CL-Rec | | panse | 6 | | | | | 1 | | |
| | | | | 1 fond | 5 | 1 | | 1 | | 1 | | |
| US073 | CL-REC SIG-SG | Type 5 | | panse | 6 | | | | | 1 | | |
| | | | | panse | 3 | | | | | 1 | | |
| | | | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| US074 | CL-ENG | Type 1 Type 13 | | panse | 1 | | | | | 1 | | |
| | | | | panse | 3 | | | | | 1 | | |
| | | | | 1 fond | 1 | 1 | | 1 | | 1 | | |
| Total | | | | | 120 | 19 | 11 | 6 | 4 | 35 | | |

IV. Études du mobilier archéologique

IV.1. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Thomas Le Dreff (TRACES/UMR 5608)

Le mobilier céramique récolté durant cette campagne de sondages comprend 1511 restes appartenant à 295 individus (NMIp)³. La collection présente un taux de fragmentation très élevé (tessons essentiellement entre 2 et 4 cm de longueur) ainsi qu'un assez mauvais état de conservation des surfaces. Notons que près des deux tiers du NMI est issu de pondérations en l'absence de bords ou de fond (le NMI bord ne fait ainsi ressortir que 103 individus) et que l'identification technique et/ou typomorphologique n'a pu être possible que pour une poignée de tessons.

Dans ces conditions, la mise en correspondance des éléments de forme caractéristiques avec les types de pâtes céramiques apparaissait d'autant plus intéressante pour l'obtention d'indices de datation. La typologie utilisée est celle que nous avons mis en place dans le cadre d'un travail de prospections et sondages de sites protohistoriques sur territoire de la cité des Convènes (dirigé par Cl. Venco, en cours). Actuellement, les collections étudiées sont issues des prospections pédestres et des sondages du *Cap des Pènes* et du *Mail de Castech* (Esténo-31). La description des types de pâte céramique s'appuie principalement sur la granulométrie, la densité⁴ et la composition minérale (par observation macroscopique). Les critères relatifs à la technique de montage, la cuisson et le traitement de surface ont été employés mais leur pertinence reste à ce jour relative compte tenu de l'état des collections étudiées (similaire à la présente étude). La campagne de sondages 2018 du *Cap des Pènes* a permis d'identifier 10 des 14 types recensés actuellement.

| Pâtes | Granulométrie | Densité | Composition | Technique | Cuisson | Traitement | Commentaire |
|---------|------------------------------|--------------|--|----------------|---------------------|---|---------------|
| Type 1 | Très fine à Fine | Importante | Quartz/Micas | Indéterminée | Oxydante/Réductrice | Parfois lissée | |
| Type 2 | Fine à Semi-Fine | Moyenne | Quartz/Micas | Indéterminée | Non Homogène | | |
| Type 3 | Semi-Fine | Importante | Quartz/Micas, inclusions noires | Plutôt Tournée | Réductrice | | Blanchâtre |
| Type 4 | Grossière | Moyenne | Quartz/Gros Micas | Non Tournée | Non Homogène | | Peu calibrée |
| Type 5 | Fine | Moyenne | Quartz/Micas, parfois inclusions noires | Tournée | Oxydante | | Sabl. Oxy. |
| Type 6 | Fine | Importante | Quartz/Micas | Indéterminée | Oxydante | Engobe blanc | |
| Type 7 | Semi-Fine | Importante | Quartz/Micas | Indéterminée | Non Homogène | | Proche type 2 |
| Type 8 | Semi-Fine à Grossière | Importante | Négatif d'éléments végétaux | Non Tournée | Non Homogène | | Pâte vacuolée |
| Type 9 | Semi-Fine, parfois grossière | Importante | Quartz/Très Micacée | Non Tournée | Non Homogène | | Peu calibrée |
| Type 10 | Fine | Moyenne | Quartz/Micas, parfois chamotte/oxydes de fer | Non Tournée | Oxydante/Réductrice | Parfois Lissée/Polie avec surface noire | |
| Type 11 | Semi-Fine à Grossière | Assez faible | Quartz/Micas | Non Tournée | Non Homogène | | Non calibré |
| Type 12 | Fine à Semi-Fine | Assez faible | Micas/Chamotte | Non Tournée | Oxydante | | Pâte calcaire |
| Type 13 | Fine | Importante | Quartz/Micas | Indéterminée | Non Homogène | | Proche type 7 |
| Type 14 | Fine | Moyenne | Micas, quelques quartz | Tournée | Réductrice | | Sabl. Red. |

Fig. 108 : Tableau 1 – Type de céramiques

3 Le NMI est une estimation « du nombre de récipients qui ont circulé ou ont été utilisés lors de l'activité du site » (Protocole 1998, p. VII). Il est calculé par US et par catégorie de céramique, après recollage. On conserve le nombre le plus élevé parmi les éléments représentatifs : bords, fonds ou éléments de préhension. Le NMI est pondéré en l'absence d'éléments représentatifs (NMIp).

4 Selon les normes adoptées lors de notre travail de doctorat (Le Dreff 2015)

Les familles céramiques identifiées par typomorphologie comprennent les céramiques tournées du Second âge du Fer (CT-SF), les céramiques non tournées protohistoriques associées au Bronze Final et/ou au Premier âge du Fer (CNT-PROTO), et plus rarement les céramiques non tournées du Second âge du Fer (CNT-SF) et les céramiques à pâte claire récente (CL-REC). Les éléments ne livrant pas de macrotraces rendant explicite la technique de montage sont classés dans la famille des indéterminés (IND-IND), en distinguant lorsque cela est possible ceux appartenant au Second âge du Fer (IND-SF). La typomorphologie des céramiques protohistoriques s'appuie sur celle mise en place dans le cadre de notre doctorat (Le Dreff 2015), complétée par des recherches en cours⁵.

La présente étude s'attachera à cibler par sondage les quelques éléments céramiques pouvant faire l'objet d'un commentaire.

Le secteur 1 - Le sondage S1-A a livré 71 restes céramiques. On relève la présence dans l'US 19 d'un bord de plat tronconique et d'un fond annulaire tourné (fig. 111, n° 1), et dans l'US 30 deux éléments de céramique non tournée protohistorique appartenant à un plat tronconique et de deux formes hautes fermées à bord digité (n° 2-3). En dehors du fond tourné, qui pourrait appartenir au Second âge du Fer, ces tessons sont datables du Bronze Final / Premier âge du Fer.

Le sondage S1-B a livré 130 restes céramiques⁶ offrant peu d'intérêt, hormis 3 éléments de forme CNT-PROTO se rapportant au Bronze Final ou au Premier âge du Fer (une épaule à cordon digité, un bord droit et un bord horizontal de plat tronconique, fig. 111, n° 4-5). L'US 6 pourrait sembler appartenir à cet horizon ancien mais l'US 7, antérieure, livre 2 tessons de panse d'amphore.

Le secteur 2 - Le sondage S2-A a livré 732 restes céramiques dont 60 appartenant à des amphores italiques. Trois US rassemblent à elles seules les deux tiers du lot (US 58 : 275 restes, US 60 : 65 restes, US 46 : 64 restes). L'US 58 livrent plusieurs éléments se rapportant au Bronze Final ou au Premier âge du Fer. On recense notamment 2 bords fins sans inflexion (Da), un bord simple sans inflexion à facette horizontale appartenant très certainement à un plat tronconique (fig. 110, n° 19), ainsi que probablement deux bords à facette horizontale (n° 17-18), une anse (n° 20) et un fond annulaire (n° 21), tous non tournés et plus communs dans des horizons antérieurs au Second âge du Fer dans la région. Plusieurs éléments de forme évoquent les productions laténiennes du Second âge du Fer : 3 bords simples divergents (n° 14-15) et 3 bords rentrant d'écuelles dont l'un est visiblement tourné (n° 16). Notons enfin la présence d'un bord de couvercle plat (n° 13) de facture protohistorique.

L'US 46 livre également un ensemble céramique non homogène avec notamment un fond tourné à

5 Les trois codes supplémentaires qui nous intéressent ici correspondent au bord fin sans inflexion à lèvre arrondie (Da), au bord fin sans inflexion à facette horizontale (Dc) et au bord fin droit à facette horizontale (Ec), caractéristiques du Bronze Final / Premier âge du Fer.

6 Notons que 155 restes céramiques ont été ramassés en surface de ce sondage dont 5 panses décorées appartenant à l'horizon Bronze Final/1er âge du Fer.

cercles concentriques incisés, fréquent à la fin de l'âge du Fer (n° 11) et un bord droit sans inflexion pourvu d'une ligne d'impressions pseudo-circulaire (n° 12). Ce dernier appartient au Bronze Final ou au Premier âge du Fer.

L'US 60 comprend des éléments de la fin de l'âge du Fer : une jarre non tournée à bord doublement épaissi rentrant, un type peu fréquent (n° 23), une écuelle tournée à bord rentrant (n° 28) et un bord simple divergent (n° 25). Toutefois, ceux-ci côtoient une panse épaisse (jarre ?, n° 24) à tenon ou anse et une carène vive de gobelet (n° 28) qui appartiennent au Bronze Final ou au Premier âge du Fer. Une petite anse de section ovale (n° 26) pourrait être rapprochée de ce dernier groupe.

Les autres US de ce sondage sont plus indigentes et l'on constate régulièrement des associations de restes céramiques appartenant aux deux horizons chronologiques que nous venons d'évoquer. C'est le cas par exemple pour l'US 1 avec un tenon large (Premier âge du Fer ?, n° 1) et deux bords simples divergents tournés (n° 2-3) dont l'un appartient probablement à un pot balustre compte tenu de son petit diamètre. Même constat avec l'US 68 dans laquelle on recense une petite anse très arrondie à section circulaire ayant pu appartenir à un plat tronconique (n° 8) et un panse tournée à décor d'ondes multiples (n° 9), typique de la fin de l'âge du Fer. L'US 51 offre une association plus commune au Second âge du Fer : une écuelle à bord rentrant tournée et un bord simple divergent non tourné pouvant appartenir à un pot à cuire (n° 6-7). Enfin, notons la présence d'un fond de passoire dans l'US 13, très répandu à la fin de l'âge du Fer (n° 5) et un bord non tourné à large facette horizontale (n° 4). Il pourrait s'agir d'un bord de couvercle ou bien d'un plat tronconique (Bronze Final / Premier âge du Fer) très mal conservé.

Les seules US *a priori* homogènes restent constituées de rares éléments déterminables. Nous serions ainsi tentés de rapprocher du Bronze Final / Premier âge du Fer les US 3 et 75, et du Second âge du Fer les US 2, 13, 21, 32, 34, 35, 51, 63. Or, la stratigraphie du secteur 2 révèle que toutes les US comprises entre l'US 01 et l'US 75/76 ne peuvent avoir une datation aussi ancienne, puisque ces deux dernières forment le radier d'un sol maçonné qui peut difficilement être antérieur à l'Antiquité Tardive. Il a livré un bord de mortier à collerette pendante s'apparentant au type CL-REC 21b, attesté entre les années 25 av. n. ère et 50 de n. ère (Py dir. 1993, p. 242), bien que la morphologie du bord ne semble pas conventionnelle. On note la présence sur la face supérieure de la collerette de la trace du verseur, sous la forme d'une virgule peu courbe, qui rejoint la petite lèvre interne. Ces caractéristiques semblent davantage compatibles avec des formes plus fréquentes au Bas-Empire, par exemple le type CL-ENG D1⁷.

Le secteur 3 - Le sondage S3-A ne comprend 163 restes céramiques dont 3 panses d'amphore italique. L'US 28 est de loin la fournie et correspond à nouveau d'un ensemble hétérogène. Le lot de CNT-PROTO est composé de 4 bords droits avec ou sans facette horizontale, une épaule pourvue d'un décor d'impressions verticales, une panse à cordon digité et un fond annulaire étroit (fig. 111, n° 6-8-9). Le seul autre élément de forme recensé est un bord rentrant d'écuelle CTSF typique du Second âge du Fer (n° 7).

7 Information livrée par Pierre Marty, INRAP GSO, que je remercie.

Le secteur 4 - Le sondage S4-A a peu d'intérêt pour l'étude. Sur les 3 tessons céramiques récupérés, 2 sont d'époque contemporaine (vernissé et faïence).

Le sondage S4-B est peu fourni avec 69 restes céramiques dont un tesson d'amphore de Bétique. Seule l'US 49 livre des éléments de forme que l'on peut rattacher. Il s'agit de céramiques à pâte claire. On relève notamment un bord divergent étroit (cruche ?, fig. 111, n° 10) qui pourrait être du Bas-Empire, tout au moins à partir du III^e s. et surtout durant le IV^e s., une assiette à bord droit (n° 11) et un mortier à vasque sablée (n° 12) se rapprochant du type CL-ENG D2.

Le sondage S4-C livre un ensemble de 120 tessons céramiques antiques à pâte claire. On recense un bord de probable cruche à bec trilobé (n° 13), de rares bords divergents ou triangulaire de cruches (n° 14-16) évoquant à nouveau le Bas-Empire et deux anses plates rainurées (n° 15-17). Le lot comprend également un fond de vase de catégorie CL-ENG (n° 18) et une panse de céramique sigillée sud-gauloise (US 73). Ce faciès ressemble globalement à celui que l'on observe dans le Comminges et peut-être jusqu'à Tarbes⁸.

Conclusion - La campagne de sondages du *Cap des Pènes* permet pour la première fois de connaître la stratigraphie du site et le faciès céramique associé. Le mobilier céramique abondant récupéré lors des prospections signalait une occupation importante centrée sur le Bronze Final / Premier âge du Fer et la fin de l'âge du Fer. Le mobilier issu des sondages, relativement abondant, s'est toutefois révélé très fragmenté, mal conservé, avec peu d'éléments déterminables. Les US semblent fortement sujettes à des phénomènes de résidualité ou d'intrusion qui perturbent leur interprétation chronologique. Le secteur 4 semble le seul à pouvoir être daté d'une seule période, à savoir l'époque romaine. Un tesson de céramique sigillée sud-gauloise permet de resserrer la datation sur le Haut-Empire pour l'US 73, tandis que les US 49 et 56 illustrent davantage le Bas-Empire.

Pour les sondages des secteurs 1, 2 et 3, le mobilier déterminable révèle l'association presque systématique de tessons du Bronze Final / Premier âge du Fer avec d'autres plus caractéristiques du Second âge du Fer, voire de la fin de la période (céramiques laténiennes ou tessons d'amphores italiennes). Certaines US paraissent toutefois homogènes comme l'US 30 du secteur 1 (Bronze Final / Premier âge du Fer)

En ce qui concerne les pâtes céramiques, la mise en exergue des groupes datables révèlent des proportions significatives (Tableau 2). Ainsi, les pâtes de type 2, 4 et 7 sont exclusivement (ou presque) associés à des lots du Bronze Final /Premier âge du Fer⁹. Il en est de même pour les pâtes de type 1 et 10 avec le Second âge du Fer et la pâte de type 5 (oxydante) avec l'époque romaine. Notons que la pâte de type 9, uniquement présente dans les colonnes renseignant la Protohistoire, est aussi bien représenté dans les deux horizons identifiés.

⁸ Information livrée par Pierre Marty que nous remercions à nouveau.

⁹ Les pâtes de type 8, 11 et 13 sont uniquement associés à cet horizon chronologique mais les 10 tessons recensés ne nous semblent pas suffisamment significatifs.

| Pâte | Bronze Final/ 1er âge du Fer | Second âge du Fer | Fin de l'âge du Fer | Ep. romaine | Bas-Empire |
|---------|------------------------------------|----------------------|------------------------|-------------|------------|
| Type 1 | | 40 | | 2 | |
| Type 2 | 36 | | | | |
| Type 4 | 111 | 1 | | | |
| Type 5 | | 1 | | 13 | 24 |
| Type 7 | 69 | 5 | | | |
| Type 8 | 2 | | | | |
| Type 9 | 35 | 30 | | | |
| Type 10 | 8 | 30 | 5 | | |
| Type 11 | 4 | | | | |
| Type 13 | 4 | | | | |

Fig. 109 : Tableau 2 – Répartition chronologique des groupes de pâte

S2-A

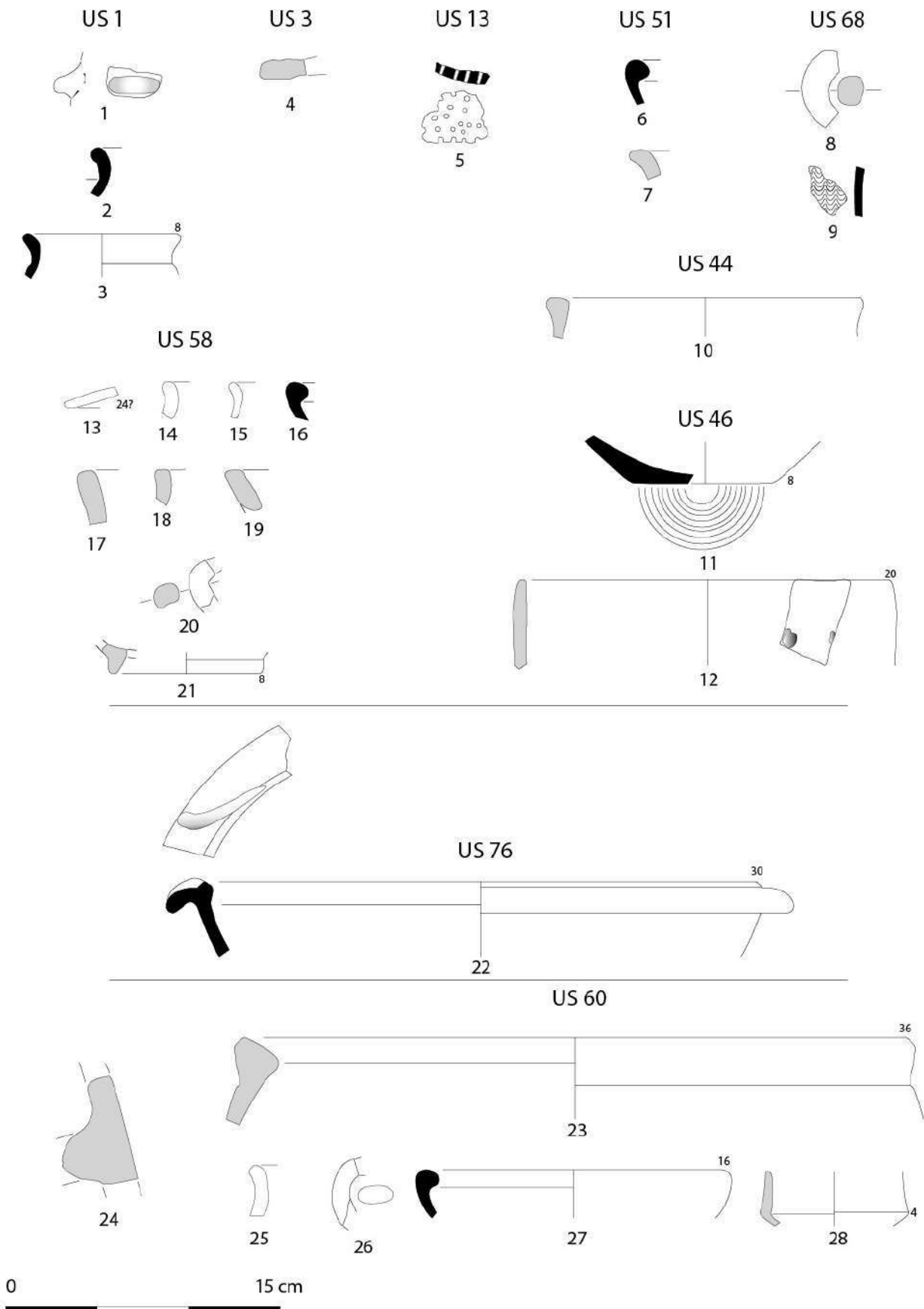
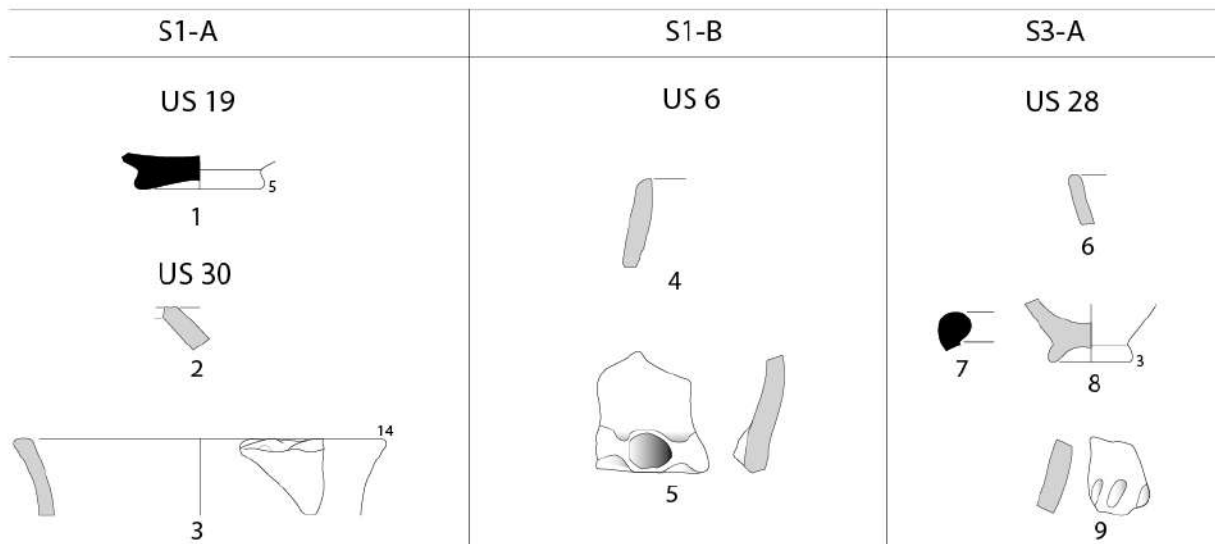
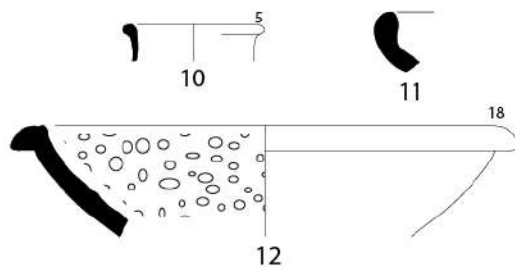


Fig. 110 : mobilier céramique du sondage S2-A (dessin et DAO Th. Le Dreff)

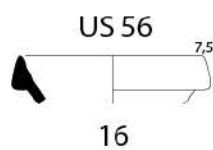
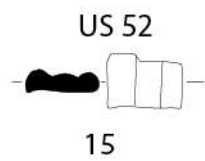


S4-B

US 49



S4-C



US 61

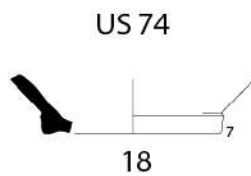
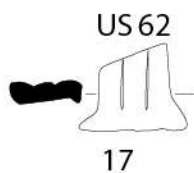
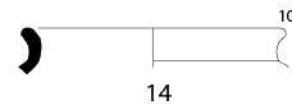


Fig. 111 : mobilier céramique des sondages S1, S3 et S4 (dessin et DAO Th. Le Dreff)

IV.2. LA VAISSELLE EN VERRE DU SANCTUAIRE

Marion Brochot (TRACES/UMR 5608)

Le secteur 4 du sanctuaire a livré dix éléments de verres creux très fragmentaires (NMI 5). Bien que présents en très faible quantité, les fragments collectés couvrent une large plage chronologique, puisque les datations s'étendent du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. jusqu'au V^e s. apr. J.-C. La seule technique attestée est le soufflage à la volée, et tous les individus identifiés sont à rapprocher de verres à boire.

Tout d'abord, six fragments centimétriques sont datés sans précision. Il s'agit d'éléments en verre bleu-vert clair, très fin et transparent. Malgré une dissémination au sein de plusieurs US (US 048, 061 et 073) ils présentent tous un aspect, une teinte et une épaisseur très similaires ce qui incite à n'y voir un seul et même individu. Ce verre peut, de par sa teinte, la qualité de sa matière (verre sodique) et sa finesse, être rattaché aux quatre premiers siècles de notre ère, sans qu'il soit possible d'être plus précis.

Viennent ensuite trois individus qui peuvent être rattachés, avec plus de certitude, aux trois premiers siècles de notre ère. L'un, collecté en surface (US 086), est un fond en verre soufflé bleu-clair et transparent (fig. 112.1). Sa teinte est typique du Haut-Empire. Le fond est intégralement conservé et repose sur une base annulaire irrégulière, peut-être repliée. Il pourrait s'agir d'une variante des gobelets hauts AR 37.2 / Is. 34 datés entre le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et le milieu du siècle suivant.

Deux individus en verre soufflé incolore, peuvent ensuite être datés des II^e et III^e s. apr. J.-C. Ils ont été mis au jour au sein de deux niveaux de circulation situés à l'extérieur du bâtiment. Un fond à pied annulaire replié a été mis au jour dans l'US 048 (fig. 112.2). Ce type de fond est commun à de nombreuses formes de gobelets et de flacons. Les petites dimensions du diamètre orientent plutôt vers un fond de gobelet (type AR 98 et var.).

L'US 073 a livré un fragment de panse en verre incolore et transparent (fig. 112.3). Celui-ci présente un décor de doubles rainures horizontales. Les décors de rainures sont attestés sur de très nombreuses formes de verres. Il est difficile d'associer une typologie précise à ce fragment en raison de son état de fragmentation. Il s'agit très probablement d'un gobelet.

Enfin, l'Antiquité tardive, n'est attestée avec certitude que par un seul fragment, découvert dans un niveau d'abandon/destruction du bâtiment (US 057 ; fig. 112.4). Il s'agit d'un fragment, en verre épais vert olive de bonne qualité. Il présente un bord coupé, peut-être meulé. La panse est séparée du bord par un resserrement de la paroi et est ornée d'un faisceau de fines stries horizontales meulées. La teinte vert-olive, verre brut de provenance égyptienne, n'apparaît dans le sud de la Gaule qu'à la fin du IV^e s. apr. J.-C. et se généralise à partir du milieu du siècle suivant. Le profil du gobelet confirme cette datation, puisqu'il correspond au type Foy 13 daté du V^e s. apr. J.-C.

Notices :

Fragments indéterminés

Dimensions : Ø : ? cm ; H. max. conservée : 1,5 cm ; ép. : < 0.5 mm / Description : Six fragments centimétriques en verre soufflé très fin, bleu-vert clair, transparent, quelques traces d'étirement et micros-bulles prises dans la paraison. Verre creux de forme indéterminée. / Typologie : ? / Datation : Milieu I^{er} s. – Début V^e s. apr. J.-C. ? / Contextes de découverte : US 048 - US 061 - US 073.

Gobelet à pied annulaire (fig. 109.1)

Dimensions : Ø fond : +/- 3 cm ; H. max. conservée : 1.1 cm ; ép. : 2 - 3 mm / Description : fragment de fond. Verre soufflé bleu-clair. Petit fond à base annulaire irrégulière (repliée ?). / Typologie : var. AR 37 ; var. Is. 34 ? / Datation : milieu I^{er} s. – milieu II^e s. apr. J.-C. ? / Contexte de découverte : US 086 (Surface).

Fond à base annulaire repliée (fig. 109.2)

Dimensions : Ø fond : 4,5 cm ; H. max. conservée : 0,7 cm ; ép. : 1 à 2 mm / Description : Fragment de fond. Verre soufflé, incolore à blanchâtre, translucide, en mauvais état de conservation. Fond annulaire formé par repliement de la paraison. / Typologie : AR 98 et var. ? / Datation : II^e - III^e s. apr. J.-C. ? / Contexte de découverte : US 048.

Panse à décor gravé linéaire (fig. 109.3)

Dimensions : Ø panse : +/- 8 cm ; H. max. conservée : 3,1 cm ; ép. : 0,5 à 1,5 mm / Description : Fragment de panse. Verre soufflé ?, incolore, devenu légèrement blanchâtre, transparent. Panse à décor gravé de doubles rainures horizontales. / Typologie : ? / Datation : II^e - III^e s. apr. J.-C. ? / Contexte de découverte : US 073.

Gobelet à bords coupés et décor de stries (fig. 109.4)

Dimensions : Ø bord : 7 cm ; H. max. conservée : 2,6 cm ; ép. : 0,5 à 2 mm / Description : Fragment de bord. Verre soufflé, vert olive et transparent. Bord coupé, peut-être meulé, séparé de la panse par un resserrement de la paroi. Décor de fines stries horizontales en faisceau sur le haut de la panse. / Typologie : Foy 13 / Datation : V^e s. apr. J.-C. / Contexte de découverte : US 057.

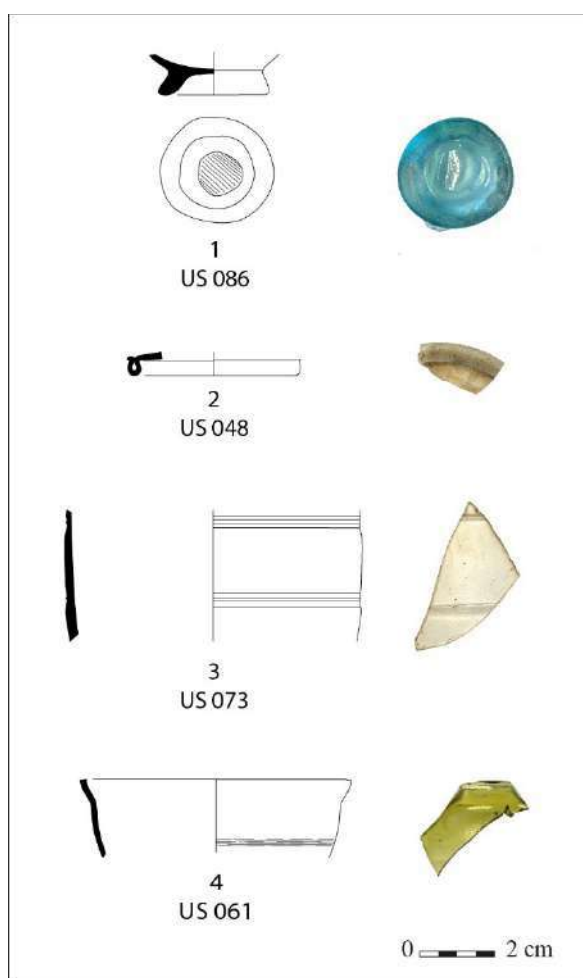


Fig. 112 : Vaisselle en verre du sanctuaire

IV.3. LES MONNAIES DU SANCTUAIRE

Alain Campo (ITEM EA 3002)

Lors de la campagne de sondage du mois d'octobre 2018 à Montsérié, 11 monnaies ont été exhumées, 10 à l'intérieur d'un bâtiment cultuel lié au sanctuaire et une aux abords de ce dernier. Pour la plupart des éléments de cet ensemble, nous remarquons une usure assez homogène et une dégradation importante de la patine, effet des conditions de conservation et de leur qualité métallique qui varient d'une période de production à l'autre.

L'échantillon des monnaies découvertes dans le sondage S4-C a un spectre chronologique s'étalant du milieu du III^e siècle p.C. au deuxième tiers du IV^e siècle p.C. La ventilation monétaire établit fait part de :

- 2 ex. à l'effigie d'empereurs gaulois au type *salvs avg(g)* (un antoninien très usé et un *minimissimi*)
- 1 imitation de *nummus* au type *gloria exercitvs*
- 2 spécimens au type *victoriae dd avgg q nn* (un *nummus* et une imitation)
- 5 exemplaires au type *fel temp reparatio* (4 demi-*maiorinae* et une imitation)

Deux particularités sont à signaler : la première se situe dans la légende d'avvers du *minissimi* n°2, où nous distinguons les lettres "CON". Nous savons que les imitations du III^e siècle p.C. continuent de circuler au moins jusqu'au début du IV^e siècle p.C.¹⁰. Nous pouvons donc nous demander s'il s'agit bien d'une imitation frappée au III^e siècle p.C. tenant une légende dégénérée ou d'une imitation hybride frappée au IV^e siècle p.C., imitant un avers d'un constantinide et un revers du III^e siècle p.C.

La deuxième particularité se situe dans le degré de rareté de la monnaie la mieux conservée du lot étudié, c'est-à-dire de la monnaie n°7. Selon le recensement de Ph. Ferrando, qui a effectué un travail sur la base de 25 431 monnaies frappées par l'atelier d'Arles, seuls 3 spécimens sont attribués à la première officine, 5 à la seconde et 2 pour la troisième. Sur une base de plus un million de monnaies romaines, G. Depeyrot a, quant à lui, dénombré seulement 5 exemplaires pour cette émission. Même si l'exergue est hors flan et qu'il nous est impossible d'identifier l'officine, soulignons que cette monnaie appartient à une émission rare.

La monnaie n°1 découverte hors de l'infrastructure, est un demi *dupondius* de Nîmes dont le frai est très marqué, ce qui confirme une utilisation continue au cours des siècles suivants. Ce divisionnaire n'est pas une anomalie dans cet ensemble puisque de nombreux sites tardo-antiques possèdent aussi un ou plusieurs bronzes des premiers siècles, palliatifs résorbant le manque de numéraire.

Ces monnaies se retrouvent assez couramment dans le sud-ouest de la France. Les antoniniens et les

¹⁰ Plusieurs exemples sont connues : Cf. Amandry M., 1988, p. 49 ; Geneviève V., 2000, p. 61, note 127.

imitations du III^e siècle p.C. continuent de circuler jusqu'au début du IV^e siècle p.C. d'où l'usure prononcée de l'antoninien n° 2 dans le lot. Les *nummi* de type *gloria exercitvs* et *victoriae dd avgg q nn* et leurs imitations sont très courants en Gaule et il n'y a rien de surprenant à en rencontrer ici. Cependant, parmi les 4 exemplaires officiels au type *fel temp reparatio*, 3 présentent une usure importante (n° 8 à 10) signe d'une persistance d'usage de ces espèces. Ce phénomène peut être en partie confirmé par la présence d'une imitation au même type de revers (n° 11), effet d'une crise d'approvisionnement à la suite de la réduction des frappes de l'atelier de Trèves dès 353 p.C., de la désorganisation administrative du moment et des problèmes dans l'acheminement et dans l'alimentation monétaires de certaines régions de l'Empire.

Notices :

N°1

CDP-18 US 055

AUGUSTE

Nîmes, bronze coupé, groupe 2 ou 3, 7 a.C.-14 p.C.

A/ [IMP / DIVI F / (P-P)] ; bustes d'Agrippa à gauche, coiffé de la couronne rostrale. En dessous de sa tête, un « P » (?).

R/ [COL NEM] ; crocodile à droite colleté et attaché par une chaîne à une palme inclinée à gauche.

Pds 4,81 ; axe 12 ; diam. 25

RPC 524-525

N° 2

CDP-18 US 100

VICTORINUS OU TÉTRICUS I

Atelier de Cologne ou de Trèves, antoninien, 269-274 p.C.

A/ [] ; buste barbu, radié (drapé ?) et cuirassé à droite.

R/ SALV[S AVG(G)] ; *Salus* debout à gauche, alimentant, à l'aide d'une patère, un serpent s'élançant d'un autel.

Pds 2,33 ; axe 6 ; diam. 22,3

N°3

CDP-18 US 100

VICTORINUS OU TÉTRICUS I

Atelier illicite, *minimissimi*, post. 269 p.C.

A/ []CON[] ; buste barbu, radié à droite.

R/ [] ; personnage stylisé portant une robe debout à gauche de type *Salus* ; un autel à gauche.

Pds 0,45 ; axe 6 ; diam. 9,8

N°4

CDP-18 US 061

CONSTANTIN I, CONSTANTIN II, CONSTANCE II,

CONSTANT

Atelier illicite, imitation de *nummus*, post. 335 p.C.

A/ CONSTAN-[] ; buste diadémé à droite.

R/ GLOI[]S // TRP ; deux soldats debout, face à face, casqués et vêtus militairement, tenant chacun une haste et s'appuyant sur un bouclier, entre eux, au centre du champ, une enseigne militaires ; (type *gloria exercitvs*).

Pds 0,49 ; axe 6 ; diam. 12,5

N° 5

CDP-18 US 061

CONSTANCE II OU CONSTANT

Nummus (1/132^e de livre), 341-348 p.C.

A/ [] ; buste diadémé, drapé et cuirassé à droite.

R/ [] ; deux victoires debout face à face tenant chacune une couronne et une palme ; entre elles, une palme ; (type *victoriae dd avgg q nn*).

Pds 1,43 ; axe 6 ; diam. 13,5

N°6

CDP-18 US 061

CONSTANT

Atelier illicite, imitation de *nummus*, post. 341 p.C.

A/ []S P [] AVG ; buste diadémé de rosettes, (drapé ?) et cuirassé à droite.

R/ []TORIAE D D [] ; deux victoires debout face à face tenant chacune une couronne et une palme ; (type *victoriae dd avgg q nn*).

Pds 0,92 ; axe 12 ; diam. 15,3

N°7

CDP-18 US 061

CONSTANCE II

Arles, demi-*maiorina* au 1/120^e de livre, 358 p.C.

A/ D N CONSTAN-TIVS P F A[VG] ; buste diadémé de perles, drapé et cuirassé à droite.

R/ [F]EL TEMP-REPARA[TIO] / [P-TCON] ; dans le champ à gauche E ; soldat casqué à gauche, tenant un bouclier de son bras gauche, et s'apprêtant à transpercer le cavalier de sa lance tenu de sa main droite ; le bouclier du cavalier est au sol et ce dernier tente de se protéger en tendant le bras gauche.

Pds 2,07 ; axe 12 ; diam. 18

RIC 224 var ; Ferrando 1154 à 1156

N°8

CDP-18 US 061

CONSTANCE II

Atelier indéterminé, demi-*Maiorina* au 1/120° de livre, 353-357/358 p.C.

A/ [D N CONSTAN-TIVS P F AVG] ; buste diadémé de perles, drapé et cuirassé à droite.

R/ [FEL TEMP] R-[EPARATIO] / [] ; dans le champ à gauche M ; soldat casqué à gauche, tenant un bouclier de son bras gauche, et s'apprêtant à transpercer le cavalier de sa lance tenu de sa main droite ; le bouclier du cavalier est au sol et ce dernier tente de se protéger en tendant le bras gauche.

Pds 1,22 ; axe 1 ; diam. 15,2

Obs. : 4 ateliers ont pu avoir frappé cette monnaie : Arles, Siscia, Aquilée ou Alexandrie.

N°9

CDP-18 US 061

CONSTANCE II

Atelier indéterminé, demi-*Maiorina* au 1/120° de livre, 353-357/358 p.C.

A/ [D N CONSTAN-TIVS P F AVG] ; buste diadémé de perles, drapé et cuirassé à droite.

R/ [FEL TEMP REPARATIO] / [] ; soldat casqué à gauche, tenant un bouclier de son bras gauche, et s'apprêtant à transpercer le cavalier de sa lance tenu de sa main droite ; le bouclier du cavalier est au sol et ce dernier tente de se protéger en tendant

le bras gauche.

Pds 1,11 ; axe 12 ; diam. 16,4

N°10

CDP-18 US 061

CONSTANCE II

Atelier indéterminé, demi-*Maiorina* au 1/120° de livre, 353-357/358 p.C.

A/ D N [] CO(*sic*) TI[V]S P F AV[G] ; buste de diadémé de perles, drapé et cuirassé à droite.

R/ [F]E[L TEM]-P REPARATI[O] / [] ; soldat casqué à gauche, tenant un bouclier de son bras gauche, et s'apprêtant à transpercer le cavalier de sa lance tenu de sa main droite ; le bouclier du cavalier est au sol et ce dernier tente de se protéger en tendant le bras gauche.

Pds 1,06 ; axe 5 ; diam. 15,2

Obs. : monnaie tréflée à l'avvers et au revers.

N°11

CDP-18 US 061

CONSTANCE II

Atelier illicite, imitation de demi-*Maiorina*, post. 353-357/358 p.C.

A/ [] ; buste diadémé de perles, drapé et cuirassé à droite.

R/ []IIIIIO / [] ; soldat casqué à gauche, tenant un bouclier de son bras gauche, et s'apprêtant à transpercer le cavalier de sa lance tenu de sa main droite ; le bouclier du cavalier est au sol et ce dernier tente de se protéger en tendant le bras gauche ; (type *fel temp reparatio*).

Pds 0,5 ; axe 6 ; diam. 11,7



N°1



N°2



N°3



N°4



N°5



N°6



N°7



N°8



N°9



N°10



N°11

Fig. 113 : Monnaies du sanctuaire

Bibliographie :

Amandry M. (1988), « *Arteketa-Campaïta. Un site de la fin de l'Antiquité sur la voie des « Ports de Cize »* », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, nouvelle série n° 144, p. 19-51.

Bruun P. M. (1966), *The Roman Imperial Coinage, Constantine and Licinius, A.D. 313-337*, Vol. VII, Londres.

Burnett A., Amandry M., Ripollès P. P. (1992), *Roman Provincial Coinage, From the death of Caesar to the death of Vitellus (44 BC–AD 69)*, Vol. I, British Museum Press, London.

Depeyrot G. (2001), *Le Numéraire Gaulois au IV^e siècle, aspects quantitatifs, I. Les frappes*, *Moneta* 24, Wetteren.

Depeyrot G. (2001), *Le Numéraire Gaulois au IV^e siècle, aspects quantitatifs, II. Les trouvailles*, *Moneta* 25, Wetteren.

Ferrando Ph. (2010), *L'atelier monétaire d'Arles de Constantin à Romulus 313-476*, Decumanus, Arles.

Geneviève V. (2000), *Monnaie et circulation monétaire à Toulouse sous l'Empire Romain (I^{er}-V^{ème} siècles)*, Musée Saint-Raymond, Toulouse.

Kent J. P. C. (1981), *The family of Constantine I, A.D. 337-364*, Vol. VIII, Londres.

Webb P. H. (1927), *Valerian I to Florian*, Vol. V.1, Londres.

IV.4. LE MOBILIER CULTUEL DU SANCTUAIRE

Une palmette votive en or



Fig. 114 : Feuille votive en or R°



Fig. 115 : Feuille votive en or V°

Le niveau d'occupation extérieur (US073) situé au nord du bâtiment culturel a livré une palmette en or (long. 10,1 cm ; larg. 2,8 cm) quasiment identique à celle découverte près du temple du forum à *Lugdunum* des Convènes. Le décor de chevrons est également identique à celui des palmettes d'argent du trésor d'Hagenbach.

Un socle d'autel votif en marbre blanc



Fig. 116 : Socle d'autel votif en marbre blanc

Le niveau d'occupation extérieur (US074) situé au sud du bâtiment culturel a livré un socle d'autel votif en marbre blanc (long. 13,3 cm ; larg. 12,3 cm ; haut. 8,4 cm) similaire à ceux connus dans les autres sanctuaires de la région.

V. Synthèses et perspectives

V.1. L'HABITAT FORTIFIÉ DU CAP DES PÈNES

L'opération de sondages programmés menée à l'automne 2018 sur la partie sommitale de la colline du *Cap des Pènes* a répondu aux attentes espérées dans ce type d'exercice. L'objectif initial de procéder à une évaluation du site – caractérisation et structuration des principaux vestiges, éléments chronologiques, état de conservation - est de ce point de vue atteint, ouvrant ainsi des possibilités d'étude et/ou de valorisation futures. Dans l'ensemble, les questionnements proposés lors de cette reprise d'étude ont trouvé bien souvent des éléments de réponses satisfaisants – *a minima* de nouvelles interrogations ont-elles vu le jour – permettant ainsi de pousser plus avant les réflexions sur ce site jusqu'alors largement méconnu.

Malgré une topographie accidentée et un couvert forestier relativement dense – par endroit impénétrable – l'essentiel des structures visibles en surface a pu être localisé et intégré à un plan général. Grâce aux sondages réalisés en des points stratégiques, et complétés ponctuellement par les données des prospections pédestres¹¹, l'organisation interne du site ainsi que les principales phases chronologiques ont pu être précisés. De plus, la puissance stratigraphique et le bon état de conservation des vestiges constatés dans certains secteurs invitent à se montrer optimiste quant à la poursuite des recherches et aux possibilités de documenter plus finement certaines phases d'occupation.

Pour synthétiser, le site occupe principalement la partie sommitale de la colline du *Cap des Pènes* où se développe un plateau accidenté d'environ 6 hectares. Ce dernier est fermé au sud/est par une falaise naturelle, au sud/ouest, à l'ouest et au nord par une levée artificielle composée de terre et de pierres et au nord/est par un ensemble de murs en pierres sèches se développant aussi dans la pente et formant un système défensif complexe à travers lequel serpente le principal chemin d'accès à l'enceinte sommitale.

A l'intérieur de l'enceinte, trois secteurs marqués topographiquement par des ruptures de pentes se détachent et permettent une progression par palier depuis l'entrée du site au nord-est (secteur 3) jusqu'à la plate-forme dominant le plateau au sud-ouest (secteur 1). Au centre du plateau, une vaste zone marquée par la présence de dolines, dont seulement la partie nord a été entièrement explorée (secteur 2), s'étend du nord au sud.

Si les prospections pédestres menées à l'intérieur de l'enceinte ont confirmé la présence en grande quantité de mobilier céramique protohistorique sur l'ensemble du plateau, des concentrations plus importantes apparaissent par endroit. C'est notamment le cas autour des structures excavées du secteur 3 et au nord du secteur 2 mais aussi sur la plate-forme sommitale, en particulier à l'ouest contre la levée artificielle et au nord en surplomb du secteur 2. Ces concentrations peuvent être dues à des phénomènes d'érosion, ce qui est sans doute le cas dans le secteur 1 ou à des travaux de terrassement liés à la dernière

11 Les données de ces prospections seront présentées dans le rapport de la Prospection Thématique 2019 consacrée au Haut-Comminges avant la domination romaine, et interrogées au regard des résultats de la présente opération mais aussi des éléments livrés par les autres sites comparables situés dans le territoire.

phase d'occupation du site autour des structures excavées dans les secteurs 2 et 3. Elles témoignent dans tous les cas d'une occupation répartie sur la totalité de l'enceinte. La partie sud du secteur 2 et la partie nord du secteur 3 semblent cependant moins riches en mobilier.

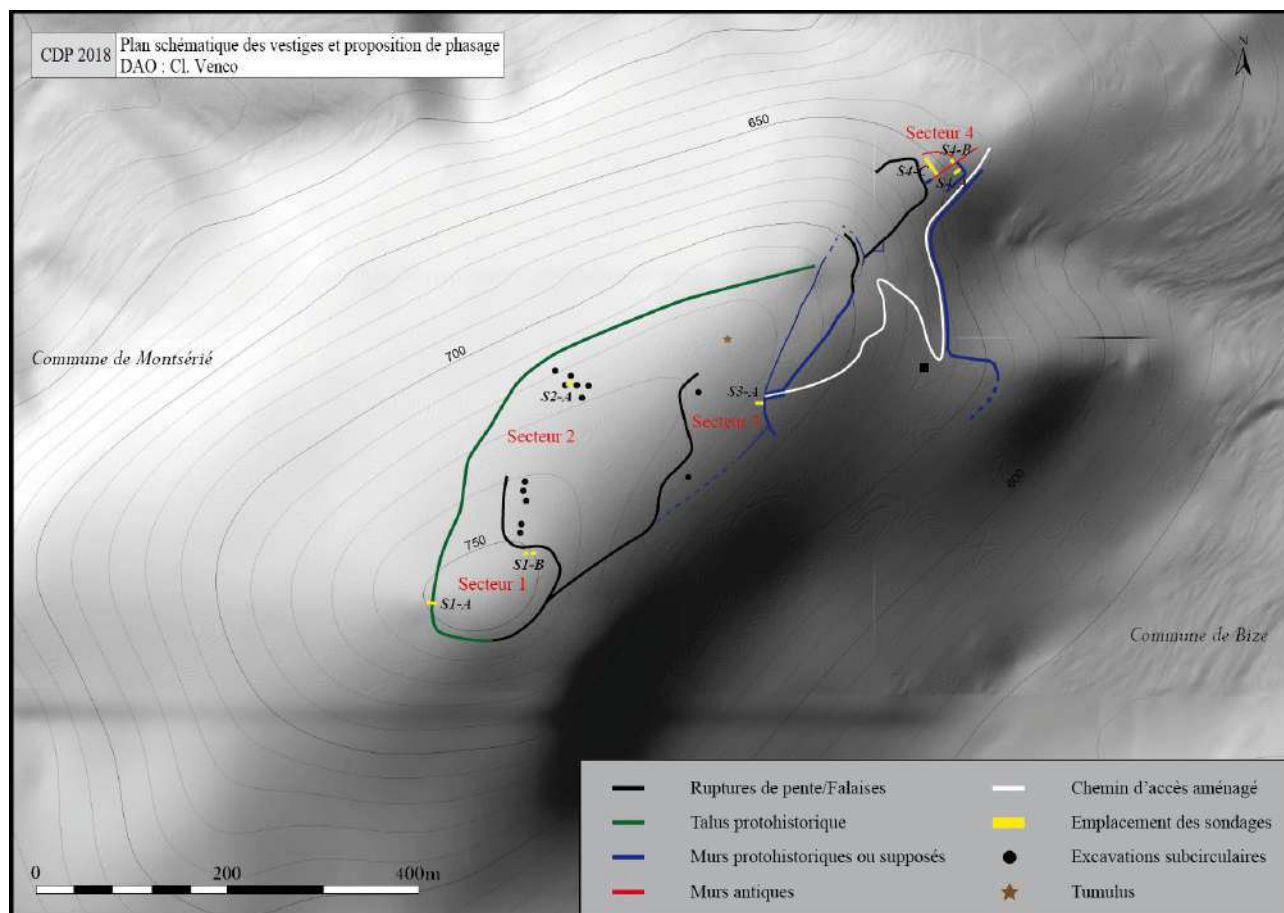


Fig. 117 : Proposition de phasage des principaux vestiges

Du point de vue chronologique, pour ce qui est du mobilier reconnaissable, les prospections ont livré des céramiques allant du Bronze Final à la toute fin du second âge du Fer. En l'état actuel et en attendant les résultats de l'étude spatiale du mobilier de prospection, aucune sectorisation chronologique ne semble se dégager entre les différentes périodes. Notons cependant que dans les prospections comme dans les sondages, le mobilier présent en plus grand nombre est celui attribuable au Bronze Final / Premier âge du Fer.

Dans les sondages ayant pour objectifs de documenter les zones d'habitat (S1-B et S2-A), les informations récoltées semblent confirmer la tendance issue des prospections. Dans le sondage S1-B du secteur 1, malgré le mauvais état de conservation des vestiges, le premier niveau d'occupation – et seul conservé – installé sur le rocher appartient à un horizon Bronze Final/Premier âge du Fer. Cependant, les niveaux supérieurs remaniés offrent aussi du mobilier caractéristique du Second Âge du Fer. Il en va de même dans le sondage S1-A où le niveau d'occupation installé sur le rocher et situé sous la levée artificielle appartient à un horizon Bronze Final/Premier âge du Fer.

Dans le sondage S2-A du secteur 2, la puissance stratigraphique et l'état de conservation des vestiges permettent d'affiner et de compléter les hypothèses issues des prospections. Si un premier niveau d'occupation situé sur le substrat appartient peut être à la Protohistoire – un C14 sera effectué sur un os brûlé provenant d'une fosse afin d'en préciser la chronologie –, ce sondage permet surtout de renseigner les phases les plus récentes du site jusqu'alors inconnues. En effet, dans la partie supérieure se développe une succession de plusieurs bâtiments associés à des sablières basses, des trous de poteau et des sols en pierres calcaires. Le premier bâtiment présente même des aménagements intérieurs dont un sol en mortier témoignant de la relative complexité de ces structures. La dernière occupation est marquée par le creusement d'une des structures subcirculaires présentes dans la zone du sondage et dans d'autres secteurs de l'enceinte. Cette séquence qui se manifeste dans un temps relativement court se développe vraisemblablement durant l'Antiquité Tardive. L'absence de mobilier céramique caractéristique de la période alto-médiévale paraît pour l'instant interdire d'aller au-delà pour envisager l'abandon du site.

Du point de vue de la répartition fonctionnelle des secteurs occupés, les données sont assez minces. Au regard des résultats du sondage S2-A, il est probable que les dolines situées au nord du secteur 2 aient abrité des quartiers d'habitats au moins dans la dernière phase d'occupation du site. Pour le reste, les informations manquent, d'autant que la configuration du site a dû évoluer selon les périodes et sans doute à l'intérieur de chacune d'entre elles au grès des fluctuations économiques et des transformations sociales. Tout au plus faut-il remarquer que tous les secteurs ont livré en prospection des fragments de torchis trahissant sans doute la présence de bâtiments et/ou d'aménagements répartis sur l'ensemble du site. Notons également qu'une concentration de scories de fer a été découverte près de la structure excavée située à l'extrémité sud du secteur 3. *Quid* du secteur 1 pourtant situé en position dominante ? L'état de conservation des vestiges dans ce secteur laisse peu d'espoir. *Quid* du secteur 3 et de la partie sud du secteur 2 ? *Quid* de l'amoncellement de pierres identifié comme un tumulus dans la secteur 3 ? Marque-t-il un potentiel espace funéraire ? Ces interrogations ne trouveront de réponses que par le développement d'une recherche programmée à l'échelle du site.

Reste la question des structures excavées. Tantôt présentées comme des « fonds de cabane », tantôt comme des perturbations postérieurs (fosses d'extraction, charbonnières, fouilles anciennes,...), ces structures sont visibles à l'intérieur de l'enceinte dans les secteurs 2 et 3. Qu'elle qu'en soit la fonction, leur répartition semble ordonnée. De dimensions variables, elles présentent cependant un module et une morphologie assez similaire. Il s'agit de creusements réguliers quasi circulaires de 4 m à 6 m de diamètre pour une profondeur d'environ 1m et dont les bords sont constitués d'une petite butte régulière en terre à surface indurée. Dans le secteur 2, deux ensembles distincts de 5 (2+3) et 6 à 7 structures sont installés dans les dolines au nord. À l'est du sondage S2-A, l'une de ces structures est de forme rectangulaire avec deux compartiments. Le secteur 3 ne comprend lui que 2 structures du même type, cette fois isolées. La plus importante au centre du secteur semble associée à un espace aménagé s'ouvrant à l'est.

Premier constat, le sondage S2-A semble montrer qu'il s'agit là de structures à part entière - et non de simples creusements, que celles-ci sont construites au sens où la constitution de la butte qui l'entoure fait l'objet d'une attention spécifique (et sans doute associée à une sablière basse et un trou de poteau), et, enfin, qu'elles sont contemporaines de la dernière phase de l'occupation du site. Marquent-elles la périlclitacion du site avant son abandon définitif ou le début d'une nouvelle phase encore mal connue ? Pour ce qui est de la fonction, difficile de répondre. S'agit-il d'annexes, type grenier, caves, celliers,..., qui jouxtent des bâtiments d'habitation ? Ou bien de structures ou d'habitations à part entière dont le caractère relativement fruste trancherait assez nettement avec les phases directement antérieures ? Notons ici qu'elles semblent tout de même prendre, sous des formes diverses, une place assez importante dans l'organisation de l'espace des secteurs qu'elles occupent. Dans le secteur 2, elles couvrent en grande partie de l'espace plutôt restreint disponible à l'intérieur des dolines. Dans le secteur 3, la structure située au centre est clairement associée à un espace ouvert aménagé légèrement surcreusé et duquel de détache au nord deux absidioles dont la fonction reste à définir.

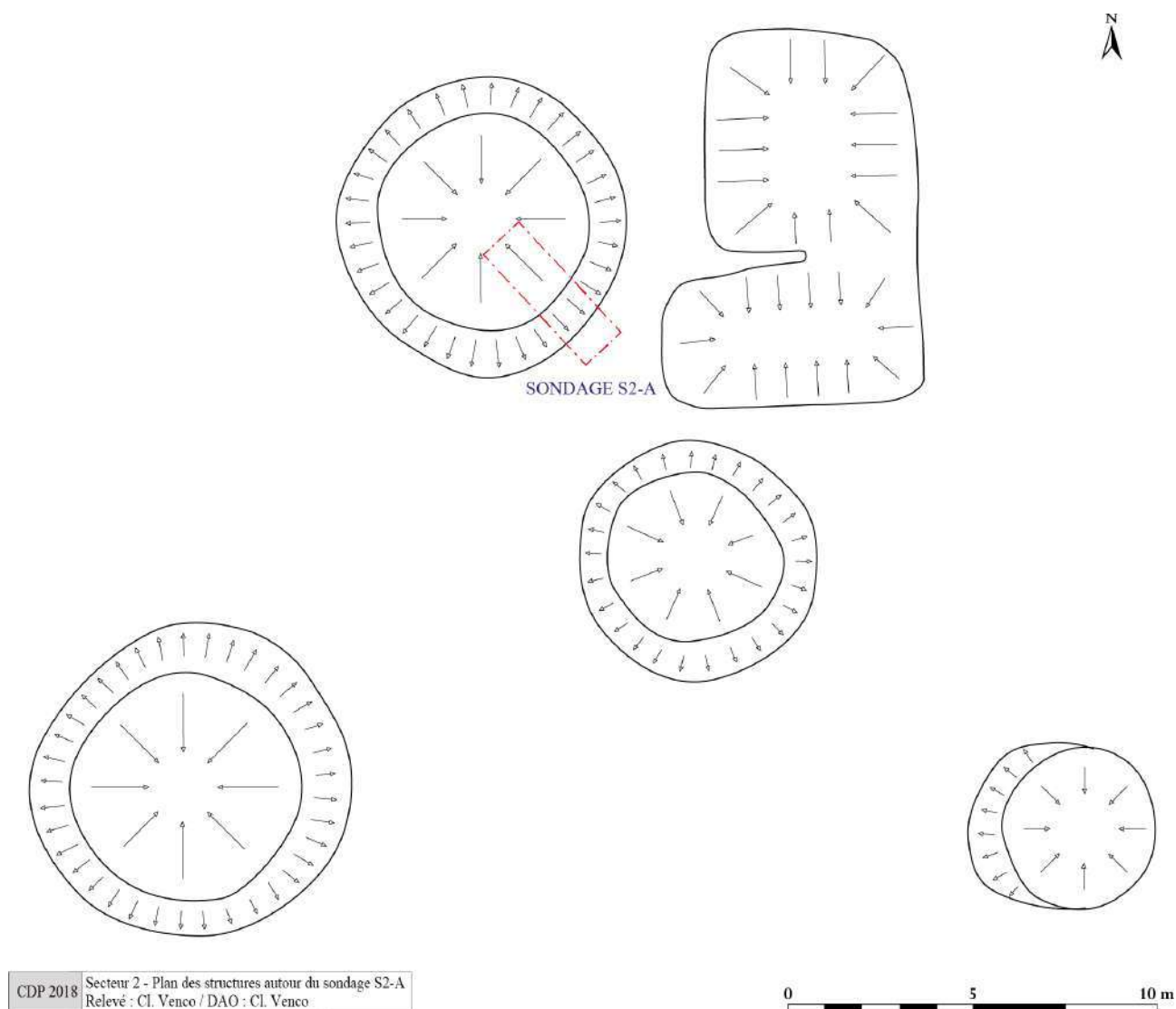


Fig. 118 : Relevé en plan des structures excavées autour du sondage S2-A

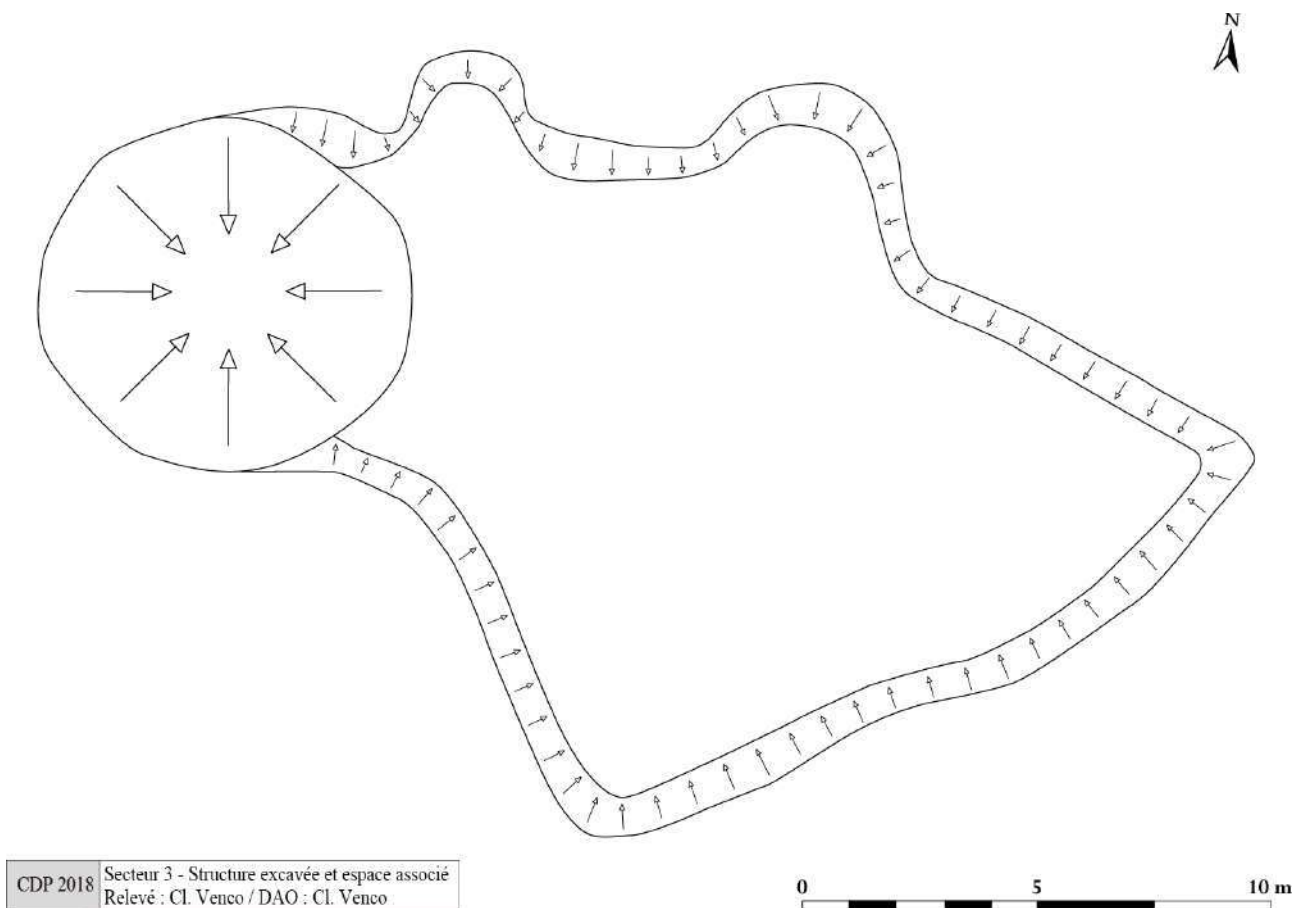


Fig. 119 : Relevé en plan de la structure excavée au centre du secteur 3

Concernant les structures délimitant l'enceinte sommitale du plateau du *Cap des Pènes*, il faut distinguer deux ensembles qui, s'ils participent sans doute d'une même intention, à savoir délimiter et mettre en défense l'espace habité, ne sont pas nécessairement contemporains et se distinguent nettement de par leur mise en œuvre.

Tout d'abord, la levée de terre artificielle qui se développe coté ouest sur plusieurs centaines de mètres depuis l'extrémité sud du plateau jusqu'à son extrémité nord. En raison des travaux forestiers de ces dernières années et de l'érosion, certains tronçons sont assez dégradés mais dans l'ensemble, l'ouvrage est relativement bien conservé et reste facilement identifiable.

Le sondage S1-A a montré qu'il se composait d'un amas de pierres et de blocs triés et compactés associés à une matrice de terre. Bien qu'aucune structure en bois n'ait été repérée lors du sondage, l'ouvrage devait certainement être surmonté d'une palissade en bois afin d'assurer le caractère dissuasif de la construction. De fait, si l'effet du temps a nécessairement eu raison de la partie supérieure de l'ouvrage, l'amplitude totale de la structure côté extérieur dépasse difficilement les 2 m et, ni la pente très douce, ni l'absence de fossé ne viennent porter main forte à l'ensemble.

Vers le sud, il est prolongé par la falaise qui vient fermer l'enceinte dans la partie sud-est. Au nord, l'arrêt est plus ambiguë. Arrivé en bord de plateau, il semble venir buter perpendiculairement contre le dernier mur en pierres sèches appartenant au système défensif situé dans la partie nord-est.

Malheureusement, le contact direct est coupé sur les deux derniers mètres par un sentier peut être ancien et toujours entretenu de nos jours. Dans ces conditions, il n'est pas possible de dire si les deux ensembles sont contemporains ou non. Notons d'ailleurs que le mur en pierres sèches se semble pas impacté par l'arrivée de la levée artificielle à l'ouest puisqu'il se prolonge sur plusieurs dizaines de mètres vers le nord dans la pente. Cependant, même si la différence de mise en œuvre pose question, le statut particulier de la partie nord/est lié à son positionnement par rapport au site – monumentalisation et mise en défense plus complexe de l'entrée – pourrait expliquer cette différence.

Pour ce qui est de la chronologie, difficile de trancher. Dans le sondage S1-A, il semblerait que l'ouvrage vienne recouvrir un premier niveau d'occupation associé à un horizon du Bronze Final/Premier âge du Fer. Il pourrait donc plutôt faire partie des phases postérieures et se rapporter au Second âge du Fer, mais sans certitude. Il est d'ailleurs tout à fait possible que cette première grande phase d'occupation Bronze Final/Premier âge du Fer, documentée dans tous les secteurs du plateau, ait généré elle aussi la construction d'un ouvrage défensif.

Venons en à présent au système défensif qui se développe dans le quart nord-est de la colline du *Cap des Pènes* depuis le bord du plateau jusqu'en bas des pentes. Il se compose de murs en pierres sèches mesurant pour certains 1,5 m de large et conservés par endroit sur presque 3 m de hauteur. Dans le sondage S3-A, le mur présentait une mise en œuvre soignée avec de gros blocs insérés de biais afin de contrebalancer la poussée de la pente. En guise de finition, de très gros blocs sont déposés au sommet du mur afin de stabiliser la structure et (surtout ?) de renforcer le caractère monumental de l'ouvrage. Signalons ici que plusieurs menhirs ou mégalithes mentionnés, tant dans la bibliographie que par la tradition orale, se situent directement en contrebas de ces murs et appartiennent sans doute en réalité à ces ouvrages.

Ces murs, qui soutiennent parfois un remblai de terrassement, prolongent par endroit des ruptures naturelles pour former des lignes de défense successives jusqu'à l'enceinte sommitale. Dans les pentes, une petite structure rectangulaire a pu supporter un poste de garde ou de surveillance en bois. Le système défensif se termine tout en bas de la colline, dans un espace réduit au pied d'une barre rocheuse, au niveau du secteur 4, par un ensemble composé de puissants murs de soutènement et d'une terrasse en surplomb marquant vraisemblablement l'entrée du site. Depuis cette zone, un chemin soutenu et contraint par d'imposants murs de terrassement se termine en haut par une rampe d'accès menant à l'intérieur de l'enceinte. Le caractère monumental de cet ensemble, renforcé par la présence de ces blocs quasi cyclopéens au sommet des murs, trouve assez naturellement sa place dans le paysage local puisque ce quart nord-est de la colline est le seul visible depuis toute la basse vallée de la Neste.

Malgré nos efforts, le plan complet de cet ensemble reste largement à faire et seules les structures les mieux conservées et les plus proches du chemin d'accès – encore partiellement praticable – ont été relevées. La tâche est ardue en raison de la forte pente et surtout de l'état d'entretien de la forêt où les arbres déracinés et les chablis limitent l'accès et masquent les structures au sol. Dans ce secteur comme sur le plateau, un relevé Lidar permettrait de dépasser ces contraintes et d'offrir une lecture plus satisfaisante des vestiges.



Fig. 120 : Portion du mur d'enceinte



Fig. 121 : Portion du mur d'enceinte



Fig. 122 : Mur de soutènement du chemin



Fig. 123 : Mur de terrassement



Fig. 124 : Structure rectangulaire



Fig. 125 : Entrée du site au pied de la colline

Concernant la datation de ces murs, au niveau du sondage S3-A, la fouille a confirmé que la construction du mur d'enceinte était attribuable à la période protohistorique, en raison notamment de l'utilisation de nombreux fragments de céramique dans le fourrage de ce dernier, mais sans pouvoir trancher de manière certaine entre la phase Bronze Final/Premier âge du Fer et la phase finale du Second âge du Fer. Signalons ici que depuis le bas identifié comme l'entrée du site jusqu'au bord du plateau sommital, la quasi-totalité des murs présentent les mêmes caractéristiques que celui observé dans le sondage S3-A pour ce qui

est de la mise en œuvre. En outre, à l'exception de la maison dite *du russe* située vers le milieu de la pente, aucune autre construction moderne n'est à signaler sur la colline du *Cap des Pènes* et il apparaît peu probable que ces aménagements résultent de l'activité de cette seule unité d'habitat. Sans parler de leur dimension disproportionnée, la plupart de ces murs ne présentent aucun intérêt agricole ou pastoral puisqu'ils font dos à des pentes déjà existantes pour en renforcer le caractère infranchissable. Par conséquent, au regard de la configuration générale de ces vestiges et dans l'attente d'une confirmation par la fouille, il paraît assez vraisemblablement qu'une grande partie des autres murs qui se développent dans cette partie de la colline appartiennent au système défensif de l'habitat protohistorique situé sur le plateau sommital.

Un mot sur les grandes phases d'occupation du site. Si les découvertes anciennes font état d'une présence humaine sur la colline du *Cap des Pènes* au moins depuis le Néolithique, ni les prospections récentes, ni les sondages effectués en 2018 ne permettent de confirmer cette hypothèse. Les indices les plus anciens recueillis dans tous les secteurs, tant en fouille qu'en prospection, se rapportent à un large ensemble Bronze Final / Premier âge du Fer. En proportion, le mobilier de cette première grande phase est de loin le plus important trouvé sur le site. Cependant, dans les sondages, les niveaux se rapportant sans ambiguïté à cette période sont peu représentés.

La deuxième grande phase identifiée se situe à la fin du Second Âge du Fer. Comme la phase précédente, les niveaux datés clairement de cette période sont peu nombreux – peut-être les ouvrages défensifs ? - mais du mobilier s'y rattachant a pu être récolté dans tous les secteurs du site.

Enfin, le sondage S2-A a révélé d'existence d'une réoccupation au moins partielle du plateau durant l'Antiquité Tardive avec la présence de plusieurs bâtiments et structures. Comme pour le *Mail de Castech* sondé en juillet 2018, le site protohistorique paraît réoccupé vers la fin de l'Antiquité avec un probable hiatus durant le Haut-Empire, période à laquelle se développe le sanctuaire en contrebas.

Parmi les enjeux d'une poursuite des investigations sur le site du *Cap des Pènes* que nous appelons de nos vœux, la question de la chronologie reste essentielle. Il s'agira d'une part de documenter les phases anciennes du site, en cherchant notamment à caractériser l'occupation des deux grandes phases protohistoriques. D'autre part, il faudrait confirmer ou infirmer l'hypothèse qui semble se dessiner d'un premier abandon à la fin de l'âge du Fer, puis affiner dans le détail la chronologie de la dernière phase, d'époque tardo-antique, et tester son éventuel prolongement durant le haut Moyen Âge.

Du point de vue de la nature et du statut de l'occupation, compte tenu de l'état de conservation constaté dans le secteur 2 – et sans doute également dans le secteur 3 – un travail plus extensif sur les zones d'habitats est tout à fait envisageable et permettrait, en dehors même de la compréhension du site, des avancées dans les domaines de l'architecture, de l'organisation économique et sociale ou encore du mobilier céramique qui font encore largement défaut pour ces deux périodes dans les Pyrénées centrales.

Enfin, un relevé Lidar offrirait la possibilité de dresser un plan complet du site, outil indispensable à sa compréhension globale en vue des recherches futures et des projets de mise en valeurs à l'étude.

V.2. LE SANCTUAIRE DU DIEU ERGE

Dans le cadre de cette opération de sondages programmés, l'intervention dans le secteur 4 autour de ce qui était jusqu'alors identifié comme un sanctuaire gallo-romain revêtait un caractère un peu particulier au regard des autres sondages en raison notamment des recherches anciennes, officielles ou non, qui s'y sont déroulées mais aussi à cause de l'engouement suscité par ce site au niveau local suite à la découverte de nombreux autels votifs dès le XIXe siècle.

En réalité, d'un point de vue strictement stratigraphique, les données anciennes sont assez minces pour ne pas dire inexistantes, puisqu'en dehors des autels votifs, de quelques céramiques de facture antique et de la mention de *médaillles romaines*, seules nous sont parvenues des descriptions apocryphes d'un petit *fanum* qu'aurait mise au jour D.-J.-L. Rumeau entre 1839-1841. De plus, lors de ces recherches dans les années 1960 pour retrouver le site, R. Coquerel n'a pu dresser de plan des structures encore visibles en raison de la végétation extrêmement dense recouvrant la plate-forme principale¹². Par conséquent, les sondages du secteur 4 ont été implantés uniquement selon des critères topographiques et en fonction des contraintes liées à la présence de souches d'arbre. En outre, une fois la végétation dégagée sont apparues trois tranchées de fouille de plusieurs mètres de long nous obligeant à optimiser un peu plus les espaces sélectionnées.

Malgré ces contraintes, l'opération est aussi un succès puisque bon nombre d'interrogations ont pu être levées ou au moins largement déblayées. Il faut cependant souligner que l'état de conservation des vestiges est ici relativement médiocre en raison des arbres et de la végétation rampante, des phénomènes d'érosion, puisque le terrain est en pente, et des perturbations dues aux fouilles anciennes. En outre, le rocher se situe très près de la surface et la puissance stratigraphique atteint péniblement les 0,40 m.

Sur la plate-forme principale, plusieurs niveaux de circulation et d'occupation extérieurs ont été repérés, dont certains fonctionnant avec un des murs de clôture situé au sud. Au centre, un bâtiment aux dimensions incertaines comprenant un sol damé, des trous de poteau et un toit en *tegula* a été mis au jour. Plusieurs indices caractéristiques d'une pratique votive ont été repérés, à savoir le dépôt de monnaies sur le sol du bâtiment et la présence dans les niveaux extérieurs d'un socle d'autel votif en marbre blanc caractéristique de la région et d'une palmette en or quasi-identique à celle provenant du secteur du temple du forum à *Lugdunum* des Convènes¹³.

L'ensemble pourrait donc bien s'apparenter un espace culturel clos, fermé au sud par des murs en pierre sèche, à l'ouest par une résurgence rocheuse et au nord et à l'est par des murs de terrassement installés en bas de la pente, et portant au centre, au moins un bâtiment en dur. Si la présence de petits édifices périphériques n'est pas à exclure, le topographie du site permet difficilement d'envisager l'installation de d'autres bâtiments de taille comparable à celui mis au jour. Au sud, le sondage réalisé sur la plate-forme en contrebas n'a pas permis d'associer cette dernière au sanctuaire.

12 Nous remercions ici Mme Doly de nous avoir permis de consulter les archives de son père concernant le site.

13 Sablayrolles R. et Beyrie A., *Le Comminges (Haute-Garonne)*. CAG 31/2, Paris, 2006, p. 320



Fig. 126 : Chemin d'accès au sanctuaire



Fig. 127 : Rocher à l'ouest du sanctuaire



Fig. 128 : Murs de clôture du sanctuaire



Fig. 129 : Murs de clôture du sanctuaire

Pour ce qui est de la chronologie, le mobilier mis au jour en fouille dans l'espace du sanctuaire à proprement parlé suggère une occupation située aux III^e et IV^e s. apr. J.-C. avec un abandon probable vers le début du V^e s. apr. J.-C.. Ces bornes chronologiques sont très similaires à celles constatées par J.-L. Schenck-David¹⁴ pour les sanctuaires proches de la *Coume des Lias* et la *Coume des Arès* et pour lesquels il conclut, non pas à une fondation tardive de ces édifices, mais à des phénomènes de nettoyage complet de la zone cultuelle dans le courant des II^e/III^e s. apr. J.-C.. Cette intuition semble se confirmer puisque un niveau du sondage S4-C ainsi que la prospection de surface dans la pente sous la plate-forme principale ont permis de récolter du mobilier datant du I^{er} s. apr. J.-C.. De plus, la présence de manière résiduelle de mobilier protohistorique n'est sans doute pas rattachable à la présence d'un édifice cultuel antérieur mais renforce l'idée que tout ou partie des imposants murs situés en dehors du sanctuaire directement au sud-est appartiennent au système défensif décrit plus haut. Bien qu'en contrebas de la colline du *Cap des Pènes*, le sanctuaire, qui selon toute vraisemblance se développe peu de temps après l'abandon de l'habitat sur le plateau à la fin du Second âge du Fer, se serait installé symboliquement sur le site protohistorique mais une position correspondant mieux à la nouvelle configuration du territoire après la conquête romaine.

¹⁴ J.-L. Schenck-David, *L'archéologie de trois sanctuaires des Pyrénées centrales. Contribution à l'étude des religions antiques de la cité des Convènes*, Saint-Bertrand-de-Comminges, 2005.

Dans ce secteur, si une poursuite des recherches serait nécessaire afin de préciser la chronologie du sanctuaire et éventuellement d'en compléter l'organisation spatiale, l'état de conservation et les différentes contraintes déjà évoquées laissent cependant peu d'espoir dans ce domaine. D'autres sanctuaires du territoire convène, pour certains vierges de toutes recherches, se prêteraient sans doute mieux à l'exercice. Après deux derniers siècles assez mouvementés, peut être le dieu *Erge* mérite-t-il un peu de repos ?

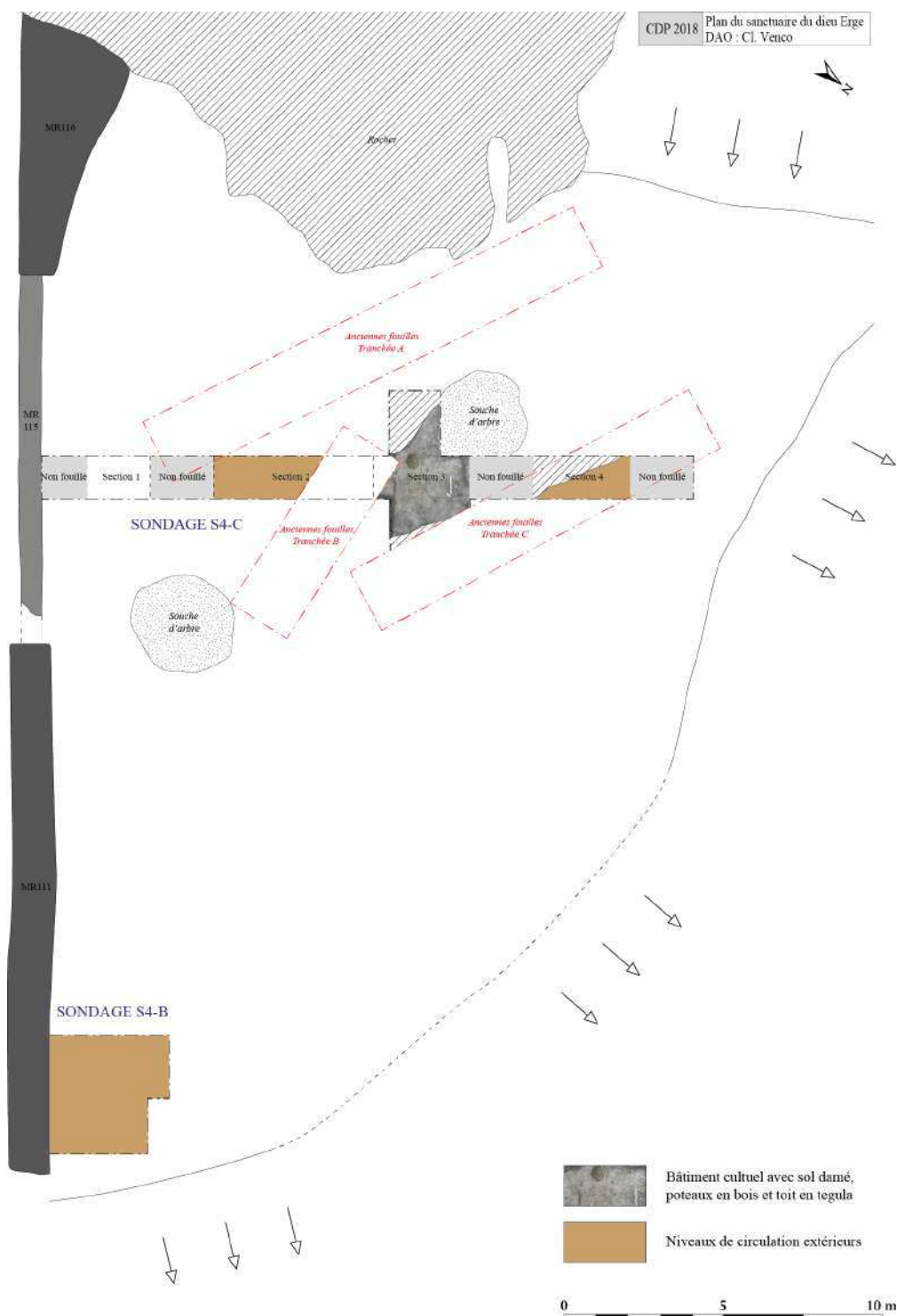


Fig. 130 : Relevé en plan du sanctuaire

V.3. BIBLIOGRAPHIES

V.3.1. Travaux anciens concernant l'oppidum et le sanctuaire

- **1854** : Agos L.-F. d', *Vie et Miracles de Saint-Bertrand avec une notice historique sur la ville et les évêques de Comminges, la légende des Saints du pays et la description de l'église cathédrale*, 1854, p. 40-44.
- **1858-1862** : Dumège A., *Archéologie pyrénéenne. Antiquités religieuses, historiques, militaires, artistiques, domestiques et sépulcrales d'une portion de la Narbonnaise*, Toulouse, 1858-1862, p. 77-79.
- **1860** : Dumège A., "Quelques monuments antiques inédits", *Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 1860, p. 231.
- **1861** : Barry E., "Le dieu Hercules-Andossus, examen critique d'une monographie de Monsieur le Professeur J. Becker de Francfort", *Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 1861, note 2.
- **1863** : Bascle de Lagrèze G., *Histoire religieuse de la Bigorre*, Paris, 1863, p. 34, p. 419.
- **1870** : Frossard C.-L., "Le paganisme dans les Hautes-Pyrénées : petits monuments ibéro-romains à Montsérié", *Bulletin de la Société Ramond*, 1870, p. 167.
- **1871** : Frossard C.-L., "Le paganisme dans les Hautes-Pyrénées : petits monuments ibéro-romains à Montsérié", *Bulletin de la Société Ramond*, 1871, p. 24-26.
- **1871** : Frossard C.-L., "Le dieu Erge, note sur le paganisme dans les Pyrénées", *Bulletin de la Société Ramond*, 1871, p. 74-86.
- **1872** : Cartailhac E. et Gantier, "Sur les fouilles à Saint-Pé d'Ardet et à Montsérié", *Bulletin de la Société Archéologique du midi de la France*, 1872, p.79.
- **1874** : Barifouse B., *Etudes historiques sur le Pays des Quatre-Vallées*, Saint-Gaudens, 1874, p. 158-163.
- **1874** : Aubers N. d', "Le Marto", *Revue Catholique du diocèse de Tarbes*, 23, 06.06.1874, p. 274-276.
- **1892** : Sacaze J., *Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse, 1892, p. 500-501.
- **1894** : Reinach S., *Bronzes figurés de la Gaule Romaine. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye*, Paris, 1894, p. 8.
- **1931** : Lizop R., *Le Comminges et le Couserans avant la domination romaine*, Toulouse-Paris, 1931, p. 219.
- **1939** : Labougle J., "Au sujet du masque de bronze du Musée de Tarbes, dit "L'Apollon de Tarbes"", *Bulletin de la Société Académique des Hautes-Pyrénées*, 1939, p. 40-42.
- **1964** : Coquerel R., "De l'âge et de l'origine du masque de bronze (Hautes-Pyrénées)", *Actes des Journées d'Etudes Gauloises, Celtiques et Protoceltiques, Roanne (27-29 juillet 1963)*, *Celticum IX*, 1964, p. 281-289.
- **1964** : Labrousse M. (dir.), "Informations archéologiques, Hautes -Pyrénées, Toulouse", *Gallia*, 22, 2, 1964, p. 466-467.
- **1964** : Soulet J.-F., "Le sanctuaire gallo-romain de Montsérié", *Revue de Comminges*, 77, 1964, p. 105-143.
- **1969** : Coquerel R., *Vestiges protohistoriques des Hautes-Pyrénées*, Tarbes, 1969, p. 2.
- **1970** : Martin-Grasset J.-J., "Documents. Les autels gallo-romains de Bagnères-de-Bigorre", *Bulletin de la Société Ramond*, 1970, p. 28-30.

- **1977** : Coquerel R., *Traces d'occupation gallo-romaine dans les Hautes-Pyrénées. Esquisse d'une synthèse des faits archéologiques du département*, Tarbes, 1977, p. 14.
- **1978** : Fabre G., Lassure J.-M., "A propos d'un autel de Montsérié "redécouvert" à Auch", *Revue de Comminges*, 91, 1978, p. 297-309.
- **1980** : Balmelle C., *Recueil général des mosaïques de la Gaule, IV-Aquitaine I : partie méridionale (Piémont pyrénéen)*, Paris, 1980, p. 97, n°88.
- **1980** : Mohen J.-P., *L'âge du Fer en Aquitaine du VIIIe au IIIe siècle avant Jésus-Christ*, Mémoire de la Société Préhistorique Française, 14, 1980, p. 210.
- **1981-1982** : Bordères J., *Epigraphie antique dans les Hautes-Pyrénées*, TER, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1981-1982, p. 238-243.
- **1985** : Coquerel R., *Répertoire des communes à vestiges protohistoriques*, 1985, p. 113-114. (inédit)
- **1987** : Omnès J., *Préhistoire et Protohistoire des Hautes-Pyrénées. Inventaire topo-bibliographique des origines au premier âge du fer*, 1987, p. 110.
- **1988** : Doussau S., "Découvertes isolées. Monnaie à la croix des Volques Tectosages à Montsérié", *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 8, 1988, p. 183-185.
- **1988** : Vié R., "Découvertes isolées. Bouchons d'amphores (fragments)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 8, 1988, p. 187-189.
- **1989** : Vié R., *De la Préhistoire à l'Histoire : l'âge des Métaux dans les Hautes-Pyrénées*, Tarbes, 1989, p. 54-55.
- **1990** : Gomez A., Sabathié J., Vié R., "Découvertes isolées. Trouvailles protohistoriques à Montsérié (H.-P.)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 10, 1990, p. 198-201.
- **1990** : Sablayrolles R. et Schenck-David J.-L., *Autels votifs*, Catalogue d'exposition, Musée Archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, 1990, p. 46-47, p.50.
- **1992-1993** : Vié R., "Objets métalliques à Montsérié (65)", *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 12, 1992-1993, p. 171, p. 174.
- **1996** : Larqué S., *Le mobilier issu des habitats de la fin de l'Age du Fer dans les Pyrénées Occidentales*, DEA, Université Toulouse II Le Mirail, 1996, p. 76-77.
- **1997** : Lussault A., *Carte Archéologique des Hautes-Pyrénées*, Paris, 1997, p. 195-204.
- **2004** : Mahoudeau J., *Hypermédiat et patrimoine archéologique : la médiation numérique du patrimoine culturel comme processus socio-technologique complexe*, Thèse, Université Toulouse II Le Mirail, 2004, p. 412-449.
- **2010** : Gorrochategui J., « Las altares votivos del santuario aquitano de Montsérié, Hautes-Pyrénées », J. A. Arenas-esteban (éd.), *Celtic Religion across space and time. IX Workshop F.E.R.C.AN*, Tolède, 2010, p. 62-92.

V.3.2. Bibliographie hors site

Benquet 2002 : BENQUET (L.), *Les amphores des IIe et Ier s. av. J. C. découvertes dans le Toulousain : production et commerce*, Thèse de doctorat, dir. J-M. Pailler, Université Toulouse II Le Mirail, 2002.

Buzon 2000 : BUZON (P.), « Un trésor découvert dans le lit du Rhin : les feuilles votives pyrénéennes d'Hagenbach », *Revue de Comminges*, 2000, p. 369-386.

Fabre 1993 : FABRE (G.), « Les divinités indigènes en Aquitaine méridionale sous l'Empire romain », M. Mayer (éd.), *Religio Deorum. Actas del coloquio internacional de epigrafia « Culto y sociedad en Occidente »*, Sabadell, 1993, p. 177-190.

Gardes 2001 : GARDES (P.), « Habitat, territoires et évolution sociale en Aquitaine durant le dernier millénaire av. J.-C. », GARDES (P.) et BERROCAL-RANGEL (L.) dir., *Entre Celtas et Iberos. Las poblaciones protohistoricas de las Galia et Hispania*, Madrid, 2001, p. 115-135.

Gardes 2002 : GARDES (P.), « Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne. Pour une confrontation des sources », *Territoires Celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin, 2000*, Paris, 2002, p. 48-65.

Gardes 2009 : GARDES (P.), « Les fortifications protohistoriques dans le sud-ouest de la France. Bilan des connaissances et perspectives de recherche », *Documents d'Archéologie Méridionale*, T.32, 2009, p. 43-58.

Gardes 2015 : GARDES (P.), « Les Aquitains et leur vaisselle à la fin de l'âge du Fer. Apport des recherches récentes », *Cuadernos de la secah*, 2, 2015, p. 513-526.

Gardes 2015 : GARDES (P.), « Des centres de pouvoir indigènes aux capitales de cités gallo-romaines. Les cas de Toulouse et d'Auch », *Gallia*, 72.2, 2015, 35-51.

Gardes, Colleoni 2007 : GARDES (P.) et COLLEONI (F.), « Le second âge du Fer en Aquitaine orientale. Apport des recherches réalisées récemment dans le Gers et ses marges », *Les âges du Fer dans le sud-ouest de la France. Actes du XXVIIIe colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*, Pessac, 2007, p. 183-208.

Gardes et alii (à paraître) : GARDES (P.), BENQUET (L.), LE DREFF (T.), PEFAU (P.) et REQUI (C.), « Les agglomérations ouvertes du sud-ouest de la France à la fin de l'âge du Fer : le cas des Volques Tectosages et des Aquitains », Fichtl S., Barral Ph., Pierrevelcin G., Schönfelder M. (coord.). *Les*

agglomérations celtiques du IIIe-Ier s. av. J.-C. - Keltische Großsiedlungen des 3.-1. Jhs. v. Chr., actes de la table ronde internationale, Bibracte, 2015, Mayence, RGZM-Tagungen.

Golosetti 2008 : GOLOSETTI (R.), « Rupture et continuité dans l'implantation des lieux de culte alpins entre la protohistoire et la période romaine », H. Richard et D. Garcia (dir.), *Le peuplement de l'arc alpin*, Paris, 2008, p. 273-287.

Golosetti 2014 : GOLOSETTI (R.), « Cultes et lieux de mémoire dans le Sud-Est de la Gaule : réflexions à partir des lieux de culte sur d'anciens oppida », M.-O. Charles-Laforge (dir.), *Les religions dans le monde romain. Cultes locaux et dieux romains en Gaule de la fin de la République au III^e siècle après J.-C. : persistance ou interpretatio ?*, Arras, 2017, p. 31-59.

Gorrochategui 2003 : GORROCHATEGUI (J.), « Las placas votivas de plata de origen aquitano halladas en Hagenbach (Renania-Palatinado, Alemania) », *Aquitania*, 19, 2003, p. 25-47.

Le Dreff 2017 : LE DREFF (Th), « Productions céramiques et échanges au second âge du Fer dans le sud-ouest de la France. Ateliers de potier et systèmes de production », *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer*, Actes du 39^e colloque de l'AFEAF tenu à Nancy du 14 au 17 mai 2015, Bordeaux, 2017, p. 231-238 .

Lizop 1931 : LIZOP (R.), *Le Comminges et le Couserans avant la domination romaine*, Toulouse, 1931.

Milcent 2006 : MILCENT (P.-Y.), « Le Toulousain du début de l'âge du Fer aux premières implantations romaines (VIIIe-IIe s. av. J.C.) », J. Massendari (dir.), *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Garonne (hormis le Comminges et Toulouse) 31/1*, Paris, 2006, p. 48-56.

Mohen 1980 : MOHEN (J.-P.), *L'Âge du Fer en Aquitaine du VIIIe au IIIe siècle av. J.-C.*, Paris, 1980.

Péfau 2017 : PEFAU (P.), « Pan de bois et contreventement oblique en Gaule à l'âge du Fer », *Gallia*, 74-2, 2017, p. 19-41.

Rechin 2012 : RECHIN (F.), « Pour une approche positive des espaces périphériques de l'empire romain. L'Aquitaine méridionale à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine », BEDON (R.) éd., *Extremae orbis partes. Confins et périphéries dans l'Occident romain*, colloque de Limoges, 19 et 20 octobre 2012, *Caesarodunum*, XLV-XLVI, 2012, p. 357-391.

Sablayrolles 2005 : SABLAYROLLES (R.), « Être pieux en montagne durant l'Antiquité. L'apport de

l'épigraphie dans les Pyrénées centrales romaines », S. Brunet *et alii* (éd.), *Montagnes sacrées d'Europe*, Actes du colloque « Religion et montagnes » (Tarbes, 30 mai-2 juin 2002), Paris, 2005, p. 75-95.

Sablayrolles 2006 : SABLAYROLLES (R.), « Une cité antique entre montagne et plaine, riche de son terroir et de son pouvoir », R. Sablayrolles et A. Beyrie BEYRIE, *Carte archéologique de la Gaule : Le Comminges (Haute-Garonne) 31/2*, Paris, 2006, p. 44-101.

Schaad et Vidal 1992 : SCHAAD (D.) et VIDAL (M.), « Origines et développement urbain des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et d'Eauze », *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule : histoire et archéologie*, Actes du 2e colloque *Aquitania*, Bordeaux 1990, Pessac, 1992, p. 211-221.

Schenck-David 2005a : SCHENCK-DAVID (J.-L.), « Être pieux en montagne. L'apport de l'archéologie des sanctuaires d'altitude dans les Pyrénées centrales romaines », S. Brunet *et alii* (éd.), *Montagnes sacrées d'Europe*, Actes du colloque « Religion et montagnes » (Tarbes, 30 mai-2 juin 2002), Paris, 2005, p. 97-107.

Schenck-David 2005b : SCHENCK-DAVID (J.-L.), *L'archéologie de trois sanctuaires des Pyrénées centrales. Contribution à l'étude des religions antiques de la cité des Convènes*, Saint-Bertrand-de-Comminges, 2005.

Schenck-David 2010 : SCHENCK-DAVID (J.-L.), « À propos d'un Mars « oublié » en Occident : questions sur la structure religieuse de la cité des Convènes (Ier-IIIe siècle apr. J.-C.) », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 21, 2010. p. 209-233.

Schenck-David 2012 : SCHENCK-DAVID (J.-L.), « Les sanctuaires de la cité des Convènes : un état des lieux », O. de Cazanove et P. Méniel (éd.), *Étudier les lieux de culte en Gaule romaine*, Table ronde internationale, Dijon, 18-19 septembre 2009, Montagnac, 2012, p. 245-260.

Simioni 2009 : SIMIONI (S.), « Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) : la capitale d'un peuple à la fin de l'âge du Fer ? », *Les Gaulois sont dans la ville*, Actes du XXXIIe colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Bourges, 1er-4 mai 2008, Paris/Tours, 2009, p. 441-453.

Van Andringa 2014 : VAN ANDRINGA (W.) (dir.), *La fin des dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du IIIe au Ve s. apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales)*, *Gallia*, 71-1, 2014.

ANNEXES

LISTING PHOTOS

Sondage S1-A

| N° Photo | Sujet | Vue |
|----------------|---|-------|
| CDP-18-S1A-001 | Sondage avant fouille - US016 | est |
| CDP-18-S1A-002 | US017 | est |
| CDP-18-S1A-003 | US017 | ouest |
| CDP-18-S1A-004 | US017-US018-US019 | est |
| CDP-18-S1A-005 | US018-US019 | est |
| CDP-18-S1A-006 | US018 - Détail | est |
| CDP-18-S1A-007 | US019 | ouest |
| CDP-18-S1A-008 | US019 | nord |
| CDP-18-S1A-009 | US019 - Détail | est |
| CDP-18-S1A-010 | US019 | est |
| CDP-18-S1A-011 | US017-US018-US019 - Coupe berme sud | est |
| CDP-18-S1A-012 | US029-US030 | sud |
| CDP-18-S1A-013 | US017-US018-US019-US29 - Coupe berme sud | est |
| CDP-18-S1A-014 | US030 | sud |
| CDP-18-S1A-015 | US031 | sud |
| CDP-18-S1A-016 | US019-US029-US030 - Coupe berme ouest | sud |
| CDP-18-S1A-017 | US017-US019-US029-US030 - Coupe berme sud | est |

Sondage S1-B

| N° Photo | Sujet | Vue |
|----------------|------------------------------------|------|
| CDP-18-S1B-001 | Sondage sud avant fouille - US006 | nord |
| CDP-18-S1B-002 | US007 - sud | nord |
| CDP-18-S1B-003 | US008 | nord |
| CDP-18-S1B-004 | US011 | nord |
| CDP-18-S1B-005 | Sondage nord avant fouille - US006 | nord |
| CDP-18-S1B-006 | US015 - Fin de fouille | nord |
| CDP-18-S1B-007 | US007 - nord | nord |
| CDP-18-S1B-008 | US007 - nord - en cours de fouille | nord |
| CDP-18-S1B-009 | US020 | nord |

Sondage S2-A

| N° Photo | Sujet | Vue |
|----------------|---------------------------------|------|
| CDP-18-S2A-001 | Sondage avant fouille - US001 | sud |
| CDP-18-S2A-002 | US002-US004-US005-US012 - Large | sud |
| CDP-18-S2A-003 | US002-US004-US005-US012 | sud |
| CDP-18-S2A-004 | US002 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-005 | US002-US004-US005-US012 | nord |
| CDP-18-S2A-006 | US003-US009-US010 | sud |
| CDP-18-S2A-007 | US003-US009-US010 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-008 | US003-US004-US010 - Large | sud |
| CDP-18-S2A-009 | US003-US004-US010 | sud |
| CDP-18-S2A-010 | US003-US004-US010 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-011 | US010 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-012 | US010 - Détail | sud |

| | | |
|----------------|----------------------------------|-------|
| CDP-18-S2A-013 | US003-US004-US010 | est |
| CDP-18-S2A-014 | US004-US012-US013-US014 | nord |
| CDP-18-S2A-015 | US012-US013-US014 - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-016 | US004-US013 | nord |
| CDP-18-S2A-017 | US004-US013 - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-018 | US004-US014 | nord |
| CDP-18-S2A-019 | US004-US014 - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-020 | US004-US021-US022 | nord |
| CDP-18-S2A-021 | US004-US021-US022 - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-022 | US003-US004-US087-US090 | sud |
| CDP-18-S2A-023 | US003-US004-US087-US090 | sud |
| CDP-18-S2A-024 | Négatif de US087 et US090 | sud |
| CDP-18-S2A-025 | Négatif de US087 et US090 | nord |
| CDP-18-S2A-026 | Négatif de US087 et US090 | est |
| CDP-18-S2A-027 | SL023 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-028 | US010 - Coupe dans berme ouest | est |
| CDP-18-S2A-029 | US034-US035 - Détail coupe | sud |
| CDP-18-S2A-030 | US034-US035 - Détail coupe | ouest |
| CDP-18-S2A-031 | US004-US034 | est |
| CDP-18-S2A-032 | US003-US032-US033 - Détail coupe | nord |
| CDP-18-S2A-033 | US032-US033 | sud |
| CDP-18-S2A-034 | US032-US033-US034-US035 | sud |
| CDP-18-S2A-035 | US034-US035 - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-036 | US035 - Large | sud |
| CDP-18-S2A-037 | US035 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-038 | US033 | sud |
| CDP-18-S2A-039 | SL023-US043 | sud |
| CDP-18-S2A-040 | SL023 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-041 | FS021-US022-US041-US042-US043 | nord |
| CDP-18-S2A-042 | FS021 | ouest |
| CDP-18-S2A-043 | US041-US042 | nord |
| CDP-18-S2A-044 | US041 | nord |
| CDP-18-S2A-045 | US043 | sud |
| CDP-18-S2A-046 | US041 vidée | nord |
| CDP-18-S2A-047 | US041 vidée - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-048 | US041 - Coupe berme ouest | est |
| CDP-18-S2A-049 | US041.1 - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-050 | SL023-US045 | sud |
| CDP-18-S2A-051 | SL023-US045 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-052 | US045-SL046 | sud |
| CDP-18-S2A-053 | US045-SL046 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-054 | SL046 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-055 | SL046 | sud |
| CDP-18-S2A-056 | US044-SI046 | sud |
| CDP-18-S2A-057 | US044 - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-058 | SL023-US044 vidée | sud |
| CDP-18-S2A-059 | SL023-US044 vidée - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-060 | US042-US044 vidée | nord |
| CDP-18-S2A-061 | US042-US044 vidée - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-062 | US044 - Coupe berme est | ouest |
| CDP-18-S2A-063 | FS021-US022-US051-US063 | nord |
| CDP-18-S2A-064 | US051-US063 - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-065 | US044 vidée-US063 | nord |

| | | |
|----------------|---|-------|
| CDP-18-S2A-066 | US041-US044-CR047-US063 - Coupe berme ouest | est |
| CDP-18-S2A-067 | US058 | sud |
| CDP-18-S2A-068 | FS021 vidée-US022-US063 | sud |
| CDP-18-S2A-069 | FS021 vidée-US022-US063 | nord |
| CDP-18-S2A-070 | FS021 vidée - Détail | est |
| CDP-18-S2A-071 | SL069 - Détail au fond de FS021 vidée | est |
| CDP-18-S2A-072 | US022-US058-US063-TP064 | nord |
| CDP-18-S2A-073 | US063-TP064 | nord |
| CDP-18-S2A-074 | US022-US058-US063-TP064 | sud |
| CDP-18-S2A-075 | US058-US063-TP064 | sud |
| CDP-18-S2A-076 | TP064 - Coupe | sud |
| CDP-18-S2A-077 | US060 | sud |
| CDP-18-S2A-078 | US060 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-079 | US060 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-080 | SL069 - Détail | ouest |
| CDP-18-S2A-081 | SL069 - Détail | ouest |
| CDP-18-S2A-082 | US063-SL069 | nord |
| CDP-18-S2A-083 | US063 | nord |
| CDP-18-S2A-084 | US060-US063 | ouest |
| CDP-18-S2A-085 | SL069 | ouest |
| CDP-18-S2A-086 | US060-ST068-SL069 | sud |
| CDP-18-S2A-087 | US060-ST068-SL069 | sud |
| CDP-18-S2A-088 | US060-ST068-SL069 | nord |
| CDP-18-S2A-089 | SL069 | nord |
| CDP-18-S2A-090 | US044-US051-US058-US063 - Coupe berme ouest | est |
| CDP-18-S2A-091 | US059-ST068-SL069 | nord |
| CDP-18-S2A-092 | US059-ST068-SL069 | nord |
| CDP-18-S2A-093 | US059-ST068-SL069 | sud |
| CDP-18-S2A-094 | US059 - Détail | sud |
| CDP-18-S2A-095 | US059 | nord |
| CDP-18-S2A-096 | US059 | sud |
| CDP-18-S2A-097 | US059 - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-098 | US075 | sud |
| CDP-18-S2A-099 | US076 | sud |
| CDP-18-S2A-100 | US080 | sud |
| CDP-18-S2A-101 | US083-US085 | sud |
| CDP-18-S2A-102 | US083-US085 | nord |
| CDP-18-S2A-103 | US083-US085-FS082 vidée | nord |
| CDP-18-S2A-104 | US083 - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-105 | FS082 et US085 vidées | nord |
| CDP-18-S2A-106 | US085 vidée - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-107 | US085 vidée - Détail | nord |
| CDP-18-S2A-108 | US084 | sud |
| CDP-18-S2A-109 | US084 - Détail | sud |

| | | |
|----------------|-------------------|-------|
| CDP-18-S2A-110 | Coupe berme est | ouest |
| CDP-18-S2A-111 | Coupe berme ouest | est |

Sondage S3-A

| N° Photo | Sujet | Vue |
|----------------|---|-------|
| CDP-18-S3A-001 | MR026 | sud |
| CDP-18-S3A-002 | MR026 – Détail fourrage avec céramiques | sud |
| CDP-18-S3A-003 | MR026 – Détail fourrage avec céramiques | ouest |
| CDP-18-S3A-004 | US025-US027-US028 | ouest |
| CDP-18-S3A-005 | US028 | ouest |
| CDP-18-S3A-006 | MR026-US028 | sud |
| CDP-18-S3A-007 | US050 | ouest |
| CDP-18-S3A-008 | MR026 | ouest |
| CDP-18-S3A-009 | MR026 | est |
| CDP-18-S3A-010 | MR026 | est |
| CDP-18-S3A-011 | MR026 | nord |

Sondage S4-A

| N° Photo | Sujet | Vue |
|----------------|-------|-----|
| CDP-18-S4A-001 | US036 | sud |
| CDP-18-S4A-002 | US039 | sud |

Sondage S4-B

| N° Photo | Sujet | Vue |
|----------------|-------------------------------------|------|
| CDP-18-S4B-001 | MR040-US048 – Sondage avant fouille | nord |
| CDP-18-S4B-002 | MR040 | nord |
| CDP-18-S4B-003 | US049 | est |
| CDP-18-S4B-004 | US049 - Détail céramique | est |
| CDP-18-S4B-005 | US049 - Détail contact avec MR040 | est |
| CDP-18-S4B-006 | MR040 | nord |
| CDP-18-S4B-007 | US049 - En cours de fouille | nord |

Sondage S4-C

| N° Photo | Sujet | Vue |
|----------------|---------------------------------------|------|
| CDP-18-S4C-001 | Vue générale du sondage avant fouille | sud |
| CDP-18-S4C-002 | US053-US054-US055 | nord |
| CDP-18-S4C-003 | US053-US054-US055 | sud |
| CDP-18-S4C-004 | US053-US054-US072 | sud |
| CDP-18-S4C-005 | US053-US054-US072 | nord |
| CDP-18-S4C-006 | US054 - Détail | est |
| CDP-18-S4C-007 | US057-US071 | nord |
| CDP-18-S4C-008 | US065 | nord |
| CDP-18-S4C-009 | US053-US054-US072 | nord |
| CDP-18-S4C-010 | US066 | nord |
| CDP-18-S4C-011 | US072 | nord |
| CDP-18-S4C-012 | US057-US071 | nord |
| CDP-18-S4C-013 | US067 | nord |

| | | |
|----------------|-------------------------------|-----------|
| CDP-18-S4C-014 | US067 | nord |
| CDP-18-S4C-015 | US073 | nord |
| CDP-18-S4C-016 | US073 | est |
| CDP-18-S4C-017 | US066-US074-US078 | sud |
| CDP-18-S4C-018 | US061-US078 | nord |
| CDP-18-S4C-019 | US067-US074-US078 | sud |
| CDP-18-S4C-020 | US081 | nord |
| CDP-18-S4C-021 | US072-US073 - Coupe berme est | ouest |
| CDP-18-S4C-022 | US061 | sud |
| CDP-18-S4C-023 | US061 | sud |
| CDP-18-S4C-024 | US061 | nord |
| CDP-18-S4C-025 | US061-SL062 | est |
| CDP-18-S4C-026 | SL062 - Détail | est |
| CDP-18-S4C-027 | US067-US078 | sud |
| CDP-18-S4C-028 | US057-US061-SL062-US081 | sud |
| CDP-18-S4C-029 | US057-US081 - Détail | sud |
| CDP-18-S4C-030 | US061 | nord |
| CDP-18-S4C-031 | Lambeau de SL062 | est |
| CDP-18-S4C-032 | US061-US081 | ouest |
| CDP-18-S4C-033 | US061-US081 | nord |
| CDP-18-S4C-034 | US062 | Zénithale |
| CDP-18-S4C-035 | SL062-TP091 | ouest |
| CDP-18-S4C-036 | TP091 - Détail | sud |
| CDP-18-S4C-037 | TP091 - Détail | sud |
| CDP-18-S4C-038 | TP091 vidé - Détail | sud |
| CDP-18-S4C-039 | US092 | Zénithale |
| CDP-18-S4C-040 | Coupe berme nord | sud |
| CDP-18-S4C-041 | Sondage C rebouché | sud |
| CDP-18-S4C-041 | US067 | nord |